



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU NIORTAIS

2017

RAPPORT  
D'ACTIVITÉS

**niort agglo**  
Agglomération du Niortais

## SOMMAIRE

### CHAPITRE 1

#### REPÈRES INSTITUTIONNELS 4

Le fonctionnement institutionnel	4
Les décisions	5
Les compétences de la CAN	6
Le Conseil de développement	7
Les temps forts 2016	8

### CHAPITRE 2

#### UN TERRITOIRE ATTRACTIF 10

Le tourisme	11
L'aménagement et le développement économiques	12
L'enseignement supérieur	20

### CHAPITRE 3

#### UN TERRITOIRE SOLIDAIRE 22

L'aménagement du territoire	23
La politique de l'habitat	26
Les transports et déplacements	34
Cohésion sociale et insertion	38
Les aires d'accueil des gens du voyage	42

### CHAPITRE 4

#### LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 44

Les déchets ménagers	45
L'assainissement	49
Le développement durable	52

### CHAPITRE 5

#### L'ANIMATION DU TERRITOIRE 55

L'École d'arts plastiques	55
Le Conservatoire Danse et Musique Auguste-Tolbecque	57
Les médiathèques publiques	59
Les musées Bernard d'Agesci et du Donjon	64
Les sports d'eau	70

### CHAPITRE 6

#### LES SERVICES RESSOURCES 72

Les ressources humaines	73
Les assemblées et affaires juridiques	76
La communication	78
Les finances	80
Les marchés publics	82
Service des technologies de l'information (STI)	83
Patrimoine - Logistique - Énergies (PLE)	84
Études et conduite d'opérations (ETCO)	86
Le budget et le rapport financier	89



**Jérôme Baloge**, *Président de la Communauté d'agglomération du Niortais* //

2017 a été une année importante pour notre territoire avec l'adoption, au printemps, du projet de territoire. Concerté avec l'ensemble des maires, les acteurs institutionnels et économiques, il fixe un cap à horizon 2030 et une feuille de route pour valoriser nos nombreux atouts. Cette valorisation passe notamment par la capacité à agir de l'agglomération et donc à investir. C'est ainsi qu'en décembre 2016, nous avons souhaité faire évoluer nos compétences notamment dans les domaines du tourisme, du sport ou encore de la culture.

2016 a été aussi une année de nouveautés avec notamment le lancement d'un festival de polar, Regards noirs à l'échelle de l'agglomération financé sous forme d'appels à projets à destination des communes. Pour cette première édition, 18 communes ont répondu présentes.

2016 a été l'année de la concrétisation, avec le lancement de la procédure de renouvellement de la Délégation de Service Public Transport (DSP). Cette nouvelle DSP qui a débuté le 1er avril 2017 a permis le 8 juillet la mise en place d'un nouveau réseau et le 1er septembre la gratuité du réseau de bus. Le développement du réseau multimodal se prolongera tout l'automne.

Les dossiers de réhabilitation du conservatoire Auguste-Tolbecque et de la médiathèque Pierre Moinot ont quant à eux abouti aux choix au premier semestre 2017 des architectes qui donneront à ces deux lieux une nouvelle vie dans les locaux réhabilités avec des outils modernisés.

Le 12 novembre 2015 à Niort, les bases d'une coopération territoriale autour d'un axe Niort-La Rochelle étaient posées avec l'adoption d'une déclaration métropolitaine de partenariat. Cette coopération était l'anticipation du passage aux grandes régions. En 2016, une charte fixant les priorités d'actions et le schéma de gouvernance a été approuvée par le conseil d'agglomération de l'agglomération et les huit autres collectivités. Cette charte a été signée le 13 septembre 2016, à La Rochelle, en présence des neuf présidents des communautés d'agglomération et de communes concernées. Ce nouvel espace métropolitain est un nouveau pôle d'attractivité et le 2e bassin de vie après Bordeaux.

Bien qu'économiquement très dynamique, notre territoire n'échappe pas à la difficulté pour certains citoyens de trouver rapidement un emploi. C'est pourquoi en juin 2016, l'Agglomération a souhaité s'associer au lancement du premier Carrefour pour l'emploi Centre-Atlantique qui grâce aux 100 entreprises présentes a proposé 1000 offres d'emploi.

L'agglomération est active dans beaucoup de domaines évoqués ci-dessus mais aussi l'assainissement, les sports d'eau, l'environnement, les déchets ménagers etc. Vous découvrirez dans les pages qui suivent l'actualité et les temps forts de l'ensemble des services mobilisés et engagés aux côtés des élus dans nos missions de service public.



- AIFFRES
- AMURÉ**
- ARÇAIS
- BELLEVILLE**
- BEAUVOIR-SUR-NIORT
- BESSINES**
- BOISSEROLLES
- BRÛLAIN**
- CHAURAY
- COULON**
- ÉCHIRÉ
- ÉPANNES**
- FRONTENAY-ROHAN-ROHAN
- FORS**
- GERMOND-ROUVRE
- GRANZAY-GRIPT**
- JUSCORPS
- LA FOYE-MONJAULT**
- LA ROCHÉNARD
- LE BOURDET**
- LE VANNEAU - IRLEAU
- MAGNÉ**
- MARIGNY
- MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON**
- NIORT
- PRAHECQ**
- PRIAIRE
- PRIN-DEYRANÇON**
- PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE
- SAINTE-ÉTIENNE-LA-CIGOGNE**
- SAINT GELAIS
- SAINTE-GEORGES-DE-REX**
- SAINT-HILAIRE-LA-PALUD
- SAINTE-MARTIN-DE-BERNEGOUÉ**
- SAINT-MAXIRE
- SAINTE-RÉMY**
- SAINT-ROMANS-DES-CHAMPS
- SAINTE-SYPHORIEN**
- SANSAIS - LA GARETTE
- SCIECQ**
- THORIGNY-SUR-LE-MIGNON
- USSEAU**
- VALLANS
- VILLIERS-EN-PLAINE**
- VOUILLÉ

\*Recensement INSEE 2016 de la population légale 2013



# Repères institutionnels

5 > Le fonctionnement institutionnel

6 > Les décisions

7 > Les compétences

8 > Le budget et le rapport financier

9 > Le Conseil de développement

10 > Les temps forts 2015

## Comment fonctionne l'agglomération ?

L'assemblée délibérante de la Communauté d'agglomération du Niortais est composée de la façon suivante :

Communes	Nombre de sièges		
		Niort	38
Aiffres	3	Prahecq	1
Amuré	1	Priaires	1
Arçais	1	Prin-Deyrançon	1
Beauvoir-sur-Niort	1	Prissé-la-Charrière	1
Belleville	1	La Rochénard	1
Bessines	1	St-Étienne-la-Cigogne	1
Boisserolles	1	St Gelais	1
Le Bourdet	1	St-Georges-de-Rex	1
Brûlain	1	St-Hilaire-la-Palud	1
Chauray	3	St-Martin-de-Bernegoue	1
Coulon	1	St-Maxire	1
Échiré	2	St-Rémy	1
Épannes	1	St-Romans-des-Champs	1
Fors	1	St-Symphorien	1
La Foye-Monjault	1	Sansais	1
Frontenay-Rohan-Rohan	1	Sciecq	1
Germond-Rouvre	1	Thorigny-sur-le-Mignon	1
Granzay-Gript	1	Usseau	1
Juscorps	1	Vallans	1
Magné	1	Le Vanneau-Irleau	1
Marigny	1	Villiers-en-Plaine	1
Mauzé-sur-le-Mignon	1	Vouillé	2



# Comment sont prises les décisions ?

88

conseillers  
communautaires

## LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Il est composé de 88 conseillers communautaires.

Il débat et vote les délibérations et le budget en séance publique.

En 2016, il s'est réuni 9 fois et a adopté 480 délibérations.

Le Président a pris 671 décisions dont il a été rendu compte au Conseil.

1

président

## LE BUREAU D'AGGLOMÉRATION

Élu par le Conseil d'agglomération, il est composé du Président, Jérôme Baloge, de 13 vice-présidents et de 5 membres du Bureau délégués.

Il se réunit une fois par semaine pour définir les stratégies et orientations politiques de l'agglomération.

Il n'a pas de pouvoir décisionnel.

13

vice-  
présidents

5

membres  
du Bureau  
délégués

45

maires

## LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Elle réunit deux fois par mois environ les maires

des 45 communes de l'agglomération ou leurs représentants,

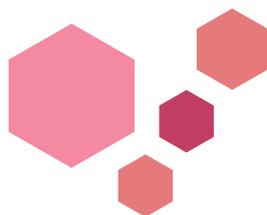
ainsi que les membres du Bureau. Elle examine les projets

de délibérations avant leur présentation en Conseil d'agglomération

et débat sur les grands dossiers de l'intercommunalité.

Elle n'a pas de pouvoir décisionnel.

En 2016, la Conférence des maires s'est réunie 13 fois.



# Les compétences de l'agglomération

Dans la continuité de l'élargissement des compétences réalisé au 01/01/2017, les statuts de l'agglomération intègrent la nouvelle compétence "Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations" dite Gemapi.

## COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

### Développement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale
- Actions de développement économique

### Aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de cohérence territoriale
- Création et aménagement de ZAC
- Organisation de la mobilité

### Équilibre social de l'habitat

- Programme local de l'habitat
- Politique du logement
- Actions et aides financières en faveur du logement social
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti

### Politique de la ville dans la communauté et cohésion sociale

- Contrat de ville
- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale.

### Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

#### Accueil des gens du voyage

- Aménagement, entretien, et gestion des aires d'accueil

#### Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

## COMPÉTENCES OPTIONNELLES

### Assainissement

#### Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

#### Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Lecture publique
- Sports d'eau
- Apprentissage et pratique de la musique et de la danse
- Apprentissage et pratique des arts plastiques
- Musées Bernard d'Agesci et du Donjon

## COMPÉTENCES FACULTATIVES

### Voirie d'intérêt intercommunal

- Boulevard Willy Brand à Niort

### Enseignement universitaire, formations supérieures, recherche

#### Tourisme

- Tourisme fluvial
- Elaboration et développement d'une politique événementielle de nature économique (congrès, salons...) afin de renforcer l'attractivité du territoire.
- Elaboration d'un schéma directeur destiné à la création et à la promotion d'un réseau de chemins de randonnées pédestres, équestres et cyclables à l'échelle de l'Agglomération.

#### Patrimoine d'intérêt communautaire

- Château du Coudray Salbart, Château de Mursay et Donjon.

#### Culture

- Elaboration d'une politique culturelle à l'échelle de l'Agglomération
- Création et soutien aux manifestations culturelles à rayonnement d'Agglomération.
- Création et gestion d'un réseau de CIAP

#### Sport

- Elaboration d'un schéma de développement de la pratique du sport
- Soutien aux manifestations sportives porteuses d'attractivité et d'identité pour le territoire.

#### Etudes sur le développement des énergies renouvelables

#### Soutien au CLIC

#### Etablissement et exploitation de réseaux de communications électroniques

#### Elaboration du Contrat local de santé sur le territoire



# Le Conseil de développement de l'agglomération

Le Conseil de Développement a été créé en 2002 par la Communauté d'Agglomération en application de l'article 26 de la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT) du 25 juin 1999.

Le CDCAN est un organe consultatif, destiné à alimenter les réflexions du Conseil d'Agglomération, sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés au développement du territoire.

Le Vice-Président de l'Agglomération en charge des relations avec le Conseil de Développement est Eric Persais.

L'instance compte environ 90 membres répartis en 3 collèges : « acteurs socio-économiques », « institutionnels et associations » et « personnes qualifiées ».

Le Bureau est composé de 7 membres : Gérard DORAY (Président) ; Gaël PRAUD, Jean-Christophe GILBERT et Denis GADY (Vice-Présidents) ; Rosane BARATON, Aurore NADAL et Bertrand ORAVEC.

En 2017, le CDCAN a conduit 1 chantier de réflexion à l'attention des élus :

- - « **L'Agglomération, un territoire attractif pour le bien-vieillir** »

La Silver Economie est le nom d'une filière industrielle lancée en France en 2013 grâce à la signature d'un contrat de filière. Elle représente 92 milliards d'euros. Appelée aussi souvent « Marché des Seniors », elle concerne l'ensemble des produits et services destinés aux personnes âgées de plus de 50 ou 60 ans, selon les sociologues. Plus officiellement, « Il s'agit de tous les produits et services qui devraient permettre d'améliorer l'espérance de vie sans incapacité ou d'aider au quotidien les personnes âgées dépendantes et leurs aidants naturels »

La Communauté d'Agglomération du Niortais a fait appel à la fin de l'année 2016 à son Conseil de Développement dans la réalisation d'une étude approfondie sur le sujet suivant : « NiortAgglo, un territoire attractif pour le bien vieillir ». L'objectif de cette étude était de s'inscrire dans la nouvelle problématique de la silver-économie et de positionner l'Agglomération comme un territoire en pointe sur ce domaine.

**Tous les rapports sont disponibles sur : [www.niortais.fr](http://www.niortais.fr)**

## Contacts

Gérard Doray, Président du CDCAN  
@ : [gerarddoray@gmail.com](mailto:gerarddoray@gmail.com)  
Site Internet : [www.niortais.fr](http://www.niortais.fr)

# Les temps forts

2020

## JANVIER

- **Institution**
  - Cérémonie de vœux du Président Jérôme Baloge au monde économique et institutionnel, le 24 janvier
- **Sports d'eau**
  - Le 17 janvier, Francis Luyce, président de la Fédération française de natation, est venu apporter son soutien au projet de réhabilitation de la piscine de Pré-Leroy.
- **Investissement**
  - Mise en œuvre du Plan pluriannuel d'investissement (PPI) de 160 M€ sur 5 ans (2017-2021) par l'Agglo. Un plan cadencé destiné à financer ses grands projets.
- **Assainissement**
  - Lancement des travaux de la nouvelle station d'épuration d'Aiffres

## FÉVRIER

- **Patrimoine**
  - Niort Agglo, en partenariat avec la Ville de Niort, lance un programme de réhabilitation et de mise en valeur du Donjon
- **Institution**
  - La Conférence Métropolitaine se tient à La Rochelle et permet de définir les grands enjeux de développement commun, le 7 février

## MARS

- **Économie**
  - Gros succès pour la 5ème édition de Niort Numéric les 9 et 10 mars à Noron. De Pepper le robot à la voiture autonome, les objets connectés étaient en vedettes.

## AVRIL

- **Culture**
  - Lancement du Festival du Polar, à Chauray le 1<sup>er</sup> avril
- **Evènement**
  - L'Agglo présente un stand à Niort Expo, nouvelle version et nouveau succès, du 28 avril au 1<sup>er</sup> mai
- **Travaux**
  - La médiathèque d'agglo P. H. Mitard à Usseau a fait peau neuve et ouvre à nouveau ses portes au public, le 26 avril



## Tourisme

- La destination Niort Marais Poitevin est à l'honneur à la Maison Nouvelle-Aquitaine, à Paris, du 3 au 30 avril

## MARS

- **Environnement**
  - La Semaine du développement durable, du 30 mai au 5 juin, se déroule sur le thème de la réduction des consommations
- **Culture**
  - L'exposition sur Delpin Debenest s'achève le 6 mai à la médiathèque Ernest Pérochon d'Echiré
- **Innovation numérique**
  - Remises des prix aux trois lauréats retenus dans le cadre du concours Start up toi-même, les 13 et 14 mai

## JUIN

- **Emploi**
  - Le Carrefour pour l'emploi se tient à l'Acclameur, inauguré le 8 juin
- **Environnement**
  - Un inventaire des zones humides sur le territoire est lancé, les 45 communes sont concernées par cette étude
- **Culture**
  - Remise des prix du concours La Bague d'Influence, au château du Coudray-Salbart, le 11 juin



## JUILLET

- **Déchets ménagers**
  - Début des travaux de démantèlement de l'ancien incinérateur de Souché
- **Sports d'eau**
  - Inauguration de la piscine Jean Thébault à Magné, le 25 juillet

## AOÛT

- **Prévention des déchets**
  - Une action autour du réemploi permet à un groupe de jeunes, en partenariat avec la Coopérative Jeunesse de service, de revendre des objets récupérés en déchèteries à qui ils ont redonné une seconde vie

## SEPTEMBRE

- **Transports**
  - Le réseau des transports du territoire de l'Agglo passe en libre accès, le 1<sup>er</sup> septembre
  - Le Challenge de la Mobilité sensibilise le grand public aux modes doux de déplacement
- **Enseignement supérieur**
  - Une nouvelle formation de haut niveau, spécialisée dans la transformation numérique, ouvre ses portes à Niort, le 26 septembre

## OCTOBRE

- **Habitat**
  - L'Agglo participe au Salon de l'Habitat, au parc des expositions de Noron pour présenter au public les différents dispositifs d'aides, du 11 au 17 octobre
- **Economie sociale et solidaire**
  - Le Forum de l'ESS et de l'innovation Sociale se tient à l'Acclameur

## NOVEMBRE

- **Enseignement supérieur**
  - 5<sup>ème</sup> édition du Salon de l'Enseignement Supérieur et des Métiers, le 18 novembre à l'Acclameur
- **Culture**
  - Exposition à Port Boinot des photos prises par les habitants de Niort Agglo mettant en valeur notre patrimoine pour le concours photos organisé en partenariat avec la Ville de Niort, jusqu'au 15 novembre

## DÉCEMBRE

- **Environnement**
  - Le défi Famille à énergie positive est lancé le 1<sup>er</sup> décembre, en partenariat avec l'ADIL
- **Habitat**
  - Le programme Habiter mieux s'achève le 31 décembre et aura permis aux propriétaires éligibles au dispositif de bénéficier de travaux et conseils en rénovation

chapitre

2

# Un territoire attractif





15 > Le tourisme

16 > L'aménagement et le développement économiques

20 > L'enseignement supérieur

# L'aménagement et le développement économiques

## PROMOTION DE L'OFFRE FONCIÈRE

### UNE OFFRE FONCIÈRE DIVERSIFIÉE

Pour accompagner l'implantation et le développement des entreprises sur le territoire, l'Agglo dispose d'une offre foncière diversifiée (industrie, logistique, tertiaire, artisanat), de l'ordre de 44 hectares viabilisés, répartis sur 15 des 23 parcs d'activités économiques communautaires.

### DES VENTES EN FORTE AUGMENTATION

En 2017, plus de 7 hectares ont été vendus ou étaient en cours de commercialisation (contre 3,1 ha en 2016 et 1,1 ha en 2015). Les actes de vente signés en 2017 portent sur un total de 55 775 m<sup>2</sup>, les autres transactions devant aboutir en 2018.

Acquéreur	Projet / Activité	Surface	Zone d'Activité
Renaud S.M.T.S.	Transfert d'activité - Serrurerie / Montage / Tuyauterie / Soudure	2 050 m <sup>2</sup>	Les Petits Affranchimens (BEAUVOIR S/NIORT)
SARL E.I.V.E.	Développement sur site - Création et entretien de jardins et espaces verts	8 479 m <sup>2</sup>	Saint-Florent (NIORT)
SARL L.L.S.	Développement sur site - Travaux de couverture / Location d'échafaudages	3 500 m <sup>2</sup>	Les Herses (AIFFRES)
Sté SANTALIS (Idem Santé & 2TP Santé)	Transfert d'activités - Développement de logiciels pour les centres de santé	2 264 m <sup>2</sup>	Le Trévins (CHAURAY)
OXYPHARM	Création d'activité - Répartition pharmaceutique	7 389 m <sup>2</sup>	Les Guillées (CHAURAY)
Thalya Groupe	Transfert et regroupement d'activités - Vente à domicile de produits de confort et bien-être	8 000 m <sup>2</sup>	Le Luc - Les Carreaux (ECHIRE / ST.GELAIS)
Entreprise PARRAULT	Transfert d'activité - Menuiserie	2 332 m <sup>2</sup>	Bâtipolis (AIFFRES)
CORETECH (Chronopost)	Création d'activité - Plateforme logistique	21 761 m <sup>2</sup>	Bâtipolis (AIFFRES)
La Forge de Rohane	Transfert d'activité - Ferronnerie d'art	1 080 m <sup>2</sup>	Les Pierrailleuses (GRAN-ZAY-GRIPT / ST.SYM-PHORIEN)

CARCED-Promocash	Transfert d'activité - Plateforme de livraison et point de vente aux professionnels	8 976 m <sup>2</sup>	Bâtipolis (AIFFRES)
BOYER Laurent	Transfert et regroupement d'activités - Habillement et équipements militaires		
Esprit Sommelier	Transfert d'activité - Cave à vins	3 036 m <sup>2</sup>	Pôle Sports (NIORT)

## PROMOTION DE L'OFFRE IMMOBILIÈRE

### LOCAUX PROFESSIONNELS : 39 DEMANDES SATISFAITES

Locaux	Demandes satisfaites en 2017	Demandes pour 2017	Offres au 31/12/2017
Ateliers	17	34	81
Bureaux	20	39	128
Commerces	2	12	97
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>84</b>	<b>306</b>
Évolution 17/16	- 5 %	- 14 %	- 13 %

### PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES : 16 ENTREPRISES HÉBERGÉES

Hébergement à durée limitée (3 ans maximum) des créateurs d'entreprise. L'offre immobilière se compose de bureaux de 11, 22 et 33 m<sup>2</sup>. 16 entreprises ont été hébergées à la pépinière, ainsi que 6 domiciliées.

### ATELIERS RELAIS : 2 ATELIERS LOUÉS

Situés à Echiré sur la ZAE Le Luc/les Carreaux, 3 entreprises ont été hébergées sur l'année 2017.

### AUTRES OFFRES IMMOBILIÈRES

Le service économique gère également 5 commerces, 2 bâtiments tertiaires ainsi que 6 surfaces d'ateliers, occupés à 80% au 31/12/2017.

## LES FILIÈRES

### LA LOGISTIQUE ET NIORT TERMINAL

L'offre et les équipements de Niort Terminal ont permis quasiment 160 rotations cumulées sur le territoire :

- 50 sur Prahecq ;
- 52 sur La Crèche ;
- 106 sur le site de St-Florent.

Sur l'ensemble de l'exercice, l'activité de St Florent a permis de transporter près de 4 169 Unité de transports Intermodales (caisse, container ou wagons conventionnels). L'opérateur Modal ouest a pu mettre en œuvre sur une partie de l'année 2017 une troisième rotation.

### LES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES (ICC)

Dans le cadre d'une convention de partenariat triennale, l'agglomération continue de soutenir l'association 36 Quai des Arts, qui regroupe des artisans d'art et qui anime notamment le festival des métiers d'arts « empreintes »

### L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) Maison de l'ESS

- Bâtiment dédié aux activités de l'ESS et a son développement

- Animation du site et accompagnement des entreprises en pépinière, confiés à la SCIC Elan Coopératif Niortais.

### Forum national de l'ESS et de l'Innovation Sociale à Niort (Acclameur), les 19 et 20 octobre 2017

- L'Agglomération accueille depuis 4 ans le Salon National de l'ESS, devenu cette année le Forum National de l'ESS et de l'innovation Sociale. Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, l'Agglomération est donc co-organisatrice du Forum National de l'ESS et de l'IS. Cet engagement, financier à hauteur de 80 000 euros, témoigne d'une réelle volonté de la collectivité d'œuvrer pour le développement de l'ESS & de l'IS.

- Un slogan : « Niortagglo », capitale de l'ESS »

### Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE), porté par la SCIC Elan Coopératif Niortais

- Accompagnement de l'Agglomération pour le développement de projets en 2017, autour de la marque Hubéco, qui cible l'optimisation des ressources des entreprises locales. Plusieurs projets ont été développés dans ce cadre, et ont

mobilisés des partenaires :

- Démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT). Après avoir impulsé une démarche d'EIT sur le territoire niortais en 2015, l'Agglomération a passé le relais au Pôle Territorial de Coopération Economique qui pilote et anime le déploiement opérationnel sur la période 2016-2018. L'Agglomération a été en 2017 un partenaire privilégié impliqué dans la gouvernance, le financement et la mise en œuvre de cette démarche.
- Création d'une formation pour les dirigeants des structures de l'ESS, en partenariat avec l'Agglomération et l'Université de Poitiers
- Création d'un collectif de financeurs de projets à dimension sociale et solidaire

#### **Soutien aux projets locaux innovants en matière d'ESS. Par exemple :**

- Jadopteunprojet.com, la plate-forme régionale de financement participatif.
- > <http://aggloniort.jadopteunprojet.com> : mini-site dédié aux projets développés sur le territoire de l'agglomération.

#### **Membre du réseau national RTES : Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire**

- Participation à plusieurs réunions sur les évolutions de l'ESS et la place des collectivités territoriales

#### **FILIÈRE COMMERCE :**

L'agglomération a inscrit la Politique du Commerce parmi ses compétences depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 en application de la Loi NOTRe d'août 2015. Un poste de chargé(e) de Mission Commerce et Prospection a été créé en août 2017 afin d'assurer les missions suivantes :

- Animation et prospection commerciale dans le cadre de la collaboration partenariale
- Définition de la stratégie commerciale du territoire
- Définition de l'intérêt communautaire du commerce dans un délai de 2 ans en compatibilité avec le SDEC et les orientations du territoire

- Développement Commercial et la Prospection d'enseignes commerciales pour les centres villes et centre bourgs.

#### **NIORT NUMERIC :**

- Travail en réseau avec les partenaires confirmés sur les questions liées à la formation, au recrutement, à la mise en valeur de la filière, à l'information, à la veille à la diffusion des bonnes pratiques
- SPN : convention annuelle pour participer à l'animation de la filière
- CBE : 2 job dating (mars et octobre)
- Présence au salon du numérique de la Rochelle 10 et 11 oct 2017 (20 entreprises du territoire présentes)
- 11 cafés technos organisés (3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois)
- Lancement en septembre 2017 des Afterworks by Niort Numeric (4 afterworks organisés tous les 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois)
- Hackathon IMA septembre 2017 : Niort Numeric partenaire et en soutien logistique
- Création de l'association Le Phare en Décembre 2017 : objet : accompagner l'innovation.
- Création d'un accélérateur de startup « French assurtech » en lien avec MAAF, MACIF, MAIF, Groupama, Medef 79 et niort agglomération
- Niort Numeric#5 : « la transformation numérique des entreprises » 9 et 10 mars
  - 4200 visiteurs (dont 400 étudiants) sur les 2 jours
  - Soirée French tech : 440 participants
  - 52 stands et 284 exposants
  - 625 rdv d'affaires organisés dans la journée pour 32 donneurs d'ordre et 110 fournisseurs
  - 21 structures de formation représentées
  - 564 entretiens organisés au job dating pour 43 entreprises et 128 candidats et 205 offres d'emploi.



## NOUVEAUX DIRIGEANTS 2017 - PARTENARIAT CCI / CMA

1 session de formation de 6 modules à destination des nouveaux dirigeants (stratégie, pilotage d'entreprises) : 20 entreprises participantes

+ 3 modules thématiques (ouverts à toutes les entreprises du territoire) :

- Accompagnement à la transmission en atelier collectif qui sera complété pour ceux qui le souhaitent par un accompagnement spécifique et individualisé à l'évaluation de l'entreprise
- Information et sensibilisation des entreprises sur les marchés publics

## OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE

### ACCUEIL - INFORMATION

- **34 995 personnes accueillies** - hausse de 10 % par rapport à 2016 - dans les 3 bureaux d'information (à noter : la transformation du bureau d'accueil de St Hilaire la Palud en simple Point Info Tourisme au sein de la poste communale).
- Fréquentation du site Internet : **212 900 connexions en 2017 (+6.7 %)**
- Origine géographique de la clientèle française en séjour : Ile de France, Ouest et Val de Loire avec une forte clientèle régionale pour les excursions.
- Origine géographique de la clientèle étrangère : Grande Bretagne, Belgique, Espagne (sur Niort principalement) et Allemagne, Pays Bas.
- Profil de la clientèle : majoritairement une clientèle de + 45 ans et de retraités et en demande de loisirs.

### POINTS MARQUANTS 2017

- un renforcement de la dynamique **Tourisme d'Affaires** avec la reconduction d'un **plan d'actions de 30 000 euros** co-élaboré avec le Club Tourisme d'Affaires (envoi de lettres d'information électroniques auprès de prospects qualifiés, achat d'espace, participation à des salons ou événements spécialisés tels Bedouk et Réunion...) et l'organisation des 1ers Rendez-Vous du Tourisme d'affaires Niort Marais poitevin à Paris associant 15 partenaires locaux au sein de la Maison Nouvelle-Aquitaine.
- **des recettes de partenariats en hausse pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive** pour atteindre 145 000 euros HT (+12%).
- Un **déploiement sur les réseaux sociaux** avec l'arrivée d'un collaborateur dédié à la communication digitale
- une **activité commerciale en hausse** (principalement séminaires et congrès) avec un chiffre d'affaires de **505 000 euros TTC (+23 %)** et **marge de 82 000 euros TTC (+ 10.6 %)**.
- une progression continue **des nuitées hôtelières recensées par l'INSEE** pour atteindre une nouvelle fois un niveau jamais égalé **de 280 000 nuitées** (hausse de 18 000 nuitées par rapport à 2016 soit + 6.8%).
- l'accompagnement par l'Office de Tourisme des événements locaux liés à la gratuité des transports ou la mise en service de la LGV.

## PROMOTION ÉCONOMIQUE

### PROSPECTION

- **Salon régional du créateur**
- **Salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI).**
- **Régional Partner**

Sur les 8 premiers mois de l'année 2017 l'Agglomération a missionné l'agence Regional Partner pour prospecter les entreprises exogènes aux territoires.

### COMMUNICATION

- **Soirée Top des entreprises**

En partenariat avec La Nouvelle République, l'Agglomération a décerné, le 06 Décembre 2017, le prix spécial du numérique à la société TEDELEC.

- **Soirée de l'excellence - CMA79**

L'agglomération est partenaire de la 17<sup>ème</sup> soirée de l'excellence de la CMA79, qui s'est tenue le 08 décembre 2017.

## AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE

- **L'aménagement des zones d'activités économiques :** acquisitions foncières et conduite d'opération (études et travaux).
- **Les voiries communautaires des ZAE :** études et projets d'infrastructures ; entretien, requalification (réseaux, espaces verts et ouvrages d'art des zones d'activités économiques).

### AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE)

#### Principales opérations d'aménagement en 2017 (budget annexe)

Parc d'activités / ZAE	Nature des travaux	Réalisés en 2017
<b>Parc d'activités Le Luc-Les Carreaux (Échiré / Saint-Gelais)</b>	Etudes et travaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude de suivi environnemental post travaux d'aménagement</li> <li>• Travaux d'extension de réseaux</li> </ul>
<b>PA les Rochereaux (Chauray)</b>	Travaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déconstruction friche (pavillon d'habitation)</li> </ul>
<b>PA Pierre-Mendès-France ZAE Gutenberg</b>	Travaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagements paysagers giratoire rue Gutenberg</li> </ul>
<b>Parc d'activités des CHERACLES (Mauzé / Prin)</b>	Acquisition	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisition foncière</li> </ul>
<b>ZAE Fiée des Lois (Prahecq)</b>	Etude	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude « loi sur l'eau » et réalisation de levés topo complémentaires</li> </ul>
<b>ZAE Les petits affranchimens</b>	Etude	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préétude de raccordement électrique</li> <li>• MOE pour l'extension de la ZAE</li> </ul>

#### Entretien et requalification des voiries-réseaux-espaces verts et ouvrages d'art des ZAE

Parc d'activités	Nature des travaux	Réalisés en 2016
<b>Parc d'activités des Portes du Marais – Les Charmes (Bessines)</b>	Travaux de requalification	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de la fin des travaux d'aménagement Travaux d'éclairage public</li> </ul>
<b>Parc d'activités des Portes du Marais – Ebaupin (Bessines)</b>	Travaux de sécurisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de coussins berlinois et de lisses bois</li> </ul>
<b>Parc d'activités des Roche-reaux Nord (Chauray)</b>	Contre allée avenue de Paris	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réfection voirie et trottoirs – gestion des eaux pluviales et création de stationnements</li> </ul>
<b>Parc d'activités des Roche-reaux sud (Chauray)</b>	Rue Puits de la Ville mise en sécurité et requalification	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Solde opération (décompte général et définitif)</li> </ul>
	Boulevard Ampère	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réfection de voirie et trottoirs</li> </ul>
<b>Parc d'activités de TREVINS (Chauray)</b>	Travaux de voirie, rue du Nauron	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux de confortement et d'entretien des espaces verts</li> </ul>
	Rue de la Boëtte – requalification	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux d'espaces verts</li> </ul>
	Rue Vigneau de Souché – requalification	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux de confortement et d'entretien des espaces verts</li> </ul>
	Rue Vaucanson – requalification	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux de confortement et d'entretien des espaces verts</li> </ul>
<b>Parc d'activités Pierre Mendès-France (NIORT)</b>	Rue Vaumorin	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réfection de voirie et trottoirs</li> </ul>



<b>Parc d'activités Pierre Mendès-France (NIORT)</b>	Délaissés giratoire de Chaban (entrée Mfrance)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux de confortement et d'entretien des espaces verts</li> </ul>
	Requalification Rues Fief d'Amourettes et Ferdinand de Lesseps	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes techniques et études de MOE</li> </ul>
<b>P.A. TECHNOPOLE (Niort)</b>	Canal de Noron – Entretien jussie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite du plan de gestion de la jussie</li> </ul>
	Rue de Galuchet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Solde versé à la Ville de Niort sur travaux 2015</li> </ul>
<b>PA Saint-Liguaire</b>	Rue pied de fond	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signalisation horizontale suite aux travaux de réfection de chaussée</li> </ul>
<b>PA Saint-Florent</b>	Requalification	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes techniques et Etudes de maîtrise d'œuvre</li> </ul>
<b>ZAE Les Sablonnières (Epannes)</b>	Renouée du Japon Entretien	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite du plan de gestion</li> <li>• Engazonnement des trottoirs</li> </ul>
<b>Friche MATHE (convention EPF) – Le Vanneau</b>	Appel à projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réception candidatures, Avenant de prolongation avec EPF</li> </ul>
<b>PA Fiée des Lois (Prahecq)</b>	Travaux de voirie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création raquette de retournement PL</li> </ul>
<b>PA Les Pierrailleuses</b>	Compensation environnementales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisition foncière et gestion environnementale</li> </ul>
<b>PA Le Luc Les Carreaux</b>	Rue du Puits Japie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux de réfection de chaussée et création cheminement piéton</li> </ul>
<b>Accès Bourg Echiré</b>	Création d'un échangeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation au financement des travaux</li> </ul>
<b>Signalétique</b>	Déploiement de la signalétique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fabrication et pose de divers mobiliers de signalétique</li> </ul>
<b>Ensemble des ZAE</b>	Mise aux normes Eclairage public	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite du programme de travaux, Travaux d'investissement pour une réduction des consommations</li> </ul>
	Travaux de mise en sécurité diverses	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interventions ponctuelles sur chaussée ou trottoirs</li> </ul>
	Travaux d'investissement divers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Destinés à diminuer les coûts d'entretien ou à remplacer des équipements vétustes ou accidentés</li> </ul>
	Entretien des voiries et espaces verts	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi des conventions CAN/Communes pour le petit entretien + préparation renouvellement, Développement et gestion de la procédure de suivi de la facturation et de la gestion des DR/DICT + Guichet unique</li> </ul>

Chiffres clés

## 26 ZAE

plus de 1100 ha pour 60 km  
de voiries





# L'enseignement supérieur

**Le service favorise l'accueil et le développement de l'enseignement supérieur en lien avec les acteurs. Sa vocation au service des partenariats doit permettre de créer des liens avec les différentes entités au service de l'emploi local et de son développement.**

## **L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À NIORT**

A la rentrée 2017, plus de 2 500 étudiants préparent leur avenir dans l'agglomération. Une grande partie est inscrite en BTS (assurance, gestion, commercial, informatique, chaudronnerie...) ou en classe préparatoire aux grandes écoles.

D'autres sont inscrits à l'Institut de formation en soins Infirmiers (IFSI) ou à l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) ; nouveau nom des IUFM.

D'autres encore poursuivent en DUT, licence ou master leurs études au sein du Pôle universitaire de Niort (PUN) : Institut universitaire de technologie (IUT), Institut d'administration des entreprises (IAE), Institut des risques industriels, assurantiels et financiers (IRIAF) et l'Unité de formation et de recherche (UFR) de Droit et sciences sociales.

## **LE 5<sup>E</sup> SALON DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DES MÉTIERS**

La 5<sup>e</sup> édition du Salon de l'enseignement supérieur et des métiers s'est tenue le 19 novembre 2017 pour la seconde fois à l'Acclameur. Elle a remporté un nouveau

succès de fréquentation avec près de 4 000 visiteurs. Cette réussite confirme un réel besoin sur le territoire et récompense le travail partenarial ainsi que l'organisation assurée par le groupe L'Étudiant.

## **LE PÔLE UNIVERSITAIRE DE NIORT (PUN) : LA FINALISATION D'UN CAMPUS NIORTAIS**

Installées sur le site de Noron, les différentes composantes de l'Université (IUT, IAE, IRIAF et UFR de Droit) ont été rejointes par l'ESPE en septembre 2016.

## **LE FONCTIONNEMENT DU PUN**

Une convention bipartite signée en 2016, pour la période 2016-2018, avec l'Université précise les participations financières de l'agglomération au fonctionnement du PUN. Pour 2017, l'agglomération a versé 600 000 € pour le fonctionnement du PUN. Par ailleurs, l'agglomération s'est engagée dans l'élaboration d'un Schéma local de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, en axant une ouverture plus forte vers le territoire et ses besoins en terme d'emplois.

### LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

La bibliothèque de Niort, intégrée au service commun de documentation de l'Université de Poitiers, possède un fonds important dans les domaines de l'assurance et de l'expertise des risques.

### L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS

La 9<sup>e</sup> édition du Guide de l'étudiant niortais a été réalisée par le service communication de l'agglomération. Le guide se décline désormais au format numérique sur **niortagblo.com** à la rubrique Habiter-étudier, Enseignement supérieur

### L'ASSOCIATION DES VILLES

#### UNIVERSITAIRES DE FRANCE (AVUF)

Adhérente depuis quelques années à l'AVUF, l'agglomération fait partie depuis 2014 du conseil d'administration de l'association, renforçant ainsi son implication dans le réseau national des villes universitaires.



chapitre

3

# Un territoire solidaire





- 23 > L'aménagement du territoire
- 26 > La politique de l'habitat
- 34 > Les transports et déplacements
- 38 > La cohésion sociale et l'insertion
- 41 > Les gens du voyage

# L'aménagement du territoire

2017 fut une année de recueil d'informations et de partage des connaissances du territoire de l'Agglomération par la réalisation d'un diagnostic partagé dans le cadre du SCoT et du PLUiD.

Objectif premier : en faire ressortir les besoins des populations et ainsi les enjeux prioritaires de l'Agglomération pour les 10-20 à venir.

## SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT) ET PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL AVEC UN VOLET DEPLACEMENT (PLUID)

### Un diagnostic partagé

Tout d'abord, l'élaboration d'un diagnostic partagé a été l'occasion de lister les atouts, les opportunités, les faiblesses et les menaces sur l'ensemble des thématiques liées à la gestion et l'animation du territoire.

Pour cela, différents temps d'échanges ont été mis en place (sorties terrain, ateliers thématiques/territoriaux/transversaux, réunions de travail, ...) où l'ensemble des communes (élus et techniciens) et partenaires (consulaires, CD, CR, Etat, associations locales, syndicats...) ont pu s'exprimer et enrichir le diagnostic (exemple : près de 250 personnes étaient présentes aux ateliers thématiques de mars 2017). Des outils ont également été mis à disposition des habitants (ateliers à la population, réunions publiques mais aussi registres d'observation, diagnostic synthétique, documents de communication...). Des études particulières ont également été livrées et adossées à l'état des lieux de l'Agglo comme le diagnostic agricole réalisé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture ou encore l'étude « Occupation du Sol à Grande Echelle » avec l'IGN.

Tout cet exercice a permis d'identifier une liste de plus de 70 enjeux pour le devenir de la Communauté d'Agglomération.

### La définition d'enjeux prioritaires à 10, 20 ans

Une phase de définition du projet politique à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) s'est ensuite développée à partir du 4ème trimestre 2017 et devrait se poursuivre tout au long de l'année 2018 pour déterminer les objectifs de développement du territoire à horizon 10 ans (PLUiD) et à horizon 20 ans (SCoT). De nouveaux temps d'échanges ont été engagés avec les mêmes acteurs, y compris la population (d'autres sont à venir) où plus de 160 personnes étaient présentes (élus, partenaires, population) aux ateliers de novembre 2017. Il en est notamment ressorti un certain



nombre d'actions proposées sur des thématiques très diverses (économie, mobilités, habitat, énergies, environnement,...), qui vont orienter les priorités du projet politique voire même permettre d'y répondre.

Il est à souligner que des liens très forts se tissent entre l'élaboration du SCoT et du PLUiD et la réalisation d'autres documents sectoriels tels que le PCAET (Energie-Climat) ou encore le SDEC (Economie) de l'Agglo. Une démarche transversale s'opère.

## **BILAN 2017 DE LA COMPETENCE PLU**

L'agglomération poursuit en 2017 la gestion des documents d'urbanisme communaux en attendant l'approbation du PLUiD, afin de répondre aux besoins des communes.

Pour accompagner les communes qui souhaitent modifier leur document communal, un guide de procédure entre les communes et l'Agglomération a été construit et sert désormais de cadre de référence.

### **Procédures achevées par l'agglomération**

- 1 élaboration (Prahecq)
- 1 modification (Niort)
- 2 modifications simplifiées (Aiffres, Vouillé)
- 3 mises à jour

### **Procédures annulées à la demande des communes**

- 1 révision générale (Bessines)

### **Procédures en cours**

- 2 modifications (Coulon, Prahecq)
- 6 modifications simplifiées (Aiffres, Amuré, Beauvoir-sur-Niort, Echiré, Prahecq, Le Vanneau-Irleau)

*(Extrait du débat de la politique locale de l'urbanisme 2017 du 20 novembre 2017)*

## **INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES**

### **Etat d'avancement**

**Rappel :** L'inventaire des zones humides est une obligation qui relève du SAGE.

Le SAGE fixe une obligation de réalisation de l'inventaire des zones humides pour l'approbation d'un PLU (ou PLUi) sur la ou les communes couvertes par ce document d'urbanisme. Pour ce qui concerne l'Agglomération, cet inventaire est à réaliser sur 36 des 45 communes (9 l'ont déjà effectué lors de la réalisation de leur PLU Grenelle).

Cet inventaire doit se dérouler sur les années 2017 et 2018 et au-delà de l'obligation réglementaire, il viendra enrichir le cadre global des réflexions et décisions pour un aménagement du territoire respectueux des équilibres des milieux naturels.

### **36 communes concernées sur les 45 de l'Agglomération (9 inventaires déjà réalisés)**

#### **3 Lots pour le Marché (montant total : 232 000 € HT) :**

**Lot1 :** AMURE, ARCAIS, LE BOURDET, COULON, MAGNE, PRIN-DEYRANCON, SAINT-GEORGES-DE-REX, SANSAIS, VALLANS, LE VANNEAU-IRLEAU

**Lot2 :** BEAUVOIR-SUR-NIORT, BELLEVILLE, BOISSEROLLES, PRISSE-LA-CHARRIERE, LA FOYE-MONJAULT, FRONTENAY-ROHAN-ROHAN, MAUZE-SUR-LE-MIGNON, PRIAIRES, LA ROCHENARD, SAINT-ETIENNE-LA-CIGOGNE, SAINT-SYMPHORIEN, THORIGNY, US-SEAU

**Lot3 :** BRULAIN, CHAURAY, FORS, GERMOND-ROUVRE, JUSCORPS, SAINT-GELAIS, SAINT-MARTIN-DE-BERNEGOUE, SAINT-MAXIRE, SAINT-REMY, SAINT-ROMANS-DES-CHAMPS, SCIECQ, VILLIERS-EN-PLAINE, VOUILLE

**Montant payé :** 162 000 € TTC

#### **Avancement opérationnel :**

- Phase terrain terminée : 27 communes
- Résultat final/traitement et données SIG : 13 communes
- Validation par la CLE/dossiers terminés : 5 communes

## BILAN ANNUEL 2017 DU SERVICE URBANISME RÉGLEMENTAIRE

### Une mission première d'instruction pour les communes :

Le service Urbanisme Réglementaire, service mutualisé pour l'instruction des actes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...), instruit depuis le 1er juillet 2013 les demandes d'autorisation d'urbanisme délivrées par les Maires. Une convention établit la répartition des missions entre les communes et le service UR de l'Agglomération (voir annexe 1). L'instruction des dossiers d'urbanisme est l'activité principale dont bénéficient directement les 34 communes du territoire qui ont signé une convention de type A. Pour les 4 communes en convention B, le service UR, qui n'instruit pas ces dossiers d'urbanisme, apporte une expertise technique et juridique en cas de dossiers complexes.

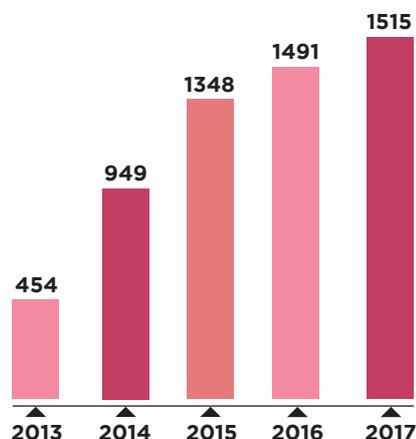
### Des missions de conseils et d'assistance complémentaires pour assurer une instruction de qualité auprès des communes :

Ce service poursuit et développe ses activités auprès de l'ensemble des communes, soit 38 communes (3 communes en compétence Etat et une commune n'ayant pas conventionné), comme le paramétrage et la mise à disposition du logiciel métier; les formations pour les agents des communes, la fourniture de données et de statistiques sur les thématiques urbanisme-foncier-habitat, l'assistance au contrôle des travaux dans les lotissements, la veille réglementaire, et le conseil et l'assistance auprès des élus, des usagers ou des services communaux ou communautaires. Son activité est en constante augmentation depuis sa création principalement en raison de l'extension du territoire et du nombre de communes qui ont conventionné. La qualité de l'instruction des actes instruits est un indicateur de satisfaction des communes (absence de décisions tacites, rapidité des propositions de décisions, informations connexes à l'urbanisme et mentionnées dans les décisions, etc...). La notion de service en complément de l'instruction est un marqueur significatif du travail engagé par l'Agglomération. Il est certes consommateur de temps, mais il concourt à la cohésion territoriale et construit le cadre global de confiance entre les communes et la collectivité CAN.

Le ratio est ainsi de 378 dossiers/instructeur ETP en 2017 et est en constante montée en charge depuis la création du service en 2013.

Afin de situer l'activité du service, un guide élaboré par l'AdCF et l'AMF en 2014 indiquait une moyenne de 300 dossiers/ETP/an. Une étude réalisée en septembre 2016 (Groupe Caisse des Dépôts) auprès de 10 EPCI est venue confirmer cette donnée (moyenne de 250 à 350 dossiers/instructeur ETP/an). Ci-dessous un tableau recensant le volume et le type d'actes instruits par le service.

### DOSSIERS DÉPOSÉS EN MAIRIE ET INSTRUITS PAR LE SERVICE ADS



	2015	2016	2017
Permis de construire	401	389	510
Permis d'aménager	22	36	28
Déclaration préalable	761	858	784
Certificat d'urbanisme opérationnel	158	193	175
Permis de démolir	6	15	18
<b>TOTAL</b>	<b>1 348</b>	<b>1 491</b>	<b>1515</b>

Au-delà de cette vision purement statistique, les missions du service Urbanisme Réglementaire ont su évoluer, notamment depuis la prise de compétence en matière de PLU par l'Agglomération. Il instruit également les Déclarations d'Intention d'Aliéner et assiste les communes dans l'exercice de cette délégation de DPU.



# La politique de l'habitat

A l'appui du Programme Local de l'Habitat (PLH), exécutoire depuis janvier 2016, la politique de l'habitat poursuit son objectif de favoriser les parcours résidentiels et de vie du plus grand nombre, par le développement d'un parc de logements qualitatif et diversifié.

Composante majeure du Projet de territoire, elle s'attache à préserver les équilibres démographiques et économiques territoriaux, tout en contribuant à la fois aux objectifs nationaux d'amélioration de l'habitat (rénovation énergétique, lutte contre l'habitat indigne et dégradé, adaptation au vieillissement, à la perte d'autonomie et aux handicaps), et au soutien du tissu économique local.

## ◆ MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D' ACTIONS DU PLH 2016-2021 .....

Inscrit dans une perspective à horizon 2030, ce nouveau PLH a été établi sur la base :

- d'une croissance démographique toujours dynamique (+ 0,85 % par an), avec un vieillissement de la population active compensé par l'arrivée de nouveaux actifs (+ 0,50 % par an de variation de l'emploi),
- d'un développement de la production nouvelle de logements (y compris celle de logements conventionnés et à loyers modérés), recentrée dans les secteurs géographiques les mieux équipés : Niort et la première couronne urbaine,
- d'une volonté de mobiliser, en priorité, le tissu urbain et le parc de logements anciens existants dans les centres-bourgs et centres-anciens.

La mise en œuvre de son programme d'actions par la définition des conditions, modalités et dispositions d'attributions d'aides financières accordées par l'agglomération et les communes, s'est traduite par plusieurs délibérations du conseil d'agglomération relatives :

- au logement social (réhabilitation/adaptation et production neuve), y compris son volet « Foncier »,
- à l'accession à la propriété,
- à l'investissement locatif privé,
- au parc ancien.



### Chiffres clés

#### Programme

<b>5</b>	<b>18</b>
fiches actions	dispositifs opérationnels

## 750

logements neufs  
en moyenne par an\*

\* (dont 510 au sein de l'espace métropolitain), y compris 90 nouveaux logements locatifs sociaux (dont 75 au sein de l'espace métropolitain et 15 dans les autres espaces du territoire)

#### Investissement et fonctionnement

## 27 M€ pour 6 ans

## ◆ INSTANCES DE GOUVERNANCE ET D'ANIMATION DU PLH

Suite au lancement d'une étude sur l'amélioration du parc ancien en décembre 2016, relative à la définition d'un nouveau dispositif opérationnel communautaire pour la période 2018-2022 (cf ci-dessous), un Comité de pilotage et un Comité technique spécifiques ont été constitués. Compte-tenu de ce contexte particulier, les instances de validation de la politique de l'habitat, telles que les Comités de pilotage, Comités technique et Conférence annuelle du logement n'ont pu être mobilisées normalement.

En revanche, les diverses instances d'animation (ou groupes de travail) du PLH ont continué de l'être régulièrement afin de mesurer l'état d'avancement des actions opérationnelles :

- habitat social et stratégie territoriale,
- accession à la propriété,
- investissement locatif privé,
- observatoire de l'habitat.

### Chiffres clés

**40** réunions des diverses instances et groupes de travail

**1** étude sur le parc ancien

## ◆ CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT (CIL)

Installées en 2015, les différentes instances de la CIL, telles que la Séance plénière, le Bureau et l'instance technique, ont poursuivi, dans le cadre de la définition d'une politique intercommunale d'attributions de logements sociaux, leurs travaux entrepris en 2016 afin de :

- Définir un diagnostic partagé, des orientations, et des préconisations se traduisant par l'élaboration d'un « Document Cadre », puis la rédaction d'engagements partenariaux inscrits dans la Convention intercommunale d'attributions (CIA), conformément à l'article 8 de la loi LAMY,
- Définir un Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'informations des demandeurs, conformément à l'article 97 de la loi ALUR.

### Chiffres clés

**67** membres ou organismes/personnalités qualifiés dans le domaine de l'habitat

**3** « Collèges » : les représentants des collectivités territoriales, des professionnels, et des usagers

**4** réunions de l'instance technique

### Etude pré-opérationnelle sur le parc ancien

A l'appui de fiches et d'approfondissements descriptifs sur l'identification de périmètres à enjeux urbains et d'habitat pour chacune des 45 communes, un programme communautaire a été défini pour la période 2018-2022 afin d'accorder pour l'amélioration du parc ancien, sous conditions, des aides financières aux propriétaires occupants et bailleurs privés.

#### Ce nouveau programme se compose :

- d'une OPAH « généraliste » sur les 45 communes du territoire (sans participation financière complémentaire des communes), afin de traiter les priorités de l'Etat (lutte contre la précarité énergétique et amélioration de la performance énergétique, lutte contre l'habitat indigne et très dégradé, adaptation des logements à la perte d'autonomie d'une personne âgée, à mobilité réduite ou handicapée, résorption du parc de logements vacants, production (en réhabilitation) des logements locatifs à loyers conventionnés...),
- d'une OPAH « Renouvellement Urbain multi-sites » sur 12 communes (Arçais, Beauvoir sur Niort, Echiré, Epannes, Frontenay Rohan-Rohan, Mauzé sur le Mignon, Niort, Prahecq, Saint-Georges de Rex, Saint-Hilaire la Palud, Saint-Rémy et Villiers en Plaine), comprenant une participation financière complémentaire de ces communes, afin de requalifier certains quartiers, secteurs et îlots dans leurs centres-bourgs et centres anciens (résorption du parc de logements vacants, production (en réhabilitation) de logements locatifs à loyers conventionnés, aides aux travaux des copropriétés fragiles ou dégradées, aides aux transformations ou changements d'usages, amélioration de l'aspect extérieur des logements réhabilités (façades).



## Chiffres clés

**1 200**

logements à rénover (dont 1 000 de propriétaires occupant et 200 de propriétaires bailleurs)

**17M€**

d'aides financières (dont 11,2 M€ par l'Etat/Anah, 5,1 M€ par l'Agglo et 700 000 € par les communes)

**2M€**

d'ingénierie pour le suivi-animation du programme

**ATTRIBUTION D'AIDES FINANCIÈRES****> AIDES À L'INVESTISSEMENT****PARC LOCATIF SOCIAL :**

Afin de répondre aux besoins de la population en matière de logements publics à loyers conventionnés (PLUS et PLA-I) sur le territoire, tout en développant l'attractivité de ce parc, l'Agglomération soutient financièrement le logement social.

**TYPE ET NOMBRE DE LOGEMENTS LOCATIFS FINANCÉS (HORS PRUS)**

Communes	Logements financés					
	Réhabilités		Adaptés		Neufs (foncier compris)	
	Nbre	Montant €	Nbre	Montant €	Nbre	Montant €
Aiffres	-	-	3	3 785	-	-
Arçais	-	-	1	1 188	-	-
Beauvoir-sur-Niort	-	-	4	5 444	-	-
Coulon	-	-	4	4 428	-	-
Echiré	-	-	-	-	43	718 500
Fors	-	-	2	2 219	-	-
Frontenay-Rohan-Rohan	-	-	11	14 038	-	-
Magné	-	-	4	4 678	-	-
Marigny	-	-	-	-	12	336 000
Mauzé-sur-le-Mignon	-	-	6	6 242	-	-
Niort	249	622 500	45	56 177	20	375 000
Prahecq	-	-	3	3 402	-	-
Vanneau-Irleau (Le)	-	-	1	1 228	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>249</b>	<b>622 500</b>	<b>83</b>	<b>102 829</b>	<b>75</b>	<b>1 429 500</b>
<b>Objectifs</b>	<b>220</b>	<b>550 000</b>	<b>10</b>	<b>15 000</b>	<b>90</b>	<b>2 250 000</b>

## Chiffres clés

**407**

logements locatifs sociaux subventionnés

**2,15M€**

d'aides accordées

**14M€**

de travaux générés

**PARC ANCIEN PRIVÉ :****PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) LABELLISÉ "HABITER MIEUX" (2014-2017)**

Le PIG labellisé « Habiter mieux » mis en place jusqu'au 31 décembre 2017, permet d'accorder des subventions, sous certaines conditions, aux propriétaires privés afin de lutter contre la précarité énergétique, l'habitat dégradé/indigne et d'adapter les conditions de logement à la perte d'autonomie (personnes âgées, à mobilité réduite ou handicapées).

En fonction des priorités annuelles fixées par l'Anah, ses objectifs quantitatifs sont de 100 logements à réhabiliter, dont 92 résidences principales de propriétaires occupants et 8 logements locatifs conventionnés de propriétaires bailleurs.

### Chiffres clés

**73**

logements subventionnés dans 19 communes

**830 000 €**

d'aides accordées, dont 680 000 € par l'Etat et l'Anah et 150 000 € par l'agglo

**1,6M€**

de travaux HT éligibles

### IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET ÉCONOMIQUE IMPORTANT

### Chiffres clés

**37%**

de gain énergétique en moyenne par logement (contre 25 % au minimum)

**- 100 kWhEP/m<sup>2</sup>**

sur la consommation moyenne

**3** devis en moyenne par dossier

relatifs prioritairement au chauffage, à l'isolation et aux menuiseries extérieures

**70%** des entreprises retenues ont leur siège social sur l'agglomération

### OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) RENOUVELLEMENT URBAIN (RU) DU CENTRE-VILLE DE NIORT (2013-2017)

Par convention signée en 2012 avec l'Etat, l'Anah et la Ville de Niort, l'Agglomération participe financièrement à la deuxième OPAH RU du cœur de l'agglomération niortaise, en accordant aux propriétaires bailleurs privés, une prime de sortie de vacance de 2 000 € ou 4 000 € pour les logements locatifs conventionnés sociaux ou très sociaux (en sus, pour ces derniers, du taux de subvention de 15 % accordé pour les travaux à réaliser).

### Chiffres clés

**8**

logements locatifs privés subventionnés

**30 000 €**

d'aides accordées

**753 000€**

de travaux HT éligibles

### ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ : PRÊT À 0 %

Afin de développer une offre permettant aux ménages aux revenus modestes d'acheter un bien immobilier (neuf ou ancien) pour la première fois, et aux communes de favoriser le fonctionnement optimum de leurs équipements publics (principalement les écoles), un Prêt sans intérêt (0 %) est mis en place depuis 2014, complémentaire ou non à celui de l'Etat (PZT +).

En plus d'offrir une période de différé du remboursement de 12 mois, ce dispositif permet d'accorder, sous conditions (de ressources notamment), et en fonction d'un coût d'opération maîtrisé, un prêt de 10 000 à 21 000 € (selon les cas) remboursable sur 15 ans, pour l'achat d'une maison ou d'un appartement neuf, ou d'un logement ancien (vacant ou non).

### Chiffres clés

**61**

primo-accédants aidés sur 17 communes

dont 20 pour l'achat d'une parcelle de terrain à bâtir et 41 pour l'achat d'un logement ancien à rénover (y compris l'achat d'un logement HLM)

**859 000 €**

de prêts à 0 % accordés par les établissements bancaires partenaires

**125 700 €**

de « bonifications de prêts » pris en charge par l'agglomération

**9,1M€**

de travaux TTC générés



### INVESTISSEMENT LOCATIF PRIVÉ : PRÊT LOCATIF SOCIAL (PLS)

Afin de soutenir la promotion immobilière privée, l'agglomération complète le dispositif du Prêt locatif Social (PLS) de l'Etat, par un soutien forfaitaire de 2 000 € par logement (hors EHPA/ EHPAD, maisons de retraite et foyers-logements), accordé aux investisseurs locatifs privés, avec un objectif de 60 logements sur 6 ans (pris en compte dans la part obligatoire de 20 % de logements sociaux décrits dans la loi Solidarité Renouvellement Urbains - SRU) :

- situés principalement dans les cinq communes concernées, ou potentiellement concernées, par l'article 55 de cette loi : Aiffres, Chauray, Echiré, Niort et Vouillé,
- faisant l'objet d'un prêt bonifié de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) octroyé par les établissements bancaires partenaires,
- faisant l'objet d'un conventionnement ouvrant droit à l'APL pour le locataire, sous conditions de ressources, dont les loyers plafonds sont déterminés annuellement par l'Etat, avec une décote de 20 % en zone B2 et de 25 % en zone C.

#### Chiffres clés

**1** logement subventionné à Vouillé | **24 000 €** d'aides accordées par l'aggl

#### > AIDES AU FONCTIONNEMENT

##### STRUCTURES SPÉCIFIQUES

- 27 000 € à l'Union départementale des associations familiales des Deux-Sèvres pour la gestion de la résidence d'accueil de Champclairot à Niort
- 25 000 € à l'association L'Escale site La Colline pour la gestion de la Maison Relais d'Aiffres
- 19 000 € à l'association départementale des Restos du Cœur pour la gestion de la résidence sociale Beusoleil à Niort.

##### HABITAT DES JEUNES

- 20 000 € à l'association L'Escale pour la gestion des deux résidences étudiantes situées à Niort

##### AUTRES (FSL ET ASSOCIATIONS)

- Fonds de Solidarité Logement : 62 681 € permettant l'accès ou le maintien dans un logement locatif public ou privé (paiement des impayés de loyers, de charges et des factures d'énergie)
- Adhésion/Convention à l'ADIL des Deux-Sèvres : 30 000 €
- Adhésion à l'AFIPADE pour les demandes et attributions sociales : 4 500 €.

#### Chiffres clés

**6** structures spécifiques subventionnées | **188 181 €** d'aides accordées

## L'OBSERVATOIRE DE L'HABITAT

Elaboré en partenariat avec les services de l'Etat et ceux de Niort, l'ADIL 79, les bailleurs sociaux, l'AFIPADE et le Conseil Département 79, et développé en fonction des objectifs poursuivis par le PLH, l'Observatoire de l'habitat comprend des données de cadrage relatives à l'habitat fiables et actualisables.

Destiné prioritairement aux élus de l'agglomération et aux partenaires de l'habitat, il se décline synthétiquement dans une « Lettre annuelle du PLH ».

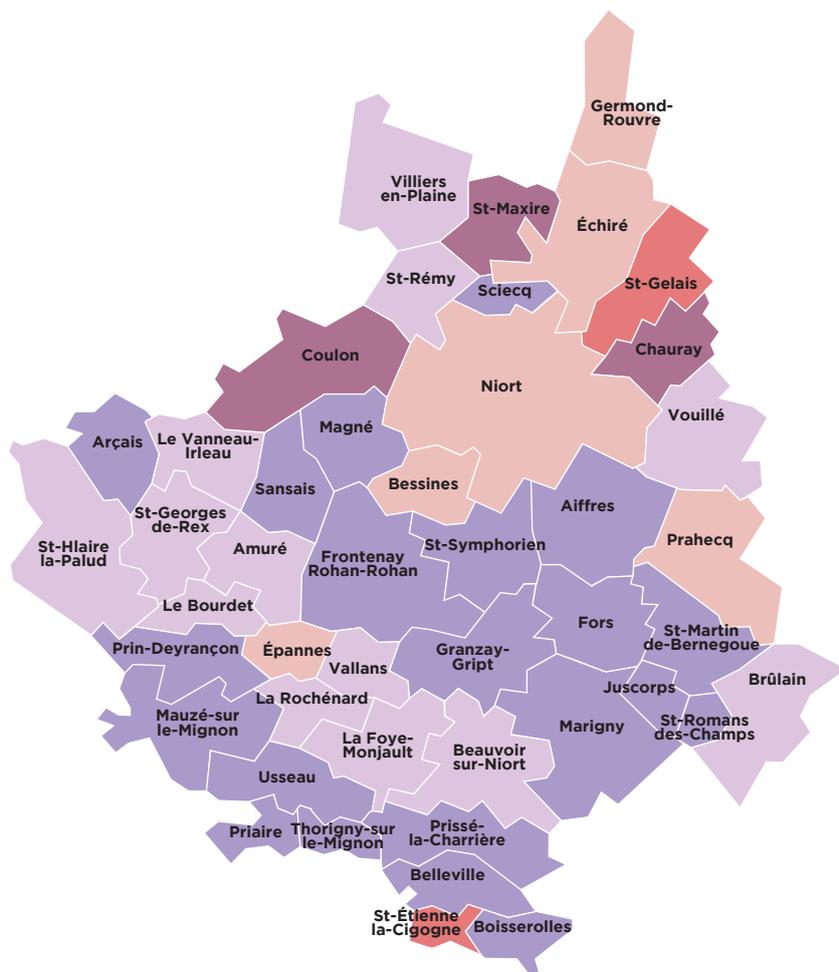
### RYTHME DE CONSTRUCTION

#### LES LOGEMENTS COMMENCÉS DEPUIS 2016

Périmètres	2016*			2017**		
	I	C	Total	I	C	Total
<b>Espace métropolitain</b>	177	62	<b>239</b>	444	120	<b>564</b>
Dont Niort	83	26	109	294	120	414
<b>Zone nord</b>	49	0	<b>49</b>	65	0	<b>65</b>
<b>Zone sud</b>	19	14	<b>33</b>	26	14	<b>40</b>
<b>Zone Marais</b>	15	0	<b>15</b>	21	0	<b>21</b>
<b>Nouvelles communes</b>	48	0	<b>48</b>	43	0	<b>43</b>
<b>Total CAN</b>	<b>308</b>	<b>76</b>	<b>384</b>	<b>599</b>	<b>134</b>	<b>733</b>

\* date réelle  
\*\* date de prise en compte

**INDICE DE CONSTRUCTION NEUVE POUR 1000 HABITANTS ENTRE 2010 ET 2015  
SUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS**



**Repères**

CAN : 5,8 logements/an/  
1000 habitants

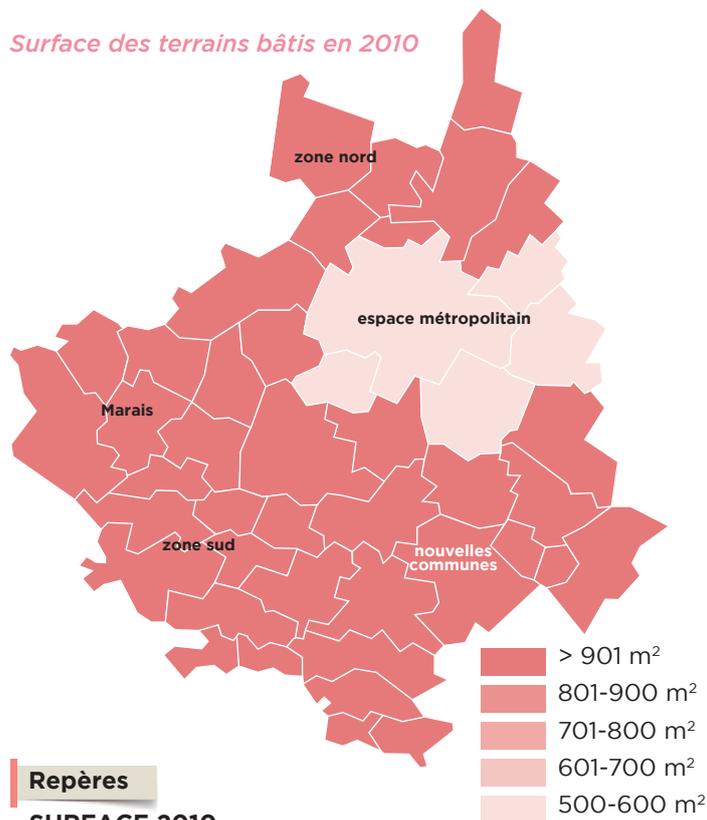
**Nombre annuel moyen  
des logements commencés  
pour 1000 habitants**

- de 1,7 à 4
- de 4,1 à 6
- de 6,1 à 8
- de 8,1 à 10
- de 10,1 à 12,4

Réalisation : Pôle attractivité, développement,  
cohésion et coopérations du territoire.  
Source : INSEE, RP 2013 et DREAL  
Sid@del2.

**CONSOMMATION FONCIÈRE**

*Surface des terrains bâtis en 2010*



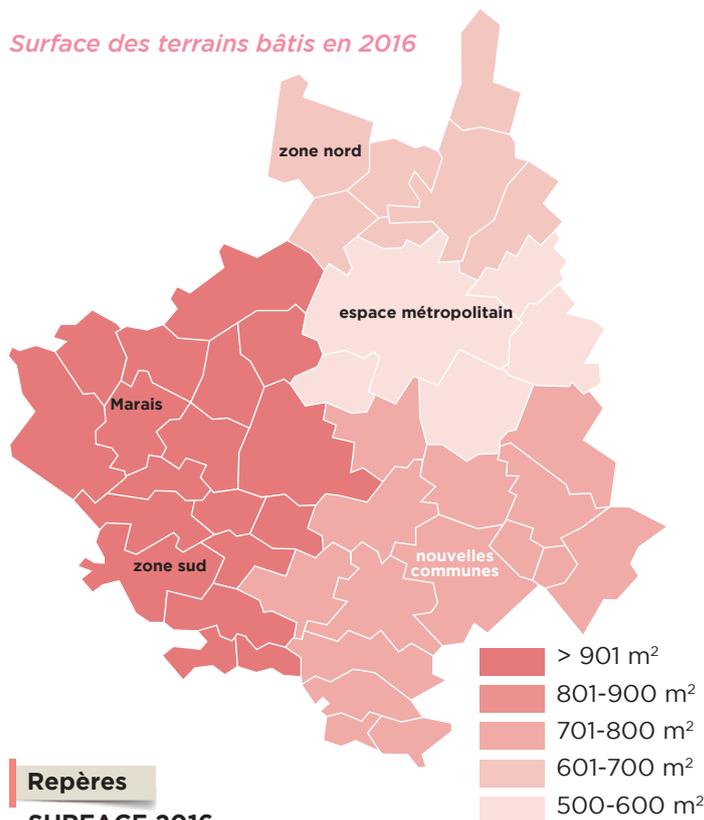
**Repères**

**SURFACE 2010**

CAN : 869 m<sup>2</sup>  
Niort : 640 m<sup>2</sup>

Source : DREAL Aquitaine - Limousin  
- Poitou-Charentes - Sid@del2 - carte  
ADIL 79

*Surface des terrains bâtis en 2016*



**Repères**

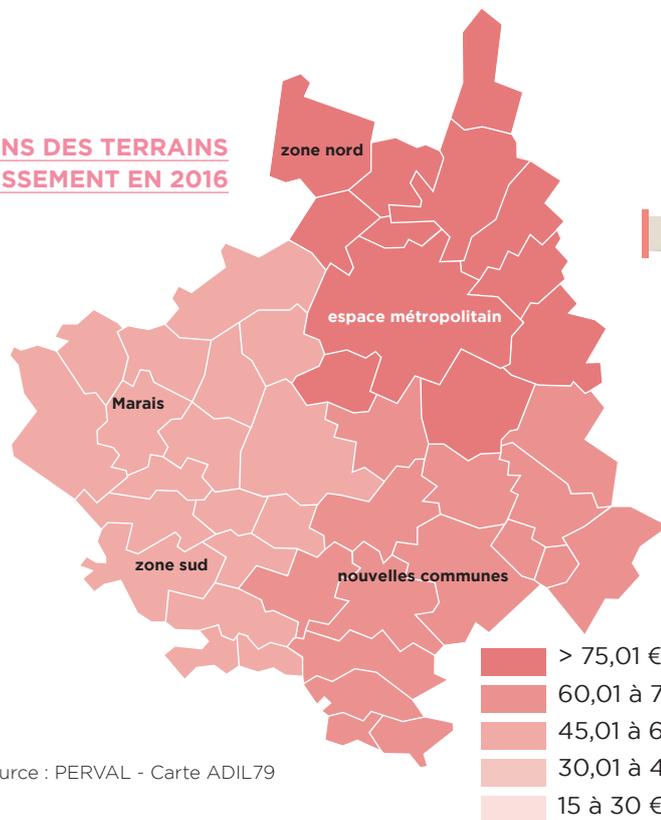
**SURFACE 2016**

CAN : 659 m<sup>2</sup>  
Niort : 569 m<sup>2</sup>

Source : DREAL Aquitaine - Limousin  
- Poitou-Charentes - Sid@del2 - carte  
ADIL 79

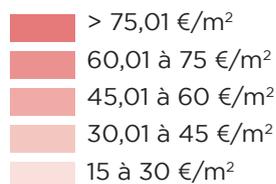


**PRIX MÉDIANS DES TERRAINS  
À BÂTIR EN LOTISSEMENT EN 2016**



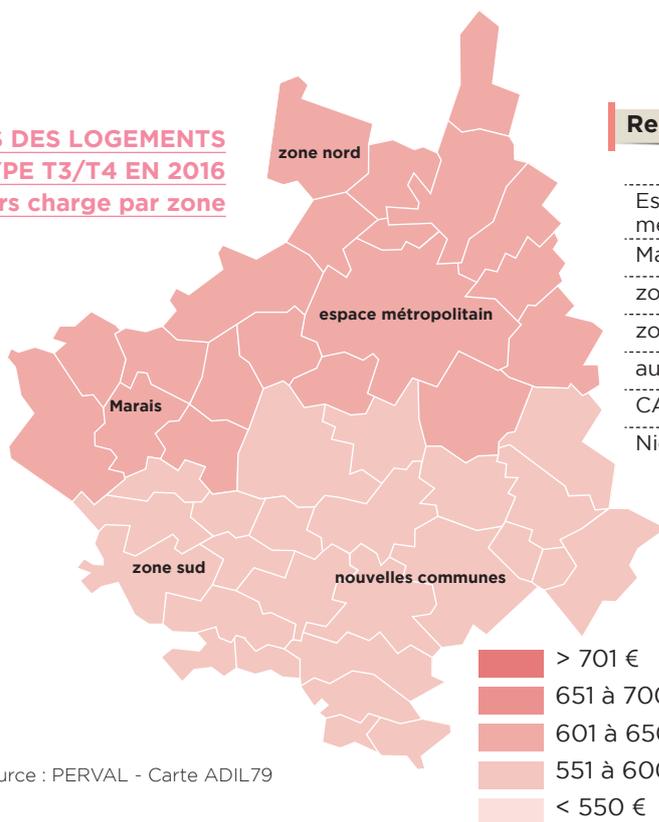
**Repères**

Prix 2016 :  
**Can** > 75,69 €/m<sup>2</sup>  
**Niort** > 100,08 €/m<sup>2</sup>



Source : PERVAL - Carte ADIL79

**LOYERS MÉDIANS DES LOGEMENTS  
INDIVIDUELS DE TYPE T3/T4 EN 2016  
hors charge par zone**



**Repères**

	Loyers 2016	Tendance 2015/2016
Espace métropolitain	606 €	↗
Marais	602 €	↗
zone nord	642 €	↗
zone sud	590 €	↘
autres communes	595 €	↗
CAN	606 €	↗
Niort	600 €	↗



Source : PERVAL - Carte ADIL79

**Chiffres clés**

**559** logements commencés/  
an depuis 2016

**659M<sup>2</sup>**  
surface moyenne des terrains à bâtir

**91€** le prix médian des terrains à  
bâtir en lotissements

**606€** le loyer médian mensuel (hors  
charges) des logements  
individuels de type T3/T4

## LA VEILLE STRATÉGIQUE ET PROSPECTIVE

Les objectifs de la mission sont les suivants :

- porter à connaissance des données d'observation du territoire sur la base d'indicateurs clefs
- alimenter les diagnostics et participer aux évaluations des schémas de planification des politiques publiques d'aménagement et de développement du territoire (données, cartographies et analyses)
- identifier les dynamiques de développement sur le territoire et les faits porteurs d'attractivité et d'avenir.

Les travaux réalisés ou engagés en 2016 : la fourniture et l'analyse des données contenues dans le projet de territoire, la mise à jour, le développement et la diffusion de l'outil de veille territoriale ; la participation technique et la fourniture des données de veille pour la politique en logement, les mobilités et l'alimentation du Système d'Information géographique en données d'urbanisme. La cellule apporte son expertise sur deux démarches : l'espace métropolitain et le SCoT-PLUiD notamment au travers de ses travaux en matière d'occupation du sol et d'analyse de la consommation d'espace.

En octobre 2016, la cellule a produit et diffusé le Portrait de territoire de l'agglomération rassemblant des indicateurs démographiques, économiques, de mobilités et de logement. Elle a par ailleurs, achevé la production du projet de territoire de l'agglomération.

Le budget 2016 réalisé est de l'ordre de 25 000 € intégrant le financement des travaux du Conseil de développement pour lequel la mission apporte son appui technique et donc financier.





# Développement durable et Responsabilité sociétale des organisations

Transition énergétique, conseils aux communes, animation et mobilisation des acteurs du territoire autour des enjeux du développement durable, éco-exemplarité de l'administration... Le service Responsabilité sociétale des organisations accompagne les élus communautaires, les communes, les services et les agents de l'agglomération dans la prise en compte simultanée des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, et leur intégration dans les politiques et projets déployés sur le territoire.

## LA POLITIQUE « CLIMAT AIR ENERGIE »

### L'AGGLO LANCE SON PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Conformément à la loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte, l'Agglomération a engagé, en mai 2017, l'élaboration de son Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) 2018-2024, pour une adoption prévue début 2019.

Dans un souci de cohérence et d'efficacité, cette élaboration est intégrée à la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Intercommunal Déplacements (PLUi-D) en vue de faciliter la bonne intégration des enjeux en matière d'aménagement du territoire et d'assurer l'articulation entre les différents schémas et documents de planification de la collectivité.

De plus, afin de répondre au mieux aux exigences réglementaires et de sensibiliser et d'impliquer l'ensemble des acteurs territoriaux sur les enjeux de transition écologique, l'Agglomération a la volonté de développer ses partenariats et collaborations pour affirmer la

### Chiffres clés

**3,5GWh**  
consommation  
de l'Agglo

**29MGWh**  
par habitant

**41%**  
par le transport

**29%**  
par le résidentiel

**315M€**  
de facture  
énergétique

**2 670 €**  
par habitant

**8,4%** représente la production  
d'énergie renouvelable

La qualité de l'air est globalement bonne sur le territoire du Niortais. Toutefois, ATMO Nouvelle-Aquitaine relève quelques pics de pollution aux particules fines et composés d'azote et d'oxygène (NOx), plusieurs fois par an. Les concentrations en polluants s'observent le long des principaux axes routiers. Il s'agit de phénomènes localisés, un Plan de

Protection de l'atmosphère a été réalisé (mars 2017) par l'Etat pour améliorer les situations préoccupantes.

Un territoire sensible aux changements climatiques : sécheresse, argiles, risque inondation, augmentation des épisodes tempétueux

## L'AGGLO SOUTIENT LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PERFORMANTE DES MAISONS INDIVIDUELLES

Le dispositif ACT'e, opérationnel depuis le 1er juillet 2015, vise à soutenir la rénovation basse consommation des logements. Soutenu par l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine, il s'adresse à tous les propriétaires de l'Agglomération non éligibles aux aides de l'ANAH, qui souhaitent être accompagnés tout au long de leur projet. Pour ce faire, les conseillers de l'ADIL des Deux-Sèvres proposent un accompagnement personnalisé : visite à domicile, réalisation d'un pré-diagnostic, mise en lien avec des professionnels labellisés RGE, aide

à la lecture des devis, montage des plans de financement, suivi des consommations après travaux. Parallèlement, les professionnels de la rénovation (artisans, architectes, maîtres d'œuvre,...) sont mobilisés, en vue de développer et soutenir le marché de la rénovation énergétique performante.

### Chiffres clés

1 328

contacts enregistrés

99

visites  
à domicile

En 2017, afin de renforcer la communication sur le dispositif « Act'e », une approche expérimentale a été testée sur le territoire de l'Agglomération, avec pour objectifs de faire connaître le dispositif et permettre aux particuliers de bénéficier de conseils personnalisés. Il s'agit d'une opération « porte à porte » mise en place en partenariat avec l'ADIL (sur 4 communes de l'Agglomération) et la Poste (Quartiers Niort).

### Chiffres clés

901

personnes  
rencontrées

188

personnes accompagnées  
Act'e suite à la rencontre

En 2017, l'Agglo s'est également engagée à soutenir la rénovation globale performante en mettant en place une aide financière exceptionnelle de 4000 € à titre expérimental, pour la réalisation de deux rénovations de logement permettant d'atteindre le niveau BBC rénovation (<80 kWh/m<sup>2</sup>/an).

## L'AGGLO, TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

Lauréate TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) en 2015, l'Agglomération disposait de 5 000 ampoules LED à distribuer aux habitants de son territoire (convention Ministère/EDF).

Il a été proposé d'effectuer la distribution auprès des publics qui en ont le plus besoin

(personnes à revenus très modestes et modestes, bénéficiaires des CCAS, retraités), avec une information sur les écogestes, dispensée par l'Espace Info Energie de l'ADIL. La distribution a ainsi été confiée aux 13 communes concernées.

TEXTE EN TROP



# Transports et déplacements

L'agglomération est l'autorité organisatrice de la mobilité sur son périmètre d'intervention composé de 45 communes.

Une délégation de service public avec la SEMTAN jusqu'à fin mars 2017 ainsi qu'un conventionnement avec le Conseil départemental des Deux-Sèvres ont permis d'assurer sur le territoire les services de transports urbain, interurbain, scolaire, de personnes à mobilité réduite et à la demande.

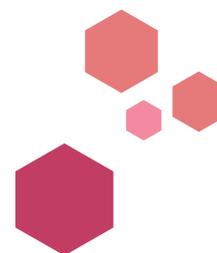
Egalement, des actions sur la mobilité durable ont été entreprises afin de favoriser l'utilisation de modes de déplacements plus respectueux de l'environnement.

## EVÉNEMENTS MAJEURS 2017

- **Janv-Février** : Dernières séances de négociation avant choix du nouveau délégataire
- **Mars-Avril** : TRANSDEV est le nouveau délégataire retenu lors du Conseil d'Agglomération du 6 mars pour une durée de 6 ans. Le contrat a pris effet le 1er avril.
- **Juillet** : Lancement d'un nouveau réseau, d'un nouveau nom « tanlib », et d'une nouvelle livrée le 8 juillet 2017.  
Mise en service d'une page facebook afin d'être au plus près des usagers.
- **1<sup>er</sup> Septembre** : Lancement du libre accès le vendredi 1er septembre lors d'un week-end festif.
  - Equité tarifaire pour les élèves de l'Agglomération sur l'ensemble du territoire : Gratuité des abonnements scolaires sur les lignes TER.
  - Libre accès sur les 6 lignes pénétrantes du Réseau des Deux-Sèvres (RDS).
  - Tous les bus urbains sont équipés de l'information voyageurs (bandeau lumineux et informations sonores) et de cellules de comptages en temps réel.
  - Lancement du site internet [www.tanlib.com](http://www.tanlib.com) et de l'application smartphone.
- **16 Septembre** : Mise en ligne d'un site de covoiturage local ([www.covoiturage-tanlib.fr](http://www.covoiturage-tanlib.fr)) afin de proposer une alternative à l'utilisation de la voiture individuelle sur le territoire. 11 premiers points de covoiturage avec panneaux aux abribus ont été répertoriés. Un travail avec les communes permettra à terme de créer un maillage d'aires de covoiturage sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération.
  - Le site internet propose également du covoiturage événementiel et la création d'espaces de covoiturage pour les entreprises.
- **Du 16 au 22 septembre : Semaine de la mobilité**
  - L'Agglomération a participé pour la seconde année au Challenge de la Mobilité proposé par l'ADEME Nouvelle-Aquitaine, dont l'objectif était qu'un maximum de salariés du territoire utilisent un mode déplacement alternatif à la voiture individuelle pour venir travailler le jeudi 21 septembre.
  - 25 structures étaient inscrites avec 680 participants au total.
  - temps convivial était organisé le midi place de la Brèche avec cocktail déjeunatoire, stands d'information sur la mobilité ainsi qu'essais de vélos à assistance électrique.
  - Une démonstration de la navette autonome de TRANSDEV a également été programmée sur 2 jours autour de la place de la Brèche. Pas moins de 150 personnes ont pris place à bord.
- **Octobre 2017 : Lancement de l'offre de location VAE**  
40 premiers vélos à assistance électriques ont été acquis afin de proposer sur le territoire un nouveau service de mobilité. Lancement d'une offre découverte de 1 à 3 mois de location gratuite pour permettre aux résidents de l'Agglomération de tester ce nouveau service.



Journée de la mobilité 2017 - place de la Brèche à Niort



• **Accessibilité (à compléter)**

- L'Agglo poursuit la mise en accessibilité du réseau de transports avec 18 arrêts supplémentaires accessibles. L'ensemble du parc de bus est devenu accessible aux fauteuils roulants. Elle a également animé 1 réunion de la Commission Intercommunale d'Accessibilité.
- En ..... 2017, plusieurs actions ont été lancées :
- mise en place de fiches horaires simplifiées, plus lisibles et informant des arrêts accessibles ;
- mise en ligne sur mobilité 79 d'un plan du réseau des arrêts accessibles ;
- simplification de l'information voyageurs aux pôles d'échanges (Gare, Brèche, pôle Atlantique).

• **Ambassadeurs Transports**

Deux promotions de huit ambassadeurs Transports se sont succédées en 2017. Les volontaires en service civique ont été présents sur le réseau de bus afin de promouvoir et d'accompagner le public en particulier dit « fragile », à l'utilisation du bus. Ils ont animé des réunions d'informations sur le réseau de bus, sur le civisme et sur la sécurité. De l'accompagnement individualisé a été effectué ainsi que des rallyes découverte du bus pour les groupes. Afin de préparer la rentrée en 6ème des élèves de CM2 habitant les communes périurbaines, 15 écoles volontaires ont bénéficié d'une animation en classe.



### INDICATEURS ACTIVITÉS

#### AMÉNAGEMENTS D'ARRÊTS - MISE EN ACCESSIBILITÉ

21 quais ont été mis en accessibilité et en sécurité sur le budget 2017 :

- 11 quais d'arrêts urbains
- 4 quais d'arrêts péri-urbains
- 2 quais d'arrêts TAD / scolaires
- 4 quais d'arrêts scolaires
- 5 abris voyageurs ont été posés dans le cadre des travaux d'accessibilité réalisés et 2 ont été rénovés

#### TAUX D'ACCESSIBILITÉ 2017 DU RÉSEAU PAR TYPE D'ARRÊTS :

Type	Nombre de quais	% accessibilité
Arrêts urbains (lignes 1 à 7)	417	48 %
Arrêts périurbains (lignes 20 à 26)	106	48 %

#### QUALITÉ DE SERVICE

Tout au long du contrat, la qualité de service est traitée par le biais des réclamations :

- Qualité de service :

Tout au long du contrat, la qualité de service est traitée par le biais des réclamations :

- 35 réclamations ont été reçues et traitées par la SEMTAN,
- 625 réclamations ont été reçues et traitées par le nouveau délégataire Transdev à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017,
- 353 (dont 346 pour le nouveau réseau) réclamations ont fait l'objet d'une réponse par le service Transports et Mobilité de l'Agglo.

#### TRANSPORTS SCOLAIRES DANS LE PÉRI-URBAIN (HORS LIGNES RÉGULIÈRES)

- Pour l'année scolaire en cours 2017-2018, 94 lignes de transport scolaires sont assurés quotidiennement (dont 33 lignes fait par la Région).
- Ils transportent chaque jour 4750 élèves (dont 1826 par la Région) avec 63 autocars (dont 20 des transporteurs en contrat avec la Région)

#### Chiffres clés

##### > Investissement

<b>1,45M€</b>	<b>1,85M€</b>
Dépenses	Recettes

##### > Fonctionnement

<b>16,03M€</b>	<b>17,52M€</b>
Dépenses	Recettes

## INDICATEURS TRANSPORTS 2011/2017

	2011 Nouveau réseau au 4/07	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Nombre de communes du PTU</b>	29	29	29	45	45	45	45
<b>Nombre de lignes</b>	22 + CITITAN	22 + CITITAN	23 + CITITAN	24 + CITITAN + Maraî- chine	24 + CITITAN + Maraî- chine	24 + CITITAN + Maraî- chine	14 + TAD/ TPMR + navette
<b>Total des voyages (milliers)</b>	4 745	5 570	5 694	6 145	6 728	6 714	4 096
<b>Total des kilomètres</b>	2 917 755	3 994 128	4 035 675	3 966 185	3 908 699	3 916 685	2 925 783
<b>Total kilomètres TPMP</b>	137 717	189 386	209 189	215 011	230 732	316 716	131 394
<b>Total kilomètres TAD</b>	99 069	248 414	265 582	249 632	280 282	275 283	54 251
<b>Recettes en € HT</b>	1 223 112	1 466 000	1 559 580	1 583 750	1 566 861	1 561 911	781 501
<b>Contribution forfaitaire versée par l'agglomération en €</b>	9 503 638	11 783 186	12 107 749	14 204 312	12 477 644	11 823 442	9 282 288
<b>Versement Transport encaissé en €</b>	11 460 061	13 561 826	14 055 778	14 442 362	14 707 671	14 947 297	15 146 029



Navette sans chauffeur





# La cohésion sociale et l'insertion

Sur les quartiers prioritaires du Pontreau Colline Saint-André, du Clou-Bouchet et de la Tour Chabot Gavacherie, le Contrat de ville 2015-2020 :

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a défini la politique de la ville comme une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants.

Elle a posé le cadre du Contrat de Ville 2015-2020 avec une ambition forte pour les quartiers prioritaires. Les outils d'intervention de la politique de la ville sont renouvelés à travers :

- un contrat unique qui comporte **3 « piliers » : le cadre de vie et renouvellement urbain, la cohésion sociale et le développement de l'activité économique et de l'emploi** accompagnés des axes transversaux suivant : la jeunesse, la prévention des discriminations, l'égalité femme-homme
- **une action publique qui se déploie à l'échelle intercommunale** et mobilise tous les partenaires concernés
- la mobilisation prioritaire du droit commun de l'Etat et des collectivités territoriales
- la participation des habitants à la construction du contrat et à son pilotage.

## • CRÉATION DES CONSEILS CITOYENS

La loi du 21 février 2014 a positionné les habitants au centre du dispositif et des processus de décision, à travers la création des conseils citoyens.

Le Préfet a validé par arrêté la composition de deux conseils citoyens le 12 avril 2015 : un conseil pour le Pontreau Colline St-André et un conseil commun pour le Clou-Bouchet et la Tour-Chabot Gavacherie.

Chaque instance est composée d'une quarantaine de personnes dont une moitié d'habitants, et une autre moitié composée de représentants d'associations ou du monde économique.

Au cours de l'année 2017, les Conseils citoyens ont été associés au comité de pilotage ainsi qu'à des réflexions sur la santé, l'accès aux droits, la mobilité ...

## • LES 2 LEVIERS D'INTERVENTION DU CONTRAT DE VILLE :

### le plan d'actions partenarial et l'appel à projets

Les objectifs du Contrat de Ville signé le 6 juillet 2015 ont servi de base :

- à l'élaboration du **plan d'actions partenarial** qui présente les engagements de chacun des 22 institutions signataires du contrat,
- et de manière complémentaire, à **l'appel à projets** du Contrat de ville.

### Le plan d'actions partenarial

Suite à la signature du contrat de ville en juillet 2015, les 22 institutions signataires se sont réunies à plusieurs reprises pour définir ensemble un programme d'actions. Composé de 51 fiches actions, celui-ci identifie **les moyens de droit commun** (financiers, humains, techniques...) et les partenaires mobilisés pour atteindre les objectifs du contrat.

Dans ce cadre, l'agglomération porte et conduit **des actions transversales mobilisant en plus de la direction de la Cohésion Sociale, plusieurs de ces services**. Ainsi, l'accent peut être mis sur :

- L'action proposée par le service Sport d'eau favorisant l'apprentissage de la natation des élèves des établissements des quartiers prioritaires.
- L'action " des ambassadeurs des transports " conduite en lien avec la direction des transports, qui mobilise des jeunes en service civique afin de sensibiliser à l'usage des transports en commun.

### L'appel à projets

Sur les mêmes objectifs et de manière complémentaire au plan d'actions partenariales, est lancé chaque année un appel à projets. Les opérateurs qui proposent leur initiative dans ce cadre sont principalement des associations impliquées dans les quartiers prioritaires.

Les actions retenues au regard des objectifs du contrat sont financées notamment par les crédits spécifiques de l'agglomération.

**Dans le cadre de l'appel à projets, l'agglomération a soutenu en 2017 des actions répondant aux objectifs suivants :**

**Sur le pilier Cohésion sociale**

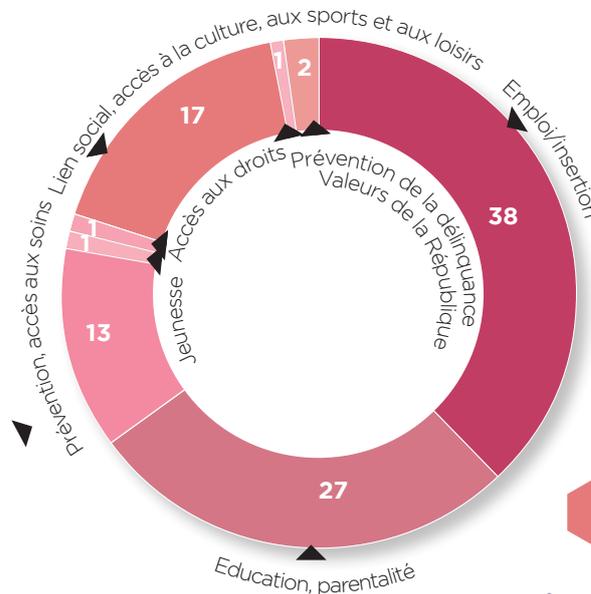
- Développer la parentalité et la réussite éducative : dans le cadre notamment d'actions de soutien en direction des familles.
- Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins : dans le cadre notamment d'actions de développement des compétences psychosociales au sein des écoles, ou d'actions de sport-santé.
- Renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives : dans le cadre notamment des temps forts conviviaux et de soutiens de projets d'habitants. C'est également sur cet objectif que sont positionnés les dispositifs « Ma carte » et « Chèques loisirs » au sein de la direction cohésion sociale. Pour rappel, ce dispositif propose une tarification sociale (conditionnée par un barème du revenu) au sein des équipements communautaires et un soutien en direction des 6-16 ans aux activités associatives.
- Prévenir et agir contre la délinquance : dans le cadre notamment de chantier jeunesse.

Parmi les financements apportés par les différents partenaires sur ce pilier, l'agglomération a apporté 205 900 €, en soutenant 30 actions portées par 20 opérateurs associatifs ou institutionnels.

**Sur le Pilier développement de l'activité économique et de l'emploi**

- Développer l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté : dans le cadre d'accompagnement renforcé vers l'emploi notamment en direction des jeunes.
- Lever les freins à l'emploi : dans le cadre notamment d'actions favorisant la mobilité.
- Promouvoir l'attractivité et la vitalité économique : dans le cadre d'actions visant la promotion de la création d'entreprises (de l'émergence du projet au suivi post création).

Ces objectifs stratégiques sont accompagnés des axes transversaux suivants : la jeunesse, la prévention des discriminations, l'égalité femme-homme. Parmi les financements apportés par les différents partenaires sur ce pilier, l'agglomération a apporté 131 010 € en soutenant 10 actions portées par 9 opérateurs associatifs.



En complément du pilier Emploi-développement économique développé sur les trois quartiers prioritaires, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) se développe sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

**L'ACTION ESSENTIELLE DU PLIE VISE À :**

- Accompagner individuellement, par des référents de parcours, les demandeurs vers l'emploi et/ou la formation avec une vigilance particulière sur l'emploi des femmes et favoriser le développement d'activités.
- Permettre à chaque participant de construire un parcours qui prenne en compte ses besoins et ses freins.

Ce dispositif permet de proposer ce service sur l'ensemble du territoire de l'agglomération et de manière complémentaire au pilier Emploi du Contrat de Ville, il permet de renforcer ses permanences sur les quartiers prioritaires.

Ce plan est soutenu notamment par le Fonds Social Européen.

La prise en compte de l'égalité femme/homme est un axe transversal de ce dispositif.

Le dispositif PLIE s'adresse :

- aux demandeurs d'emploi de longue durée inscrits ou non-inscrits à Pôle Emploi,
- aux bénéficiaires RSA,
- aux jeunes sans qualification (hors autre programme de soutien).

**Sur le pilier Renouvellement urbain-cadre de vie**

A ce pilier est également rattachée la **Gestion Urbaine de Proximité (GUP)**. Cette dernière conduite en lien étroit avec la Ville de Niort, comporte une dimension participative. Développée sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville, elle vise à améliorer le cadre de vie des habitants par une action concertée, coordonnée et territoriale. Ses principaux partenaires (Etat, CCAS et les associations sociales...).

Cette action se décline à travers les axes suivants : elle met en place une veille sur les quartiers afin de prévenir de l'ensemble des dysfonc-

**POUR PLUS D'INFOS**  
**SUR LES OBJECTIFS 2018**  
 de ces dispositifs

**CONSULTER** [www.niortagflo.fr](http://www.niortagflo.fr)  
 > L'Agglo  
 > Compétences et politiques-publiques  
 > Politique de la Ville et cohésion sociale  
 > Le contrat de Ville



- tionnements, transmettre aux partenaires, alerter et assurer le suivi des réponses apportées.
- Animer, coordonner, suivre et évaluer les actions de la convention de GUP signée par les partenaires.
  - Poursuivre les états des lieux partagés sur l'espace public (diagnostics en marchant), initier toute action susceptible de répondre aux problématiques relevées et suivre leur mise en œuvre en lien avec les partenaires.

### **Sur l'ensemble de l'agglomération, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) et la création d'un guichet unique clauses d'insertion**

#### **LE PLIE**

En complément du pilier Emploi-développement économique développé sur les trois quartiers prioritaires, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) se développe sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération.

L'action essentielle du PLIE vise à :

- Accompagner individuellement, par des référents de parcours, les demandeurs vers l'emploi et/ou la formation avec une vigilance particulière sur l'emploi des femmes et favoriser le développement d'activités.
- Permettre à chaque participant de construire un parcours qui prenne en compte ses besoins et ses freins.

Ce dispositif permet de proposer ce service sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération et de manière complémentaire au pilier Emploi du Contrat de Ville, il permet de renforcer ses permanences sur les quartiers prioritaires.

Ce plan est soutenu notamment par le Fonds Social Européen.

La prise en compte de l'égalité femme/homme est un axe transversal de ce dispositif.

Le dispositif PLIE s'adresse :

- aux demandeurs d'emploi de longue durée inscrits ou non-inscrits à Pôle Emploi,
- aux bénéficiaires RSA,
- aux jeunes sans qualification (hors autre programme de soutien).

#### **LES RÉSULTATS DU PLIE POUR 2017 :**

Le PLIE a accompagné près de 406 personnes, parmi ces participants, 26% habitaient un quartier prioritaire.

Parmi ces bénéficiaires, nous observons 85 personnes qui ont validé une sortie positive. Le dispositif est exigeant et reconnaît en terme de sorties positives les CDD>6 mois, les CDI, les formations qualifiantes. Une centaine de personnes valident des emplois de parcours (CDD<6 mois, missions...).

#### **2.2 La création d'un guichet clauses d'insertion**

Par ailleurs, l'expérimentation des clauses d'insertion qui a permis avec l'appui des chargés d'opérations de l'agglomération et des communes membres, de dégager 27 459 heures d'insertion au bénéfice des publics en insertion de notre territoire.

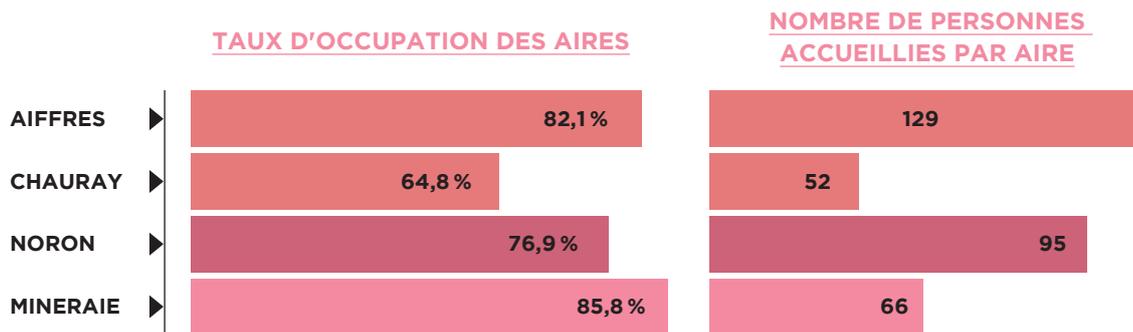
Ce bilan positif met en perspective pour 2018, la création d'un guichet unique Clauses d'Insertion permettant de simplifier et faciliter les démarches pour les donneurs d'ordre, les entreprises et les partenaires de l'insertion.

# Les aires d'accueil des gens du voyage

Au titre de sa compétence obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2017, la Communauté d'Agglomération du Niortais gère depuis 2009 en régie l'ensemble des aires d'accueil des gens du voyage et dispose de 6 équipements :

- Aires de Noron et la Mineraie, à Niort
- Aire de la Chaume, à Aiffres
- Aire de Grand Passage, zone de Mends-France à Niort
- Aire de Chauray rue de Vaucanson
- Aire de petit passage, à Échiré

## EVÈNEMENTS MAJEURS DE L'ANNÉE



### LA FRÉQUENTATION DES AIRES

	Noron	Mineraie	Aiffres	Chauray
Nombre d'emplacements conventionnés	12	18	10	10
2014	70,7 %	88,5 %	74,1 %	-
2015	88 %	69 %	97 %	58 %
2016	86 %	88 %	87 %	52 %
2017	76,9 %	85,8 %	82,1 %	64,8 %

#### Chiffres clés

#### > Investissement

**15 795 €** Dépenses | **0 €** Recettes

#### > Fonctionnement

**341 367 €** Dépenses | **214 261 €** Recettes





# La protection de l'environnement





- 43 > Les déchets ménagers
- 47 > L'assainissement
- 50 > Le développement durable

# Les déchets ménagers

Avec 160 agents permanents (statutaires et contractuels), le service des déchets ménagers, qui assure les compétences collecte et traitement, gère les collectes, les déchèteries, le transfert des déchets ménagers et assimilés (DMA) et le compostage des déchets fermentescibles. Le transport et la valorisation des DMA ainsi que l'enfouissement des déchets ultimes sont assurés par des prestataires dans le cadre de marchés publics.

## OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES DE PRÉVENTION ET DE RECYCLAGE

La loi sur la transition énergétique de 2015 a fixé des objectifs de prévention et de valorisation. Diminuer de 10% le tonnage global de déchets ménagers et assimilés (DMA) (Hors inertes) entre 2010 et 2020 soit atteindre 487 kg/hab./an en 2020.

Le taux de recyclage global est de 55,5% (hors déchets inertes).  
Recyclage de verre en 2017 : 36 kg/an/hab  
Recyclage des emballages (hors verre) : 15,6 kg/an/hab, soit 1 849 tonnes d'emballages collectées.

La hausse des DMA s'explique par une augmentation de la production de déchets verts, (hiver doux, été humide). Cette hausse est compensée par une baisse des autres catégories d'OMA (ordures ménagères et assimilés).

**2017 > PRODUCTION DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (HORS INERTES)**  
562 kg/an/hab. de DMA (- 4,3 %) par rapport à 2016, dont 347 kg/an/hab. d'OMA

## LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

### LE COMPOSTAGE

Compostage individuel : le taux d'équipement des foyers est de 42 % (9 432 foyers équipés)  
Un programme de formation grand public sur le compostage et le paillage s'est déroulé en 2017, en partenariat avec le lycée horticole de Niort, l'association Vent d'Ouest et la Société d'Horticulture.

### LES COUCHES LAVABLES

L'utilisation des couches jetables génère 4,5 % des ordures ménagères résiduelles, soit 400 kg/an pour les enfants entre 0 et 2 ans et demi (= une tonne par bébé au total).  
Des animations sont réalisées pendant la Semaine de l'environnement et de la réduction de déchets et la Semaine du développement durable.

En 2017, 21 foyers ont testé l'utilisation des couches lavables, 16 foyers ont sollicité l'attribution de la subvention versée par l'agglomération pour l'achat de couches neuves et 9 ont acheté des couches d'occasion.

Par ailleurs, 2 crèches utilisent les couches lavables : la crèche interentreprises de l'UDAF à Niort et la crèche municipale de Vouillé.

### **LE BROYAGE DES DÉCHETS VERTS DES COMMUNES**

En 2017, 6 communes ont utilisé le broyeur de branches du service des déchets ménagers.

### **L'AGENDA 21 INTERNE DE L'AGGLOMÉRATION**

Le service des déchets ménagers anime un des ateliers de l'Agenda 21 visant à la prévention des déchets et à l'éco-exemplarité de l'agglomération. Le tri du papier blanc mis en place depuis 2014 au siège de l'agglomération a permis de collecter 2,5 tonnes en 2017.

Une opération "Donnez-prenez" a été organisée pour promouvoir le réemploi au sein des services de l'agglomération. Un lieu dédié permet à chacun de déposer des objets dont il n'a plus l'usage pour les proposer à ses collègues.

Cette opération a été reproduite chez d'autres partenaires : DDT des Deux-Sèvres et Hôpital de Niort.

### **Autres actions**

18 chartes Éco-manifestation ont été signées en 2017 avec les partenaires organisant des manifestations exemplaires en matière de prévention des déchets. Ce dispositif incitatif permet l'exonération partielle ou totale de la redevance en fonction du degré d'implication de l'organisateur.

Afin de sensibiliser les scolaires, les assistantes prévention/tri interviennent dans les écoles et assurent les visites des déchèteries et de la station de compostage.

Au total, 1 419 enfants ont été sensibilisés sur un total de 78 animations.

Dans le cadre de sa politique de prévention, le service participe à l'animation de réunions dans le cadre :

- du comité partenarial de l'agenda 21 de la Ville de Niort (COPART) ;
- de l'appel à projets d'Ecologie Industrielle Territoriale (EIT) sur la ZAE de Saint Liguairé à Niort avec les partenaires de l'économie sociale et solidaire.

## **LE RÉEMPLOI**

Une opération autour du réemploi en partenariat avec le CJS (Coopération jeunesse de service) a permis de détourner 3 tonnes d'objets en juillet-août sur la déchèterie du Vallon d'Arty.

## **LES DÉCHÈTERIES**

L'ouverture de la déchèterie de la Chaume aux Bêtes à Magné le 1<sup>er</sup> novembre 2016, a entraîné en parallèle la fermeture de la déchèterie de la Trappe aux Loups sur la commune de Magné et de la déchèterie des Champs Renards sur la commune de Coulon. Les travaux de dépollution et démantèlement ont été réalisés en 2017.

En 2017, une benne spécifique au mobilier a été mise en place sur les déchèteries de Prin-Deyrançon et de Granzay-Gript. Cette

benne fournie par l'éco organisme Eco Mobilier permet de collecter séparément le mobilier et la literie avant d'être triée et envoyée chez différents repreneurs.

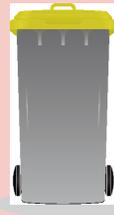
Les collectes ponctuelles d'amiante liée, instaurées en décembre 2015, ont été poursuivies en 2017. Ces collectes, organisées 4 fois dans l'année et réservées aux particuliers avec de faibles quantités, ont permis de collecter 17 tonnes d'amiante.

## LES COLLECTES

### Les collectes en porte-à-porte (en tonnes)



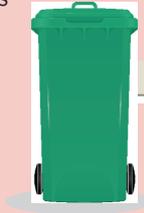
**23 751**  
Les ordures ménagères



**5 754**  
Les emballages ménagers et les papiers, journaux, magazines, revues



**1 520**  
Le verre



**6 095**  
Les biodéchets



**228**  
Les cartons commerciaux du centre-ville de Niort

### Les collectes en apport volontaire (en tonnes)



**2 794**  
Le verre



**289**  
Les emballages ménagers



**738**  
Le papier

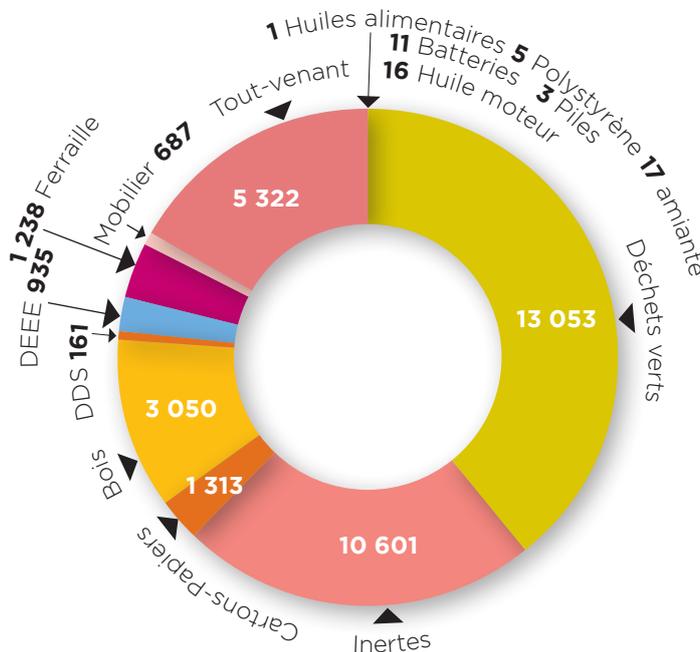


**337**  
Les vêtements

### Les collectes des volumineux (sur rendez-vous)

Les tonnages collectés, 64 tonnes en 2017, sont comptabilisés avec le tout-venant et les recyclables (DEEE, ferraille, cartons...) des déchèteries.

### DÉCHETS REÇUS EN DÉCHÈTERIE EN 2017 36 413 TONNES



## LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Les ordures ménagères sont transférées sur le site du Vallon d'Arty avant d'être acheminées vers les installations de stockage de Suez à Amailloux (79) et de SVO au Vigeant (86), et depuis le 1er semestre 2017, sur l'installation de tri mecano-biologique du Smited à Champdeniers (79), par le biais d'une convention d'entente.

Les déchets d'emballages sont acheminés sur le centre de transfert de Suez à Niort St-Florent. Ils sont ensuite triés sur le centre de tri de Poitiers ou sur un centre de tri de secours.

### Sites de traitement gérés par l'Agglo :

Les travaux du centre technique du Vallon d'Arty comprenant bureaux, vestiaires, salle pédagogique et un atelier mécanique ont

débuté au cours du 4eme trimestre 2017, pour une livraison prévue fin janvier 2019.

Suite à la fermeture du centre de transfert des ordures ménagères situé sur le site de Souché à Niort, des travaux de démolition de l'ancienne usine d'incinération se sont déroulés le 2eme semestre 2017.

Ces travaux ont entraîné la fermeture de la déchèterie de Souché pour des raisons de sécurité.

Afin de proposer un lieu de dépôt de proximité pendant la fermeture de la déchèterie, une convention d'entente avec le Syndicat Mixte à la Carte de Val de Sèvre et Sud Gâtine permet aux usagers de disposer de la déchèterie de Chavagné sur la commune de La Crèche.

### DONNÉES DU TRAITEMENT DES DMA APRÈS FUSION-EXTENSION DE L'AGGLOMÉRATION

Mode de traitement	2015 72 203 tonnes	2016 73 658 tonnes	2017 72 565 tonnes
Valorisation matière	17 352 tonnes	17 792 tonnes	18 214 tonnes
Valorisation organique	23 334 tonnes	23 762 tonnes	21 372 tonnes
- par compostage déchets verts et biodéchets	- 22 074 t	- 23 762 t	- 21 372 t
- par production d'amendement calcique	- 0 t	- 0 t	- 0 t
- par compostage sur OM brutes	- 1 310 t	- 0 t	- 0 t
Enfouissement	31 517 tonnes	32 104 tonnes	32 979 tonnes
- dont apports directs au centre de transfert	2 920 t	2 761 t	2 284 t

## LES INDICATEURS FINANCIERS DU SERVICE

Au 1er janvier, la régie des déchets a intégré le budget principal pour devenir le service des déchets ménagers.

### BUDGET 2017 EN MILLIERS D'EUROS

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Produits		Charges
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	15 388	Matériels de transport	872
Prestations de service	2 413	Autres matériels	163
Participation organismes	1 692	Installations et agencement	1 078
Autres	501	Travaux	654
<b>Totaux</b>	<b>19 994</b>	Etudes	39
	<b>Charges</b>	Autres	719
Charges à caractère général	8 352	<b>Totaux</b>	<b>3 525</b>
Charges de personnel	6 839		
Amortissements	2 272		
Autres charges	2 083		
<b>Totaux</b>	<b>19 546</b>		



# L'assainissement

L'année 2017 a été marquée par une hausse importante des investissements en eaux usées, ceux-ci atteignant près de 10 millions d'euros (en lien en particulier avec la nouvelle station d'épuration d'Aiffres), alors que ceux en eaux pluviales se tassent à 2.5 millions d'euros. En plus des traditionnels travaux (réseaux, stations d'épurations, bassins d'orage), des catégories nouvelles émergent avec la métrologie et le développement des diagnostics des systèmes d'assainissement.

## LES MISSIONS ET LES MOYENS

Environ 70 agents (dont 1 apprenti et un contrat d'avenir), répartis en plusieurs cellules, gèrent l'assainissement (assainissement collectif, assainissement non collectif et eaux pluviales) sur l'ensemble du territoire.

Une **cellule projets et travaux** se charge de l'établissement des projets, des dossiers de consultation et de la surveillance des travaux confiés aux entreprises, ainsi que des dossiers d'urbanisme. Les contrôleurs sont chargés de la conformité des raccordements aux réseaux collectifs, des contrôles de conception/réalisation et diagnostics/contrôles de bon fonctionnement des filières d'assainissement autonomes.

Une **cellule administrative** assure le secrétariat du service, la comptabilité, la gestion des

marchés publics, le traitement des factures des redevances d'assainissement, la gestion de l'assainissement non collectif et la facturation des branchements, ainsi que la mise en œuvre des conventions de rejet.

Une **cellule d'exploitation** est installée principalement sur le site de la station d'épuration de Goilard à Niort. Elle entretient 22 stations d'épuration dont la capacité varie entre 20 et 80 000 EH (Equivalent-Habitants). Elle exploite plus de 200 postes de pompage, 800 km de réseaux d'eaux usées, ainsi que près de 450 km de réseaux d'eaux pluviales. Le personnel procède aux dépannages, réparations, surveillance, analyses des eaux des stations d'épuration et postes de pompage, et au renouvellement du matériel et équipements.

## L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

On constate une hausse significative des travaux par rapport à 2016, passant de 6M€ à près de 10M€ ; ces travaux sont réalisés en totalité sous maîtrise d'œuvre du service assainissement. L'agence de l'Eau ayant modifié (à la hausse pour les années 2016-2018) certains financements possibles, la Programmation Pluriannuelle des Investissements a été ajustée.

### LES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX

Dans le cadre de marchés de travaux, 332 nouveaux branchements ont été réalisés (contre 392 en 2016). Les extensions de réseaux d'eaux usées représentent 3350 mètres (5575 m en 2016), les renouvellements de réseau ont repris un rythme habituel (5250 m en 2017 contre 2650 m en 2016,

année où les renouvellements étaient en baisse importante), avec une priorité donnée en secteur sensible (communes d'Aiffres, Arçais, Chauray, Frontenay-Rohan-Rohan, Magné, Niort et Vouillé). Ont également été réalisés 2955 mètres de réseaux de refoulement, en liaison avec la mise en service de nouvelles zones de desserte.

**LES OUVRAGES**

La réalisation d'une nouvelle station d'épuration à Aiffres (en remplacement de l'actuelle) a eu lieu en 2017, ainsi que les travaux connexes associés. La capacité de traitement a été doublée. Une nouvelle tranche de télégestion a été installée en régie (stations d'épuration

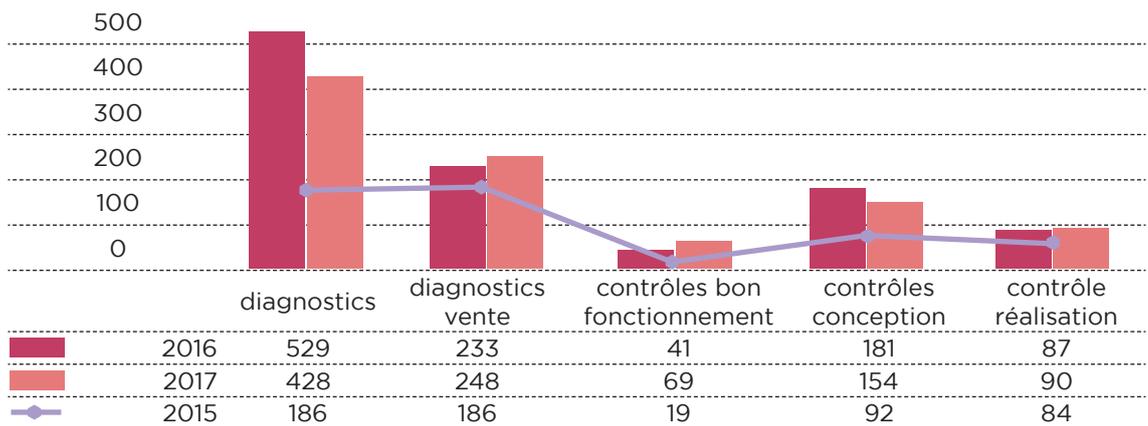
de Brulain et Mauzé sur le Mignon), afin d'améliorer la réactivité du service en cas de défaut sur les installations, ainsi que 6 armoires électriques remplacées. Dans le cadre de marchés de travaux, 4 nouveaux postes de refoulement ont été créés à Vallans, et un poste a été renouvelé à Prahecq.

**URBANISME, CONTRÔLE DES BRANCHEMENTS ET DE L'ASSAINISSEMENT AUTONOME**

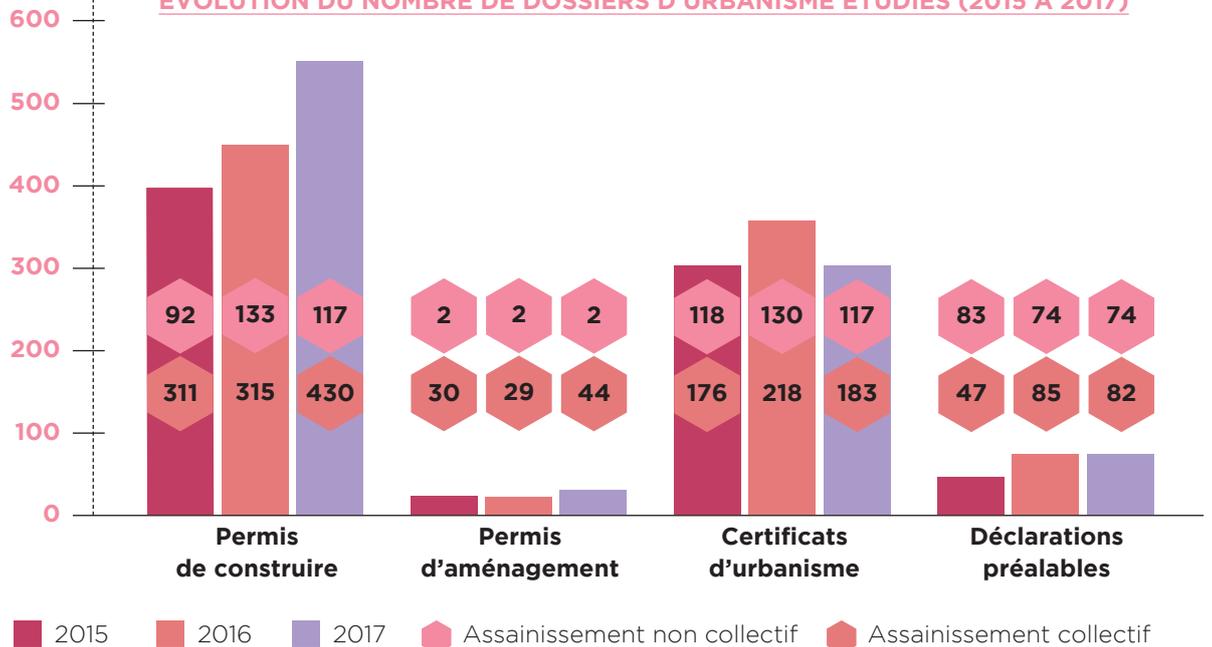
**EN 2017, LE SERVICE A :**

- poursuivi les diagnostics d'assainissement non collectif, avec essentiellement les communes de Beauvoir/Niort, Belleville, Fors, La Foye Monjault, Marigny, Saint Etienne la Cigogne. A noter que les agents ont constaté l'absence d'usagers pour 99 rendez-vous (report du diagnostic).
- effectué les diagnostics obligatoires dans le cadre de ventes de propriétés (hausse significative)
- instruit les contrôles de conception, essentiellement dans le cadre de dossiers d'urbanisme
- vérifié la conformité du raccordement de 1439 branchements au réseau collectif (1516 en 2016) ;
- procédé à l'étude des dossiers d'urbanisme conformément au document récapitulatif ci-après, montrant une modification de l'activité, tant en assainissement collectif que non collectif, liée à des évolutions récentes des réglementations (urbanisme, assainissement non collectif). On note une hausse régulière et significative du nombre de dossiers instruits (17% en 2015, 15% en 2016, 6,5% en 2017).

**Interventions en ANC 2015-2017**



**ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DOSSIERS D'URBANISME ÉTUDIÉS (2015 À 2017)**



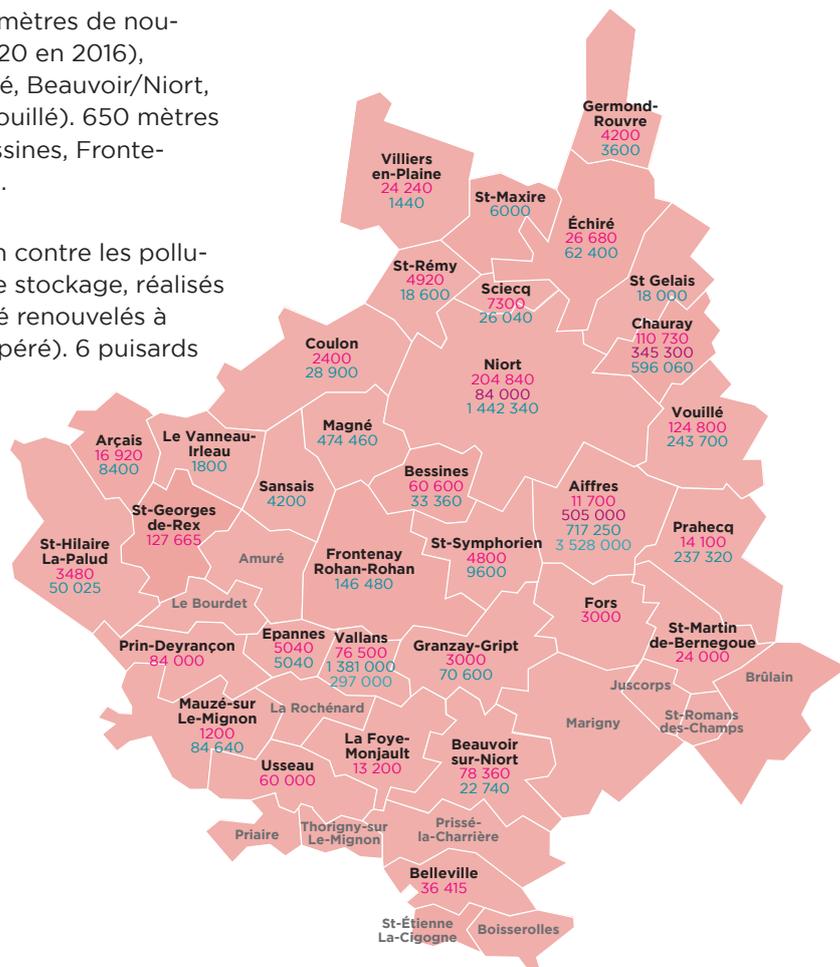
## LES EAUX PLUVIALES

L'agglomération a réalisé la pose de 1285 mètres de nouveaux réseaux d'eaux pluviales (contre 2620 en 2016), essentiellement sur les communes d'Amuré, Beauvoir/Niort, le Vanneau Irleau, Niort, Usseau, Vallans Vouillé). 650 mètres ont également été renouvelés (Arçais, Bessines, Frontenay-Rohan-Rohan, Saint-Georges-de-Rex).

### Bassins d'orage

Il s'agit d'ouvrages destinés à la protection contre les pollutions, ils représentent près de 5000 m<sup>3</sup> de stockage, réalisés à Chauray). Par ailleurs, 2 ouvrages ont été renouvelés à Niort (Cormier) et Sciecq (Moulin de Compéré). 6 puisards ont également été réalisés.

Montant eaux pluviales - réseaux  
 Montant eaux pluviales - ouvrages  
 Montant eaux usées - réseaux  
 Montant eaux usées - ouvrages



## LES INDICATEURS FINANCIERS ET DONNÉES CHIFFRÉES

En 2017, la hausse de la redevance d'assainissement collectif a été modérée : moins de 5,69 € pour une consommation annuelle d'eau de 120 m<sup>3</sup> (soit 2,3%).

### COMPARATIF 2016 - 2017

	2016	2017	Évolution	Observation
Autorisations de rejet	7	7	0 %	dont 3 en cours
Réponses à demandes de travaux (DT/DICT)	4 153	-	-	Hausse constante (>20%/an)
Volume d'eaux usées facturé dans l'année	5 128 450	5 002 691	-2,5 %	en m <sup>3</sup>
Nombre de factures émises	92 250	90 168	-2,3 %	
Nombre d'abonnés au réseau d'assainissement collectif	46 756	46 513	-0,5 %	
Ratio abonnés/km réseau	60,7	60,4	-0,5 %	

### ÉVOLUTION DU BUDGET ENTRE 2015 ET 2016

Années	Investissement (reports compris)		Fonctionnement (rattachement compris)	
	Recettes (M€)	Dépenses (M€)	Recettes (M€)	Dépenses (M€)
2016	11,5	14,6	14,9	12,7
2017	19,8	20,6	15,2	13,4

# L'animation du territoire





- 53 > L'École d'arts plastiques
- 55 > Le Conservatoire danse et musique Auguste-Tolbecque
- 57 > Les médiathèques
- 60 > Les musées Bernard d'Agesci et du Donjon
- 64 > Les sports d'eau

# L'École d'arts plastiques

Selon les termes de la Charte des missions des services publics du Ministère de la Culture pour les institutions d'art contemporain « les écoles d'arts participent à la sensibilisation et à l'initiation plastiques d'un vaste public : post et périscolaire ».

## NIORT

Le site d'arts plastiques **Pablo-Picasso**, au Centre Du Guesclin à Niort, propose des cours de dessin et peinture pour tous publics (à partir de 5 ans), de gravure et d'art textile (tapisserie, feutre de laine) pour adultes et adolescents, de volume (modelage, sculpture) pour les enfants, ainsi que d'arts numériques, passerelle et histoire de l'art.

## ÉCHIRÉ

Le site d'arts plastiques **Camille-Claudel**, à Échiré propose des cours de dessin et peinture pour enfants (à partir de 6 ans), adolescents et adultes. Les 7 heures de cours sont dispensées le lundi et le samedi.

## SAINT-HILAIRE-LA-PALUD

Le site de Saint-Hilaire-la-Palud propose des cours de dessin et peinture pour enfants (à partir de 6 ans), adolescents et adultes. Les 5 heures de cours y sont dispensées le mercredi.



### Chiffres clés

1 directrice-enseignante,  
6 enseignants et  
1 agent administratif

**61h** de cours par semaine  
(dont 49 h à Niort,  
7 h à Échiré et  
5 h à St-Hilaire-la-Palud).

**313** inscrits à la rentrée 2017-2018  
(dont 260 à Niort, 36 à Échiré et  
17 à St-Hilaire-la-Palud).

## PLUSIEURS DÉVELOPPEMENTS À L'ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES

**Rencontres d'artistes :** Aline Decrouez, An-Yu Liao, Yohann Michaud...

### DES PROJETS TRANSVERSAUX AVEC :

- **Le Conservatoire de musique et de danse :**  
exposition de travaux d'élèves et scénographie de spectacle «l'arbre-chansons» dans le cadre du projet CHAM avec le collège Fontanes

- **les médiathèques communautaires :** Pierre-Moinot à Niort et Ernest-Pérochon à Échiré

- **le Musée Bernard d'Agesci :** visites thématiques

### La Ville de Niort

- Centre Du Guesclin : exposition des travaux d'élèves des trois sites de l'école d'arts plastiques en juin 2017.
- Centre de la Photographie Villa Pérochon : visites d'expositions.
- Fête des activités périscolaires : atelier découverte des arts plastiques.
- Piloni Espace d'arts visuels : visites d'expositions.
- Belvédère

### L'Éducation nationale

- Parcours d'Education Artistique et Culturel avec l'école élémentaire d'Arçais
- Découverte des disciplines enseignées à l'EAP par les Classes relais du Collège Fontanes (avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse).

### L'Hôpital de Niort:

- IME (Institut médico-éducatif) du SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile) de Niort - ADAPEI (Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales) : découverte de l'École d'arts plastiques et atelier d'expression à visée thérapeutique.

### Les associations

- Très Grand Conseil Mondial des Clowns
- Groupe d'entraide Mutuel Au fil de la Mo-saique

### AUTRES ACTIVITÉS

- Accompagnement d'élèves vers la professionnalisation : information sur l'orientation, préparation de dossiers de concours d'entrée en écoles d'art (beaux-arts, arts appliqués, architecture, diplôme universitaire en arts plastiques, MANAA,...). Accueil de stagiaires ou de demandeurs d'emploi en situation de handicap.
- Politique tarifaire élargie au nouveau périmètre de la Communauté d'Agglomération du Niortais. Outil informatique de gestion d'école d'art et de nouveaux moyens de règlement (depuis 2012).
- Participation au temps fort ; démarches d'organisation, d'achat de fournitures respectueuses de l'environnement et recyclage.

### SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE GLOBALE

Dépenses		Recettes	
Fonctionnement	232 364 €	Fonctionnement	60 660 €
- Dont personnel	184 159 €	Investissement	0 €
Investissement	6 566 €		

### RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR SITE D'INSCRIPTION ET PAR DOMICILIATION

	Lieu de domiciliation			Total élèves
	Niort	Agglo (hors Niort)	Hors Agglo	
<b>Inscrits à Niort</b>	180	39	22	241
<b>Inscrits à Échiré</b>	4	24	8	36
<b>Inscrits à St-Hilaire-la-Palud</b>	1	15	1	17
<b>Total des élèves</b>	185	78	31	294

À noter : certains élèves sont inscrits dans plusieurs cours.



# Le Conservatoire danse et musique Auguste-Tolbecq

Établissement d'enseignement spécialisé classé par l'Etat, le Conservatoire danse et musique Auguste-Tolbecq, conservatoire à rayonnement départemental (CRD), se décline depuis sur 3 sites :

- le site Du Guesclin à Niort (danse et musique) en cours de réhabilitation a déménagé au 9 rue du musée (juillet 2017) et 29 rue Rouget de Lisle et 9 rue du Musée
- le site Jean-Déré à Chauray (musique),
- le site Désiré-Martin-Beaulieu à Vouillé (danse et musique).

Il est investi d'une triple mission d'enseignement, de création et de diffusion.

## ● L'ENSEIGNEMENT

**Le volet enseignement recouvre :**

- la formation musicale et chorégraphique des amateurs, depuis les cours d'éveil jusqu'à l'obtention éventuelle du certificat d'études musicales ou du certificat d'études chorégraphiques, déclinée de façon spécifique sur chacun des 3 sites ;
- la préparation à l'enseignement supérieur, qui débouche sur le Diplôme National à Orientation Professionnelle (DNOP) ;
- les ateliers pour adultes et la pratique « continuée » ;
- les interventions en milieu scolaire dans

le cadre d'un partenariat avec l'Education Nationale.

**L'action culturelle se décline autour de quatre axes :**

- prestations d'élèves ;
- spectacles d'élèves ;
- résidences d'artistes et classes de maîtres.
- concerts professionnels inscrits dans la saison culturelle, coproduits par le conservatoire et différents partenaires (en particulier l'association Musique en Vie).

## ● LES ÉLÉMENTS MARQUANTS EN 2017

- Relocalisation provisoire des activités du CRD au 9 rue de l'ancien musée, dans le cadre de la réhabilitation du site Du Guesclin
- Une saison culturelle riche et un programme d'éducation artistique et culturelle déployés sur tout le territoire de l'agglomération.
- La réussite du projet « Sérénade » qui a réuni les CRR/CRD et les Scènes Nationales du Poitou-Charentes

## ● PERSPECTIVES 2018

- Formalisation d'un nouveau règlement intérieur
- Lancement des travaux de réhabilitation et de mise en conformité des bâtiments du site Du Guesclin (1<sup>er</sup> juillet 2018)
- Une saison culturelle 2017-2018 axée autour de 3 axes forts : mouvement dansé/phrasé musical, Musique ancienne/contemporaine et les projets personnels d'élèves
- Continuité des projets d'action de médiation culturelle territoriale (ex : orchestre à l'école)
- Reconduction de la subvention de l'Etat dans le cadre du refinancement du CRD

**BUDGET 2017 - POUR L'ENSEMBLE DES SITES**

Recettes		Dépenses	
Redevances :		Fonctionnement :	
Inscriptions / droits de scolarité :	341 155 €	(dont masse salariale	2 792 708 €
		2 359 300 €)	
Conseil départemental	25 596 €	Investissement	372 745 €
État	63 200 €	<b>Total</b>	<b>3 165 453 €</b>
Région	0 €		
Location d'instruments	11 539 €		
<b>Total</b>	<b>441 490 €</b>		

Coût de fonctionnement /hab. Agglo	
Avant recettes	26,00 €
Après recettes	22,76 €

**Chiffres clés**



**Répartition géographique des élèves**

Niort Agglo	1093
Deux-Sèvres (hors Agglo)	50
Hors Deux-Sèvres	14
<b>Total</b>	<b>1157</b>

**743 élèves à Niort**, dont 647 Niortais  
**169 élèves à Vouillé**, dont 112 Vouilletais  
**243 élèves à Chauray**, dont 124 Chauraysiens



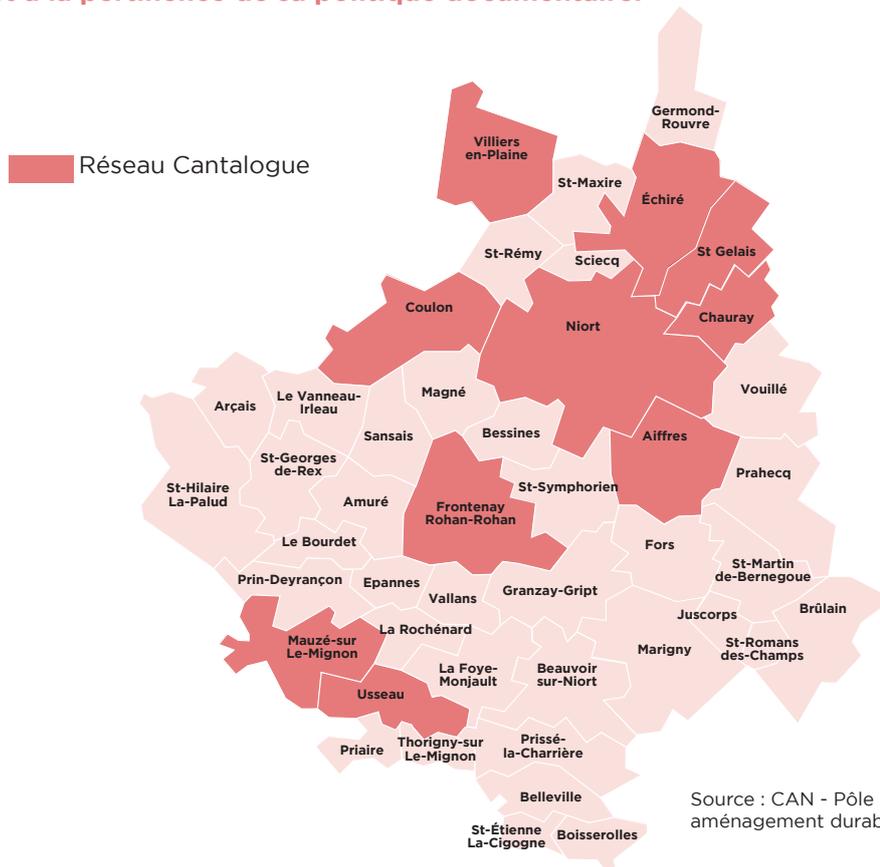
# Les médiathèques publiques

Le Service des Bibliothèques et de la Lecture publique assure le bon fonctionnement d'un réseau de 16 équipements ou établissements situés à Niort et sur 9 autres communes :

- Une Médiathèque centrale d'agglomération, tête de réseau (4000 m<sup>2</sup>, 34 h d'ouverture au public sur 5 jours à Niort)
- 4 antennes de quartier et 1 bibliobus urbain à Niort (230 m<sup>2</sup>, entre 9 et 13h30 d'ouverture hebdomadaires au public)
- Une Médialudothèque (500 m<sup>2</sup>, 19h30 d'ouverture au public sur 5 jours à Niort)
- 9 médiathèques communautaires situées à Aiffres, Chauray, Coulon, Echiré, Frontenay-Rohan-Rohan, Mauzé-sur-le-Mignon, St-Gelais, Usseau et Villiers-en-Plaine (2550 m<sup>2</sup>, entre 8 et 24 heures d'ouverture au public par semaine, sur 6 jours)



Tout en en coordonnant la programmation de l'action culturelle, il veille aussi à l'équilibre et à la pertinence de sa politique documentaire.



Source : CAN - Pôle économique et aménagement durable du territoire

**EN 2017**

**le Service a :**

- sélectionné, acheté, analysé, catalogué, équipé et mis en rayon 26 132 documents, dont 16 716 livres et albums, 7 759 numéros de périodiques, 1 526 CD-DVD et 131 audio-livres.
- prêté à 8 826 emprunteurs 562 643 documents dont 406 346 imprimés, 39 684 périodiques, 50 056 CD, 50 425 DVD, 15 458 jeux/jouets et 674 pochettes de sélection.
- fait parcourir à sa navette documentaire 8 346 kms pour 88 293 documents prêtés aux usagers de nos 16 équipements ;
- organisé et animé 1 279 événements qui ont rassemblé 35 863 usagers
- desservi 52 établissements scolaires et 151 classes
- accueilli 6 463 écoliers, collégiens et lycéens

- La consultation web de plus de 1 460 000 pages sur le site du « CANTalogue » par 56 213 utilisateurs
- L'écoute en ligne de 4 395 titres/albums
- 515 h de formation en ligne (langues, code de la route, etc.) soit 4 fois plus qu'en 2016 !

**Charges**

- 59 agents + 5 agents d'entretien relevant de la DGP
- 2 364 662 € de salaires et charges
- 4 879 € dépensés pour la formation (224 jours de formations)
- Accueil de 47 stagiaires dont une élève-conservatrice pour un stage d'étonnement (février 2017)
- 222 315 € de dépenses d'acquisitions documentaires (dont 38 677 € d'abonnements à des périodiques et des ressources en ligne) en fonctionnement et en investissement.

**Sa plate-forme web et numérique (portail Cantalogue) a permis :**

- L'ouverture de 18 975 sessions sur les postes informatiques publics (186 abonnés au seul accès internet)

**Chiffres clés**

**> Recettes**

**80 937 €** | **104 416 €**  
 abonnements prêt et services divers | de subventions (Etat, Conseil départemental)

**ANIMATION DU TERRITOIRE, CONSOLIDATION ET PRÉFIGURATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT**

Derrière les statistiques réjouissantes du réseau, et le travail « tout azimut » de la cellule de coordination culturelle du service des bibliothèques, qu'est venue rejoindre Irene Tosi, il existe une méthode et une direction d'objectifs.

Les statistiques montrent d'abord l'investissement continu en direction de nos jeunes, dès le premier âge : 4458 enfants ont suivi en 2017, les 174 séances de bébés-lecteurs et d'Heure du conte, les visites de classes ont enregistré 22 439 entrées. Pour une grande partie, suivant le fil rouge (Le Regard) proposé cette saison par les bibliothécaires, les animations tous publics organisées sur le réseau de lecture publique ont comptabilisé cette année encore 8 527 entrées. Et dans un format intergénérationnel continué, le Prix littéraire des Palmes de la CAN a réussi une fois encore à intéresser plus de 1600 jeunes dans une opération de lecture et d'appréciation critiques d'albums, livres et BD autour d'une sélection proposée par les bibliothécaires, 186 adultes s'étant également inscrits pour établir leur palmarès sur le thème de l'Utopie.

Etablissement culturel de proximité, voué à la médiation et à l'interaction des médias, le service des bibliothèques et de la lecture publique accompagne, amplifie ou enrichit plusieurs manifestations qu'il accompagne. Pour cela, les partenariats et les conventions se multiplient.

### On citera pêle-mêle :

- Le Conservatoire de musique et de danse avec les conférences de son érudit directeur (conférences sur Tchaïkovski, sur Karajan, ...)
- L'Ecole d'arts plastiques (exposition Clouzot),
- Le Moulin du Roc (Quand l'œil écoute), Le festival Takavoir (focus sur l'œuvre de Philip K Dick), le festival Nouvelles Scènes, Le Festival de Bandes dessinées, Le Festival Japoniort...
- Services culturels communaux : la ville de

Niort avec le partenariat renforcé autour du festival Regards Noirs (accueil et médiation) ; la commune de Frontenay-Rohan-Rohan avec l'organisation de la Semaine du Jeu, ...

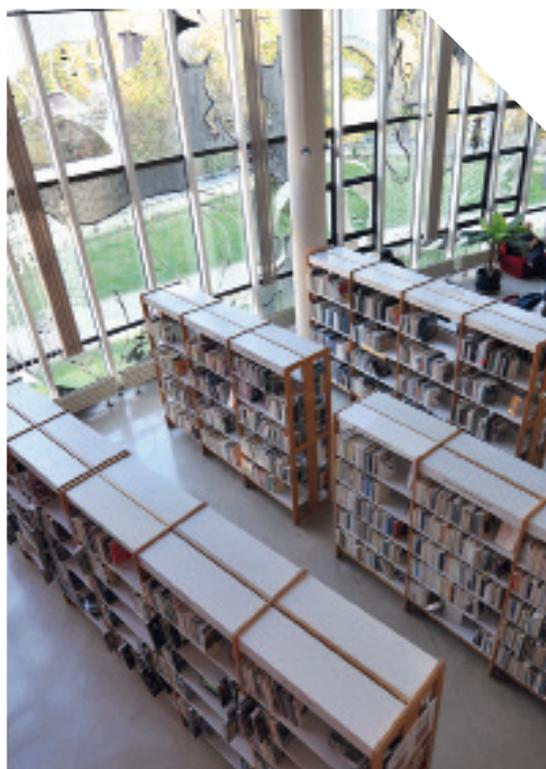
- Les tutelles de l'Etat pour la 2<sup>e</sup> Nuit de la lecture, à l'initiative du ministère de la culture.
- Le renforcement des coopérations entre bibliothèques du et en dehors du réseau avec les manifestations de La Science se livre, et la participation aux jurys du festival des Littératures européennes de Cognac.

### Pour le reste, on note pour l'avenir

- La consolidation des conférences autour du patrimoine du territoire : Antoine de Pluvinel 1552-1620 dont on conserve l'un des maîtres-livres chargé d'estampes, récemment restauré par l'atelier de Claude Benoist de Ménigoute, le Meuble d'Egypte de Niort (1819) autour du dernier polar de l'écrivain niortais Philippe Guillemoteau, la romancière Claire Sainte-Soline (1891-1967) et le cinéaste Henri-Georges Clouzot (1907-1967), deux artistes d'origine niortaise dont on commémorait le centenaire de la disparition.
- Le développement des animations autour du numérique et du jeu-vidéo : ateliers « Minecraft » (objectif : recréer la bibliothèque idéale grâce au célèbre jeu-vidéo) ; une interactive « Machine à lire » ; une présentation interactive et conviviale d'une nouvelle ressource numérique, « Cité de la musique et de la Philharmonie de Paris » entrée dans les collections du Catalogue, une semaine de « retrogaming » en partenariat avec la Scène Nationale, sur un quasi demi-siècle de jeux vidéos...
- La mise en avant d'une large visée éducative autour de la programmation Jeunesse comme cette approche à la Médiathèque Pierre-Moinot de la peinture contemporaine à travers les ateliers et les travaux d'artistes de Trompe Pop Art, suivi de peu d'une réflexion sur la mode, la « fashion attitude », apprenant comment être à la fois « stylé » et respectueux de la planète (Le Revers de mon look, avril-mai 2017). Sujet de discussions à prévoir dans les « Cafés Philo » pour les pré-ados du Clou Bouchet...

## LA NAVETTE DOCUMENTAIRE OU LE RÉSEAU EN MODE SERVICE DE PROXIMITÉ

Service créé en 2011, la navette documentaire permet aux 16 médiathèques participantes de mettre directement à la disposition des usagers leurs documents en n'importe quel point du réseau. En 2016, la navette a ainsi fait circuler entre les 10 communes prestataires les 90 539 documents demandés par le public, soit 16% de plus qu'en 2015. En moins de 5 jours, un livre, un disque, un DVD, par exemple de la médiathèque de Villiers, peut être prêté à un usager d'Usseau ou de Mauzé sans que celui-ci ait à sortir de sa commune.



### « EVENEMENTIEL D'AGGLO »

Sous cette rubrique, une mission de coordination et de co-programmation culturelle confiée par les élus au Service des bibliothèques et de la lecture publique pour mettre en œuvre plusieurs événements festifs et culturels inscrits dans le champ de la nouvelle compétence de l'EPCI.

Ainsi, pour la première fois, l'édition du festival Regards Noirs sur la littérature policière, a vu la participation du réseau communautaire de lecture publique, et de plusieurs autres médiathèques et collèges de la CAN qui ont accueilli des auteurs et des illustrateurs au cours du premier week-end de février. Une mobilisation qui ne s'est pas affaiblie, bien au contraire, dans les animations qui, sur le même thème, ont été organisées par une vingtaine de communes au printemps suivant.

De même, l'hommage local au cinéaste niortais Henri-Georges Clouzot, dans le cadre d'une célébration nationale, a fait l'objet d'un programme particulièrement brillant réunissant, dès l'automne 2017, tous les acteurs culturels et institutionnels de l'agglomération. Les médiathèques n'ont pas été en reste avec la production de deux conférences et, surtout, la création d'une exposition sur panneaux particulièrement efficace, rendant compte du génie singulier de l'artiste dans son travail de cinéaste. Cette exposition, montrée à Niort, puis à Villiers-en-Plaine et à St-Gelais a pu être vue par plus de 2 500 personnes.

### LES CHANTIERS NIORTAIS DE LA LECTURE PUBLIQUE

L'équipe de direction et les personnels des Bibliothèques et de la lecture publique se sont beaucoup investis dans les groupes de travail liés au chantier à venir de réhabilitation de la Médiathèque Pierre-Moinot de Niort dont on rappelle pour la présente année les principales étapes :

16 mars 2017 ..... En présence de Laure JOUBERT, conseillère DRAC, le jury retient  
2 projets sur les 4 en concurrence

11 avril 2017 ..... Audition des 2 cabinets d'architecte par les services

29 mai 2017 ..... Approbation par les élus du projet de l'équipe Jeanneau/Deshoulières

16 juin 2017 ..... Début du travail avec le cabinet d'architecte intérieure Sogno

19 septembre 2017 .... Début de la rédaction par le MOE de l'APS puis de l'APD

L'équipe de direction a, dans le même temps, dégagé les grands objectifs du PSCES (projet scientifique et culturel, éducatif et social) qui, visant les publics, les collections et l'animation du territoire, devraient accompagner, sur les 4 années en cours 2018-2022, la construction et la réouverture au public de la Médiathèque Moinot ainsi que la redynamisation consécutive du réseau communautaire de lecture publique. Un tableau de synthèse, présenté au DGA le 29 novembre 2017, a été suivi par la rédaction du document final.

Autre chantier de réhabilitation et d'agrandissement, la nouvelle Médiathèque d'Usseau a été inaugurée par les élus le 12 septembre 2017 et très vite plébiscitée par le public.





# Les Musées Bernard d'Agesci et du Donjon

Labellisés Musées de France, les musées Bernard-d'Agesci et du Donjon sont des lieux de dialogue entre le passé et le présent, des lieux d'apprentissage et de découvertes. Ouverts sur la ville et sur le territoire, ils affirment des missions patrimoniales mais également d'éducation et de diffusion. Acteurs au service du développement et de la démocratisation culturels, ils facilitent l'accès à la culture au plus large public. Ils conservent des collections reconnues d'intérêt public : ils sont garants de la préservation, la conservation et la restauration des œuvres. Ils participent à l'enrichissement du patrimoine de la collectivité et gèrent la transmission des biens culturels (prêts, mouvement des œuvres...).

## EXPOSITIONS TEMPORAIRES

### MUSÉE BERNARD D'AGESCI

#### **Du bras rouge à la Venise Verte, Marais poitevin... histoires d'eaux**

*De juin 2016 à janvier 2017*

Exposition organisée en six chapitres : la peinture, la géologie, l'archéologie, les contes et légendes, la biodiversité maraîchine et la vie quotidienne au XIX<sup>e</sup> siècle.

#### **Chamoiserie et ganterie, une tradition séculaire**

*De février à septembre 2017*

Depuis le XII<sup>e</sup> siècle, Niort résonne du bruit des foulons et l'odeur âcre de l'huile de poisson nécessaire au chamoisage parfume la ville de ses effluves : une exposition dialoguant entre l'histoire, le commerce et la vie sur le territoire niortais

#### **Henri-Georges Clouzot, un réalisateur en œuvres**

*D'octobre 2017 à février 2018*

Cette exposition-hommage a montré le lien étroit qu'entretenait le cinéaste avec les arts

visuels, ses influences, ses différentes collaborations avec des artistes tels que Vasarely, Pablo Picasso, Meret Oppenheim, Hans Bellmer.

### MUSÉE DU DONJON

#### **Les fouilles de Bessines**

*Août 2016 à mars 2017*

Sélection des vestiges découverts lors des fouilles réalisées en 2008 par une équipe de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), sur le site du sanctuaire du Grand-Champ-Est, à Bessines.

#### **Moulin du Milieu - Niort**

*Août 2016 à mars 2017*

Fouilles réalisées en 2009 par l'INRAP dans le cadre de travaux d'aménagement d'un bassin d'orage à l'emplacement du parking actuel. Elles ont permis d'étudier les activités artisanales et industrielles qui se sont succédé depuis la fin du Moyen-Âge.

## ACCROCHAGES

### MUSÉE BERNARD D'AGESCI

#### **Iconographie de l'Apocalypse : Le travail d'Henri Renaud**

*Du 24 février au 30 mars*

Seize planches de l'Apocalypse d'après Albrecht Dürer ont été gravées sur bois par Henri Renaud

**Camille Claudel, l'écorchée vive**

*Du 1<sup>er</sup> mars au 26 mars*

Femme libre et artiste ; cette sculptrice met en forme la matière avec une force sensible et tragique.

**Hubert Sauzeau, un peintre niortais méconnu**

*Du 30 mai au 30 juillet*

Hommage à cet artiste, qui à sa mort, en 1927, a légué au musée de Niort plusieurs dizaines de peintures.

**Les Chamois Niortais**

*Du 10 août au 1er octobre*

Accrochage sur la fabuleuse histoire du club des Chamois qui a commencé dans les usines Boinot, en 1925.

**Gruppo MID : collectif emblématique de l'art cinématique italien des années 60**

*Du 2 novembre au 3 décembre*

Gruppo MID associe création artistique et recherche d'effets visuels dans une pratique abstraite, lumineuse et interactive.

**Le Corbeau fait des bulles**

*Du 7 décembre au 7 janvier*

Bande dessinée d'Antoine Quaresma et de Francette Vigneron (scénario), s'inspirant de l'affaire de lettres anonymes à Tulle.

**DONJON**

**Collections archéologiques, Histoire des hommes et civilisations des Deux-Sèvres**

- Présentation de sites archéologiques remarquables

- Valorisation de la Nécropole mérovingienne dite du Prieuré Saint-Martin : présentation d'une partie du mobilier archéologique provenant du site de fouilles de Niort. Cette salle a vocation à mettre en valeur successivement les sites archéologiques du Territoire de l'Agglomération.

**Collections ethnographiques, Mobilier et intérieur poitevin**

**Donjon, 1000 ans d'histoire :** évolution du Donjon depuis sa construction au 12<sup>e</sup> siècle jusqu'à son aspect actuel, compréhension du château dans son environnement naturel (lié à la Sèvre et au Marais) et dans son territoire historique, des origines à nos jours.

**Nouveauté : la salle lapidaire :** après une longue fermeture, le cachot clair réintègre le parcours permanent. Il s'agit d'un ensemble de pièces issues de l'ancienne collection lapidaire de la Société de Statistiques, Sciences, Lettres et Arts des Deux-Sèvres.

**COLLECTIONS**

**DONATIONS D'ŒUVRES**

- *Grande anguille*, huile sur toile par Joël Brisse
- Donation Pierre Bouteiller : une scie à ruban de marque Guilliet, 4<sup>e</sup> quart du XIX<sup>e</sup> siècle et un corbillard, 1<sup>er</sup> quart du XX<sup>e</sup> siècle, Saint-Hilaire-la-Palud
- Donation Colette Blanc : un buffet bas de Saint-Georges-de-Rex, une armoire à 2 portes de Saint-Hilaire-la-Palud, un buffet bas charentais et 2 éléments documentaires, XIX<sup>e</sup> siècle
- Donation de la sculpture - Un embarquement pour la Terre - Barque de Pierre Buraglio avec deux murs

**ACQUISITIONS**

- *Vue d'une partie de Niort*, 1818, huile sur toile, par Achille de Savignac de Montamy
- Deux ammonites du Turonien
- Fonds Rabourdin : une basse de viole, un instrument de musique hybride avec dessus de viole en provenance de l'atelier Tolbecque, deux gravures, moules ébauches, essais de l'atelier Rabourdin
- Deux instruments réalisés par A. Tolbecque : une vihuèle à 3 cordes, d'après une sculpture de la Cathédrale de Chartres et une pochette de maître à danser. Violon marqué au fer G. Mast-Niort
- Taste-vin, argent, Niort, 1695-1696
- Album - Fouille de la Grotte de Loubeau, 1869, par Jules Chenagon

**RESTAURATION-CONSERVATION**

- Six sculptures :
  - Élément d'architecture blasonné (pierre calcaire 16<sup>e</sup>) / couvent de Bonneuil
  - Jean-François Guétrot Buste de Thomas Hippolyte Main
  - Pierre-Marie Poisson La Seine
  - Pierre-Marie Poisson Buste de Louis Toutant
  - Michel Pascal Religieux instruisant les enfants
  - Buste d'Antoine Baugier par Baptiste Baujault
- Cinq objets de la collection Piet-Lataudrie : étude et restauration par des étudiants de l'Institut National du Patrimoine
  - Boîte Mamluk (XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle ?)
  - Récipient tripode Mamluk (XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle ?)
  - Vase (XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle ?)
  - Couvercle - XIX<sup>e</sup> siècle
  - Coupe, « [Gloire et pouvoir, honneur et bonheur, santé et prospérité] »
  - Mamluk (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle ?)
- Archéologie
  - Un ensemble de pièces archéologiques métal/verre/organique (nettoyage, traitement et stabilisation en vue de sa présentation dans l'exposition relative aux fouilles du Moulin du Milieu)
- Huit œuvres picturales
  - Waléry Plauszewski Rouget de Lisle chantant la Marseillaise (mécénat Lions)

Club de Niort)

- Julien Thibaudeau La femme au parapluie
  - Élixa Leroy, d'après Grand de saint Aubin Alice, Portrait de René Caillié
  - Jean-Jules Louis Cavaillès Fleurs
  - Combe Velluet, Le torrent
  - Yacinthe Rigaud Portrait d'homme, huile sur toile
  - Anonyme, Marie Madeleine Gabrielle de Rochechouart de Mortemart
  - Étienne Barthélémy Garnier Pâris se contemplant dans un miroir, huile sur toile
- Encadrements :
- *Coin de parc* par A. Grivolais
  - *Oie, coq, poule* par F. Desportes

### DÉPÔT

L'œuvre *Le serment d'Agrippa d'Aubigné* par Pierre Rambaud, musées d'Angers

### PRÊTS D'ŒUVRES

40 œuvres et objets ont été prêtés aux institutions suivantes :

- Bordeaux : Association Archimuse
- Parthenay : Musée d'art et d'histoire
- Les Lucs/Boulogne : Historial de la Vendée
- Rochefort : Musée municipal Hèbre de Saint-Clément
- La Rochelle : Musée Beaux-Arts

### RÉCOLEMENT

Inventaire rétrospectif : 27 œuvres ont été inventoriées rétrospectivement

Dépôts rétrospectifs : 4 œuvres ont été inventoriées rétrospectivement en dépôt pour

régularisation

### PROJET DE RÉSERVES MUTUALISÉES ARCHIVES / MUSÉES ET (FAISABILITÉ ET PRÉ-PROGRAMME)

Choix du maître d'œuvre par le Conseil d'agglomération le 29 mai 2017

Marché du maître d'œuvre exécutoire début juillet 2017 : début de la phase de conception

### FONDS À DESTINATION DES COMMUNES CRÉÉ PAR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 30 MAI 2016

Le patrimoine communautaire, autre que muséal, est une des composantes fortes du paysage, de l'identité et de l'attractivité de la CAN. Ce patrimoine est souvent méconnu et stocké dans les communes de façon hétérogène.

L'Agglo a souhaité donner une impulsion nouvelle à sa politique du patrimoine, en développant avec les communes une stratégie de sauvetage et de préservation dans le but de valoriser et faire connaître des objets remarquables, qu'ils soient protégés au titre des Monuments Historiques ou non.

Une ligne budgétaire dédiée de 20 000 euros a été votée et utilisée au budget 2017.

Deux commissions se sont réunies en 2017 : le 14 mars et le 6 octobre.

10 dossiers en cours d'instruction pour les communes de : Coulon, La Foye-Monjault, Niort, Saint-Georges-de-Rex, Saint-Hilaire-la-Palud, Thorigny-sur-le-Mignon, Usseau.

## ACTIONS DE MÉDIATION

### PUBLIC SCOLAIRE

191 classes ont été accueillies, ce qui représente un total de 4737 enfants, soit (3756 au MBA et 981 au donjon). 140 classes de la CAN et 51 hors CAN.

### Participation à des parcours d'éducation artistique et culturelle :

- Musique et citoyenneté : présentation, restauration et restitution du tableau Rouget de Lisle chantant La Marseillaise, pour la première fois au maire de Strasbourg . 4 classes de la CAN ont participé au projet, et ont suivi la restauration de l'œuvre (29 CM2 de l'école Pasteur, 26 CE2/CM1 de l'école Jules Ferry, 26 CE2/CM1 de l'école Agrippa d'Aubigné, 20 CM1/CM2 de l'école Paul Bert)
- La classe, l'œuvre
- L'école maternelle d'Aiffres (40 élèves de petite à grande section), grâce à l'étude

des portraits de Marie Leczinska et du Marquis d'Artaguiette, a effectué une petite ronde sur des musiques du XVIIIe siècle (9 musiciens du Conservatoire). Les élèves étaient habillés avec des détails de costume présents sur les portraits.

- Les écoles de Saint-Rémy (29 cm1) et de Frontenay-Rohan-Rohan (28 cm1) ont participé au projet « dessine-moi des mots », sur la thématique du paysage, avec l'intervention de Julien Pérignon (comédien) et de Chantal Fraigneau (artiste calligraphe). L'installation des différents calligrammes s'est accompagnée d'une lecture de poème par chaque élève.
- Contes et Gourmandises : année scolaire 2016-2017, soit 101 enfants

**• ANIMATIONS JEUNE PUBLIC**

- **Mon anniversaire aux musées**  
34 anniversaires fêtés sur les 2 sites, soit 263 enfants de 6 à 12 ans accueillis (6 anniversaire au Musée Bernard d'Agesci, et 28 anniversaires au Musée du Donjon)
- **Vacances aux musées**  
178 inscrits (de 6 à 12 ans) ont participé aux visites-ateliers (100 enfants au Musée Bernard d'Agesci, et 78 enfants au Musée du Donjon)

**VISITES GRAND PUBLIC**

**Art au menu**, chaque 3e jeudi du mois, mise en lumière d'une œuvre ou d'un spécimen muséal : 260 personnes, avec quelques temps forts : Camille Claudel, Le Mystère Picasso...

**Dimanches au musée ou au donjon**, rendez-vous mensuel sur un thème approfondi ou une découverte des expositions temporaires (Hubert Sauzeau, la Chamoiserie, Moulin du Milieu...): 171 personnes.

**Visites estivales du jeudi soir**, en juillet et août : une visite guidée thématique est proposée à 18h (Niort depuis la terrasse, Meurtre au donjon..) : 155 personnes

**Visites estivales « Le Matin au Donjon »**, en juillet et août : une visite guidée générale du Donjon est proposée à 11h : 207 personnes

**Nouveauté : Les journées en famille :** autour du moyen-âge au musée du Donjon, autour de la révolution française au musée Bernard d'Agesci (stand, mini-visite, jeu de piste, livret coloriage, animation manuelle) : 17 familles (4 au Musée Bernard d'Agesci, 13 au Musée du Donjon)

**Nouveauté : les visites ludiques** pour les réservations de groupe : livret « un secret bien gardé ».

**PARTICIPATION DES MUSÉES AUX ÉVÉNEMENTS EUROPÉENS**

- **Journées des métiers d'art**  
Valeur citoyenne, les journées des métiers d'art ont offert un éveil intergénérationnel vers l'authenticité, le sens et la justesse. Sur le temps scolaire, réalisation d'un gant, trois classes de cycle 3 sont venues, sur l'exposition temporaire « chamoiserie, ganterie, une tradition séculaire » (25 CM1 de l'école de Chauray, 26 CE2/CM1 de l'école Victor Hugo d'Aiffres, 30 CM1 de l'école Victor Hugo d'Aiffres)
- **Nuit des musées** 610 visiteurs sont venus découvrir ou redécouvrir les salles des deux sites, avec deux projets PEAC « la classe, l'œuvre » : *Dessine-moi des mots et La petite Ronde du XVIII<sup>e</sup> siècle*
- **Journées nationales de l'Archéologie** ani-

mation par l'équipe de l'INRAP pour l'exposition sur « les fouilles du moulin du milieu » (125 personnes)

- **Projet hors temps scolaire : Opération : « C'est mon patrimoine »** : « Ça me va comme un gant » : présentation de l'exposition temporaire sur la Chamoiserie et sur la Ganterie, avec ateliers de BD animés par Matthieu Roda. Un vernissage a eu lieu le 1<sup>er</sup> août. CSC centre-ville et CSC grand nord ont participé à ce projet (12 adolescents)
- **Journées européennes du Patrimoine** « Patrimoine et jeunesse », 3295 visiteurs ont été accueillis sur les deux sites avec l'accueil de la compagnie La Mouline, et ArtnOmad
- **Fête de la Science** : • animation sur le praxinoscope, en lien avec l'exposition temporaire sur « Henri-Georges Clouzot, un réalisateur en œuvres » (7 enfants)

**AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DES PUBLICS/PARTENARIATS**

- **L'école du Louvre se décentralise au musée Bernard d'Agesci** avec 2 cycles thématiques de 5 séances :  
Camille Claudel, sculpter l'intime (cycle de 4 séances)  
Sur le front de l'art : les collections françaises pendant la Seconde Guerre Mondiale (cycle de 5 séances)

**Évènement / Panique au Dancing (28 septembre)** : escales dansées au musée

**Festival Nouvelle(s) scène(s)**

**Week-end musées / Télérama (10e édition)**: entrée gratuite pour les expositions et collections permanentes sur présentation du Pass Télérama

**Spectacle-concert.** Rave musette : le bal interdit de Pascal Lamige, avec le concours du Moulin du Roc

**Ensemble Le Festin d'Alexandre :**

14 février : Les portraits de l'amour de F.

Couperin

14 mai : Concert sacré/profane

**Conférences :**

**26 janvier** : Conférence de Manon Castelle sur Apollon/Technique de fabrication de la grande statuaire en bronze 1540-1660 en France

Conférences sur le protestantisme dans le cadre de l'accrochage Iconographie de l'Apocalypse :

- **6 mars** : Conférence/débat par le professeur Elian Cuvillier, professeur d'exégèse du Nouveau Testament

- **10 mars** : Conférence-projection « Donner une image aux nouvelles idées : les Cranach peignent les découvertes de la Réforme », par le pasteur Hans Lung, animateur biblique et théologique de l'Eglise protestante

unie de France

- **7 mars** : Fortunée Briquet, dictionnaire historique des françaises connues par leurs écrits
- **11 mai** : *Baptiste-Paul Grimaud, l'inconnu célèbre*
- **16 novembre** : *L'art optique et cinétique selon Henri Georges Clouzot*
- **22 novembre** : *Clouzot ou la recherche de l'absolu*
- **7 décembre** : *L'œil du tigre, le Corbeau de Tulle qui inspira Clouzot*
- **6 avril** : Projection du film *Antoine voudrait refaire le monde*, aux scolaires et grand public
- **14 mai** : Journée de l'Orgue : présentation de l'orgue de Chéron par l'association des Amis des orgues
- **8 juin** : Rencontre littéraire avec Richard Texier : Invitation et signature pour la sortie de son livre, *Le Grand M*
- **Fête de la musique (21 juin)** : histoire et concert en résonance, Orgue P.Chéron
- **Qi Gong 2e** Jeudi du mois à partir du 8 Septembre, de 12h30 à 13h30. Cours de Qi Gong, technique corporelle pratiquée en conscience pour faire circuler l'énergie (médecine chinoise)
- **Inauguration rencontres accès libre**  
2<sup>e</sup> édition, 13 au 20 mai

- **Foire aux catalogues** : du 1er au 3 décembre

Le partenariat avec *l'Association des Amis des musées de Niort* a également permis la tenue d'un cycle de conférences et l'organisation d'un dîner annuel, les recettes de la Tombola étant dédiées à la restauration d'œuvres muséales.

Le partenariat avec *l'Association des Amis d'Ernest Pérochon* est poursuivi.

### **ACTIONS SPÉCIFIQUES EN FAVEUR DE TOUS LES PUBLIC**

- **Accueil des centres de loisirs**, pour la présentation d'un mini-spectacle de fin d'année.
- **Exposition « Le grand siècle, côté cour et côté jardin »** : présentation des travaux réalisés lors du cycle « découverte du musée suivie d'ateliers » réunissant les adultes protégés des associations ATI 79 et UDAF.
- **Création du projet « dessine-moi des mots »**, en partenariat avec la médiathèque et l'inspection académique des Deux-Sèvres :

Il s'agit d'apporter une cohésion entre la pratique artistique et l'apport culturel (Musée et Médiathèque), d'ouvrir un regard sur le territoire local à travers diverses disciplines. Apprendre, connaître, entendre, voir, lire, écrire, dessiner, créer sont les mots clefs pouvant lier les différents partenaires du projet.

## **COMMUNICATION**

### **Supports de communication :**

- Programmation: 3 plaquettes février-mai / juin-sept. / oct-fév2018
- Colonnes Morris : 8 événements ont été annoncés sur les colonnes
- 11 cartons d'invitations (vernissages expositions et accrochages)
- 12 flyers réalisés pour annoncer des événements tels que conférences, événements nationaux (nuit des musées, JEP, JEMA...), locaux (Panique au dancing, foire aux catalogues, animations estivales, vacances aux musées...)-)
- Création de dépliants touristiques MBA et Donjon, français /anglais
- Plan Donjon /réactualisation

### **Relais presse et public :**

- 8 Conférences de presse : expositions ; événements nationaux ; acquisitions ; programmation de rentrée...
- ITW radio : Radio Gâtine, France bleu Poitou, RTL2, RCF, D4B
- ITW télé : France 3 (vacances aux musées ; Clouzot ; dimanches aux musée)
- 68 communiqués de presse : animations, expositions/ actualités acquisitions, restaurations, prêts...

ations, prêts...

- 37 diffusions email : animations, vernissages

### **Tournages / shooting photos :**

- CSC centre-ville dans le cadre de leurs activités d'été
- Tournage du montage de l'exposition HG CLOUZOT + arrivée des œuvres + ITW artistes / web TV de NiortAgglo
- Centre de loisirs George Sand
- Les Chamois (septembre)
- Invitation au voyage / Arte / tournage au Donjon (octobre)
- Projet audiovisuel universitaire (Festival musées (em)portable de La Rochelle / équivalent du festival Takavoir à Niort)

### **Publications :**

- Partenariat avec ARCADES
- Petit Léonard / partenariat reconduit pour 1 an
- Guide du routard
- Guide Michelin
- **Articles sur l'exposition HG Clouzot dans :**
  - Femme actuelle
  - Le Festin
  - Le Picton

- Parcours des arts
- Culture Box (site internet regroupant des contenus culturels/ groupe France Télévisions)
- wordpress
- **Web :**
- Intranet de la CAN / présentation <http://jjhp6k.axshare.com/>)
- museemusee
- Nouvel obs
- Alienor
- Niortmaraispoitevin.com
- Instagram

## ATELIER DE RESTAURATION ET DE CONSERVATION, PEINTURES ET ARTS GRAPHIQUES

Nombre d'œuvres restaurées en 2017 :

- 29 peintures (22 huiles sur toile et 7 huiles sur bois).
- 59 œuvres pour les arts graphiques : 9 dessins/pastels et aquarelles, un ensemble de 32 lithographies, 18 planches de BD,
- 2 photographies,
- 1 toile peinte

Les restaurateurs ont travaillé pour 10 musées de la région Nouvelle-Aquitaine (compris le service des musées de la CAN), et également pour la médiathèque Pierre Moinot à Niort (une œuvre).

13 restaurateurs sont de manière régulière ou plus ponctuelle venus travailler à l'atelier : 6 restaurateurs peinture (support et couche picturale), 3 restauratrices arts graphiques, 1 restaurateur photographie, 2 restauratrices pour le textile, 1 micro-biologiste

## ADMINISTRATION

- **35 Délibérations** : acceptation de donations et acquisitions d'œuvres avec inscription à l'inventaire, dépôt d'œuvres, demandes de subventions, vente de nouveaux produits aux boutiques, foire aux catalogues, partenariats, fonds communautaire du patrimoine.
- **46 conventions (avec ou sans décision du Président)** : prêt d'œuvres, utilisation de visuels d'œuvres, rémunérations d'intervenants, dépôts-ventes pour les boutiques.

## TECHNIQUE

### CHANTIERS MENÉS AU MUSÉE BERNARD D'AGESCI :

- Remplacement de 4 compresseurs du groupe froid (pour climatisation)
- Remise à niveau de la maintenance des installations de chauffage, climatisation, traitement air et eau
- Vidéoprotection : 6 caméras format numérique
- Nettoyage des escaliers bois, réfection emplacements tachés, nettoyage des luminaires dans les salles du conservatoire de l'éducation
- Nettoyage des luminaires zone conservatoire éducation
- Réfection de l'éclairage du moucharabieh
- Projet technique et d'optimisation du Musée Bernard d'Agesci (faisabilité et pré-programme)

### DONJON :

- Dévégétalisation des parois extérieures
  - Finalisation de l'éclairage extérieur
  - Dératisation
  - Projet /étude
- Réactualisation de l'étude préalable à la res-

tauration extérieure de l'édifice avec un nouveau programme/parcours muséographique (en lien avec les Monuments Historiques)

Objectifs : réactualisation de l'étude du bâti d'avril 2009 avec diagnostic de l'état sanitaire, accessibilité, parcours muséographique

2e semestre 2017 : marché pour lancement étude de faisabilité, pré-programmation et programme

11 décembre 2017 : rapport d'analyses des offres en cours de notification

Dévégétalisation des parois extérieures

- Finalisation de l'éclairage extérieur
- Dératisation
- Projet /étude

Réactualisation de l'étude préalable à la restauration extérieure de l'édifice avec un nouveau programme/parcours muséographique (en lien avec les Monuments Historiques)

Objectifs : réactualisation de l'étude du bâti d'avril 2009 avec diagnostic de l'état sanitaire, accessibilité, parcours muséographique

2e semestre 2017 : marché pour lancement étude de faisabilité, pré-programmation et programme

## TRANSPORT :

27 déplacements – hors ceux réalisés sur la CAN – représentant 12 000 kms (grand Ouest, Tours et Ile-de-France)

### BUDGET PRINCIPAL 2017 RÉALISÉ (MUSÉE B-D'AGESCI ET DONJON)

Fonctionnement		Investissement	
Recettes	1 296 165 (dont 840 266 RH)	Recettes	284 665
Dépenses	106 741 (dont 76 542 recettes activité + 11 022 écriture avec budget annexe + 21 900 RH)	Dépenses	28 966 (+ 10 800 reste à verser Région en 2018)

### BUDGET ANNEXE RÉALISÉ (ATELIER DE RESTAURATION ET DE CONSERVATION, PEINTURES ET ARTS GRAPHIQUES)

Fonctionnement		Investissement	
Recettes	51 193 (dont 30 693 euros RH et 2018 musées)	Recettes	9014
Dépenses	51 708 (dont 4 225 euros recettes d'activité)	Dépenses	8069 (amortissements)

#### Chiffres clés

**24**  
agents

**11**

stagiaires  
dont une stagiaire rémunérée (mission inventaire et classement fonds photographique)

**18 257**  
visiteurs au musée  
Bernard d'Agesci

**19 773**  
visiteurs au Donjon

**38 030**  
visiteurs au total

Filière culturelle  
**1 conservatrice en chef du Patrimoine, directrice du service**  
**2 attachées de conservation chargées des collections**  
**1 attachée de conservation à mi-temps chargée des publics**  
**2 agents médiateurs**  
**11 agents d'accueil (dont 4 agents à 50%)**

Filière technique  
**2 agents**

Filière administrative  
**5 agents dont 1 à mi-temps sur la technique.**



# Les sports d'eau

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'apprentissage et de pratique de la natation et autres activités nautiques, le service des sports d'eau est chargé de la gestion administrative, technique et financière des équipements sportifs communaux (piscines et bases nautiques) que sont :

- la piscine Pré-Leroy à Niort,
- la piscine Champommier à Niort,
- la piscine "Les Colliberts" à Mauzé-sur-le-Mignon,
- le centre aquatique des Fraignes à Chauray,
- la piscine Jean Thébault de Magné,
- la piscine du Châtelet à Sansais-La Garette,
- la base nautique de Noron à Niort,
- la base nautique du Lidon à Saint-Hilaire-la-Palud.

## EVÈNEMENTS MAJEURS DE L'ANNÉE

L'année 2017 a été marquée par :

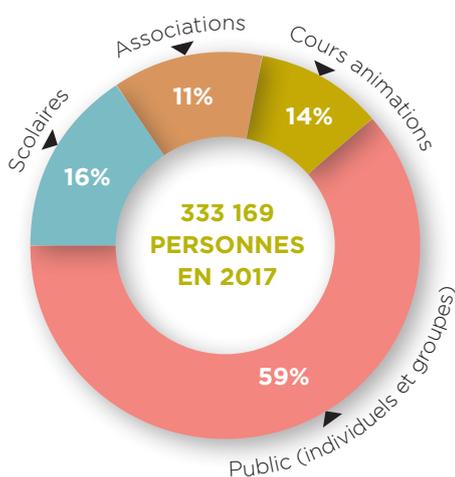
- Base de loisirs : Création d'une nouvelle activité « stage de voile pour les petites vacances » et mise en place d'une alarme à la base et d'un accès sécurisé.
- Mauzé sur le Mignon : Création de nouvelles activités (circuit training, jardin ludique, vito-lo)
- Sansais la garette Rénovation de la toiture
- Chauray :
  - Scolaires : Le projet pédagogique scolaires « Lola la loutre »
  - Technique : Remplacements des 5 analyseurs.

## LES PISCINES

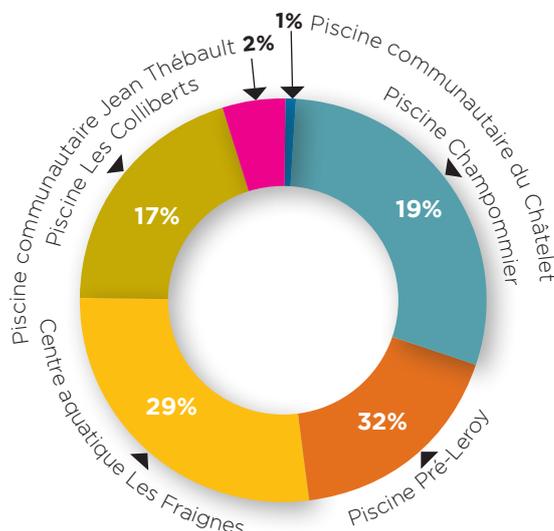
Outre l'accueil du public, de nombreuses activités y sont organisées : accueil des scolaires, cours collectifs et individuels : bébé nageurs, jardin ludique, apprentissage et perfectionnement de la natation pour enfants et adultes, école de l'eau, aquaphobie, aquagym douce et tonique, card'eau bike.

6 associations sont également présentes dans les piscines de la CAN et proposent bon nombre d'activité : natation sportive, plongée, sauvetage, water-polo, bébés nageurs, esquimautage, triathlon...

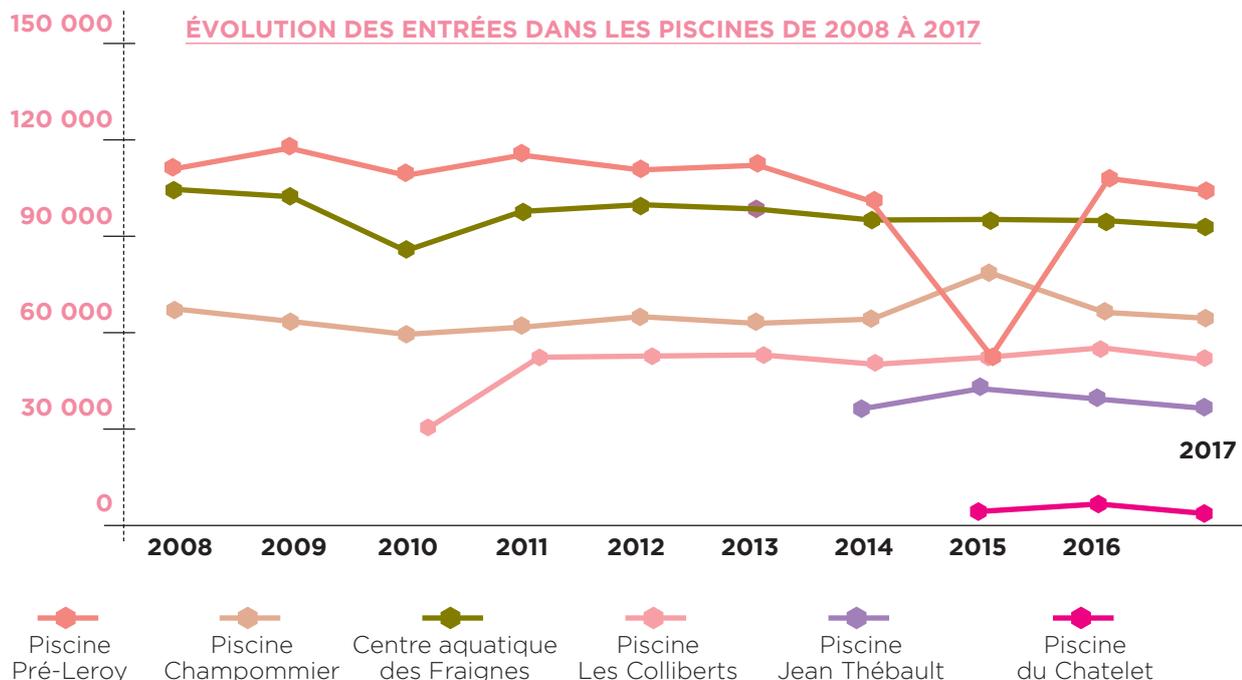
Toutes ces associations proposent des activités d'entraînement, loisirs, détente et bien-être. Deux d'entre elles participent également à des compétitions au niveau départemental, régional et même national avec de très bons résultats. Les compétitions de natation et de water polo ainsi que quelques évènements associatifs se déroulent très régulièrement à la piscine Pré-Leroy.



FRÉQUENTATION DES PISCINES PAR TYPE DE PUBLIC



FRÉQUENTATION PAR PISCINE



## LES BASES NAUTIQUES

9 associations fréquentent quotidiennement la base nautique de Noron à Niort (aviron, canoë-kayak, ski nautique, voile, yole, jet-ski, motonautisme, modèles réduits et sauvetage canin). Elles y proposent des pratiques de découverte, loisirs et compétitions et y organisent des manifestations.

**Activités scolaires :** la CAN développe les activités canoë-kayak et voile pour les classes de cycle 3. Ainsi, 1 199 enfants ont pu bénéficier d'un cycle de 6 séances dans l'une ou l'autre de ces activités, à Noron, au Lidon, sur les conches du marais à Arçais ou sur la Sèvre Niortaise à Magné, Coulon, Echiré, Saint Maxire et Saint Gelais. 276 séances de canoë et de voile ont été ainsi proposées ce qui représente 492 heures d'animation.

**Activités périscolaires :** 893 séances encadrées ont été organisées pendant les vacances scolaires pour les centres de loisirs,

centres socioculturels ou associations sportives à la base nautique de Noron, à la base nautique du Lidon ou au départ de Pré Leroy dans le cadre de Niort Plage. 1029 personnes ont ainsi été accueillies.

**Activités associatives :** les associations ont bénéficié de 481 séances d'entraînement et de journées événementielles en 2017 ce qui représente environ 1515 heures de mise à disposition de la base nautique.

Enfin, 79 locations de canoës et kayaks ont été réalisées à la base nautique du Lidon durant l'été.

2017	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	1 101 809	3 349 178

# Les services ressources





- 67 > Les ressources humaines
- 69 > Les assemblées et affaires juridiques
- 70 > La communication
- 72 > Les finances
- 74 > Les marchés publics
- 75 > Les technologies de l'information (STI)
- 76 > Le patrimoine, la logistique et les énergies
- 78 > Les études et conduites d'opérations

# Les ressources humaines

## MISSIONS

Administrer, mobiliser et développer les ressources humaines (ensemble des collaborateurs) assurant l'activité de l'organisation qui les emploie – rôle d'impulsion, écoute sociale, prévention.

### MOYENS HUMAINS

Le service des ressources humaines de la Communauté d'Agglomération du Niortais est composé de 19 agents (y compris l'assistante sociale). Le médecin de prévention et son assistante y sont fonctionnellement rattachés.

### OBJECTIFS

Le service des ressources humaines répond à la demande des responsables de services et des agents en lien avec les orientations décidées par les élus.

## EVENEMENTS MAJEURS

### Réorganisation RH - L'évolution des Ressources humaines

Une plus grande coopération RH ville /CAN  
La recherche d'une plus grande cohérence dans la politique de gestion comme la volonté de développer de nouvelles activités en matière de RH conduisent à mutualiser, par une coopération renforcée, les services RH CAN et ville.

(Projet RIFSEEP ; rapport égalité Hommes et femmes ; bilan adhésion secrétariat commission réforme et comité médical et perspectives dans le cadre d'une nouvelle tarification ; gestion des carrières : entretien professionnel, procédures avancement de grade, ratios d'avancement, même intervenant sur le logiciel SEDIT. Actions de formation communes mutualisées ; Compte personnel de formation ; recherche commune d'un médecin, réflexion sur un conventionnement mutualisé FIPHP ; stages d'immersion dans les 2 collectivités)  
La mutualisation des moyens permet de conforter les prestations actuelles de gestion des RH.

### Développer de nouveaux services pour faire face aux enjeux de demain notamment la mise en place d'une GPEEC et d'un accompagnement des parcours professionnels.

Ces 2 nouvelles activités fondamentales s'inscrivent dans la volonté d'assurer une continuité de service public de qualité.

Face aux défis auxquels les organismes sont d'ores et déjà confrontés –anticiper pour gérer les ressources et développer l'efficacité du service – est la condition de l'adaptation du service public aux besoins des citoyens mais aussi aux attentes des encadrants et des agents qui, au quotidien, en assurent le fonctionnement.

L'organigramme RH adopté par le CT du 22/12/2017 concrétise cette avancée des Ressources Humaines

### Formation AIPR

L'AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux) est la preuve qu'un em-

- employeur s'est assuré des compétences et des connaissances de ses agents afin que tous les acteurs de terrain maîtrisent mieux les règles de préparation des projets de travaux, mais également les règles de prévention et de protection durant les travaux.

Les collectivités sont donc directement concernées, car elles peuvent potentiellement cumuler les différents profils.

Type d'AIRP    Type de chantier ?    Qui est concerné ?

Profil concepteur    Intervention d'au moins 2 entreprises ou travailleurs indépendants/ Détection des réseaux    Maîtres d'ouvrages publics ou privés

Profil encadrant Tous types de travaux  
Chargés d'encadrer les chantiers de travaux  
Profil opérateur Travaux urgents ou faisant intervenir des engins nécessitant une autorisation de conduite    Personnes publiques ou privées en charge des travaux

- A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, les personnes qui interviennent en amont des projets de travaux ou lors de leur exécution devront donc posséder l'AIPR.

- Pour les collectivités ayant plus de 80 personnes à habiliter, le CNFPT a formé 3 agents formateurs pour qu'ils préparent leurs collègues au passage de l'examen.

- Pour 2017, 6 groupes d'agents ont été formés soit 53 stagiaires avec une réussite à 100% aux examens. D'autres sessions auront lieu 1<sup>er</sup> trimestre 2018

### L'APPRENTISSAGE

- 4 apprentis du 01/09/2016 au 31/08/2018
- 3 apprentis du 01/09/2017 au 31/08/2018

### INDICATEURS D'ACTIVITÉS

**SOCIAL :** A ce jour, l'assistante sociale a effectué 210 entretiens individuels et 2 entretiens collectifs pour 99 agents dont 38 nouveaux dossiers individuels et 11 situations collectives sur des problématiques suivantes :

- Vie au travail : 62%
- Santé : 16%
- Vie personnelle : 12%
- Financiers : 10%
- Réunions santé-social : 10
- Réunions GASMET : 9

### STAGIAIRES (EDUCATION NATIONALE OU AUTRES ORGANISMES)

Il y a eu 401 demandes de stages traitées

143 stages réalisés dont 10 rémunérés

- 4 en cours sur 2017/2018
- 229 refus
- 25 annulations

Budget dépensé pour les stagiaires rémunérés : 15 094,80€.

### DEMANDES D'EMPLOI : 731 (782 en 2015)

- 437 candidatures spontanées
- 39 mutations, détachements et lauréats
- 127 saisonniers (47 en contrat)
- 79 apprentis (7 contrats), contrats en alternance, de professionnalisation,...

**NOMBRE D'ARRÊTÉS :** 2 315 soit 1 405 + 910 arrêtes relatifs à l'application du parcours professionnel carrières et rémunérations pour la catégorie A : 779 et B : 131

**NOMBRE DE DÉCISIONS :** 0

**NOMBRE DE DÉLIBÉRATIONS :** 21

### NOMBRE D'AGENTS CRÉÉS SOUS HO-

**ROQUARTZ :** *mis à jour le 7/05/2018* - 174 agents nouvelles créations d'agents (Création des agents de la Direction Déchets Ménagers)

### NOMBRE D'OUVERTURES DE COMPTE

**EPARGNE TEMPS :** *mis à jour le 7/05/2018* - **45 agents** ont ouvert un CET et 18 agents ont clôturé leur CET, donc 499 CET actifs au 31.12.2017.

**293 agents** ont alimenté de 1 852 jours 473 jours indemnisés - 51 agents - 29 740 € 96 jours mis sur la RAFPT- 15 agents - 4 819,86 €

**RECRUTEMENTS D'AGENTS :** Nombre d'appel à candidatures 70 dont 15 en catégorie A, 28 en cat B et 17 en cat C (72 en 2015)

- 640 candidatures saisies sur postes vacants
- Recrutement d'agents : 57 dont 25 nouveaux suite à 3 mutations, 10 créations de poste, 4 fins de contrat, 2 départs en retraite, 2 nouvelles affectations 3 disponibilités et 1 décès.

**RADIATION D'AGENTS :** 1 décès, 7 démissions, 7 mutations, 12 retraites, 1 révocation.

### ACCIDENTS DE SERVICE, DE TRAVAIL, DE TRAJET ET MALADIES PROFESSIONNELLES

: 63 accidents, 4 maladies professionnelles reconnues plus 10 rechutes. 5 accidents de trajet. Soit 4 373 jours d'absence. 3 temps partiels thérapeutique

### JOURS D'ABSENCE POUR MALADIE, MATERNITÉ, PATERNITÉ :

- Maladie ordinaire : 7 488 jours
  - Congé Longue Maladie : 2 349 jours
  - Congé Longue Durée : 1 331 jours
  - Congé Grave Maladie : 0 jour
  - Congé maternité+ congés pathologiques + Congé paternité : 934 jours
  - Temps partiels thérapeutique : 6
- Nombre total de jours d'absence (Accidents de service et Maladie Professionnelle compris) : 16 475 jours (14 526 en 2016)

### GESTION DES CARRIÈRES/PAIE

Bulletins de salaires édités : **10 255** bulletins  
Nombre d'agents ayant bénéficié de mesures sociales :

- allocations frais de garde jeunes enfants = **10** agents - **94** demandes
- allocations enfant handicapé = **15** agents
- allocations participation aux frais de vacances = **74** agents **170** demandes

Prises en charge partielles des titres d'abonnement à un service public de transport public ou location de vélos **27 agents**

**225** certificats de travail et attestations Pôle Emploi

Nombre d'heures supplémentaires payées : **5 904,63 h - 200 agents**

Nombre d'heures complémentaires payées : **2 225,12 h - 32 agents**

Dossiers demi traitement = **159 dossiers traités (39 agents)**

Participation à la complémentaire santé = **228 agents**

Participation au contrat maintien de salaire = **524 agents**

Avancements de grade : 73

- Promotions internes : 2
- Promotions d'échelon : 222
- 6 congés parentaux
- 6 congés de maternité
- 12 congés de paternité
- 14 disponibilités en cours
- 1 mise à disposition en cours

En cours au 31/12/2017 :

- 43 temps partiel " sur autorisation "
- 14 temps partiel " de droit "

### INSTANCES PARITAIRES :

- Nombre de comités d'hygiène et sécurité et conditions de travail : 3
- Nombre de commissions administratives paritaires : 14
- Nombre de comités techniques : 7

### FORMATION :

399 agents ont bénéficié d'au moins une formation

132 agents formés en interne (sécurité ; AIPR, gestion comptable, utilisation des outils bureautiques, informatique musicale)

Total général : 1 704 jours ont été réalisés

Crédits consommés pour la formation : 76 472 € (Budget Principal 65 164 € + budget assainissement 11 308 €)

Nombre de décisions L5211-10 : 49 décisions prises

- 6 demandes de prorogation de permis de conduire pour un total de 216 €
- 71 demandes de billets à échanger SNCF pour un total de 9 759,25 €
- 6 demandes sur la régie d'avance pour un total de 1 113 €
- 347 demandes de frais de déplacement pour un total de 32 631,66 €

### Chiffres clés



### BUDGET RÉALISÉ 2017

Principal	<b>25 533 825 €</b>
Assainissement	<b>2 948 815 €</b>
Transports	<b>416 575 €</b>
Accueil des entreprises	<b>75 937 €</b>
Atelier de restauration	<b>30 692 €</b>



# Les assemblées et affaires juridiques

**Le service est composé de 3 unités : Juridique - Assemblées - Assurance Foncier et regroupe 8 agents répartis au sein de ces trois unités dont le cœur de mission s'attache à garantir la sécurisation des actes et décisions de la collectivité.**

Les Assemblées visent à assurer l'organisation, la gestion et la sécurisation des Conférences des maires, Conseils d'Agglomération.

Le service Juridique entend lui dégager des moyens d'actions par la détermination des différents montages juridiques possibles pour faciliter et sécuriser les projets et décisions pris par les instances décisionnelles de l'Agglomération. Il assure le suivi des dossiers contentieux et précontentieux. Dans ce prolongement, en lien avec les services opérationnels, l'unité Assurance Foncier agit pour sécuriser en amont les projets et opérations.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'Agglomération du Niortais a pris la place réservée à l'intercommunalité dans le contexte législatif posé par la Loi Notre grâce à l'affirmation de ses compétences obligatoires, optionnelles et facultatives. Dans le sillon tracé par le Projet de Territoire adopté en avril 2016, ces évolutions se sont traduites dans les statuts de l'Agglomération.

Par ailleurs, afin d'optimiser l'organisation et adapter les méthodes de travail, l'année 2017 a permis l'avancement et la mise en place des démarches de dématérialisation des procédures. Elles se prolongeront sur les années à venir.

## LES CHIFFRES EN 2017

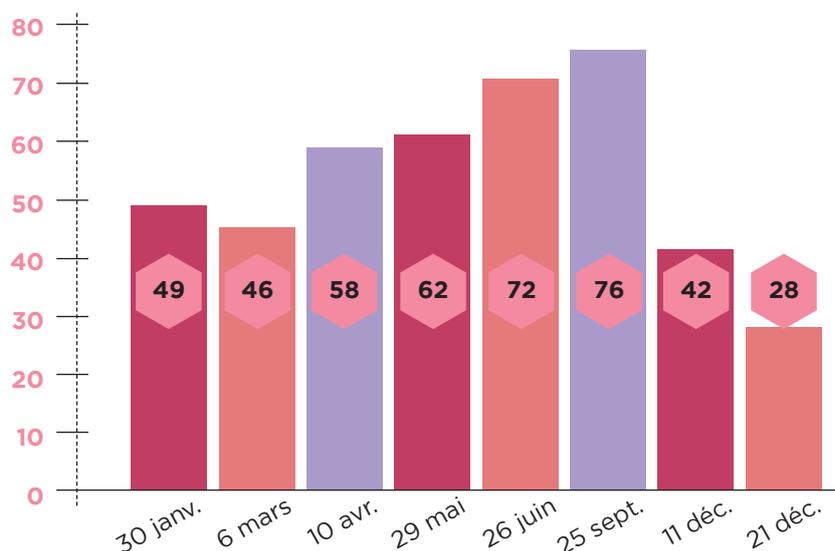
### SERVICE DES ASSEMBLÉES

Les séances organisées en 2017 dans les communes du territoire communautaire ont été réparties de la façon suivante :

- **9** Conseils d'Agglomération et **14** Conférences des Maires
- **480** délibérations ont été adoptées.
- **600** décisions du Président présentées aux élus communautaires

- Création de la commune Nouvelle de Plaine d'Argenson au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et le maintien des 4 sièges des communes au sein de la gouvernance de la CAN
- Installation d'1 conseiller communautaire Titulaire et 3 conseillers Suppléants au sein du Conseil d'Agglomération

### LES DÉLIBÉRATIONS CLASSÉES PAR CONSEIL



### SERVICE AFFAIRES JURIDIQUES

Le service juridique a produit plus de **200** consultations en interne, à la demande des services.

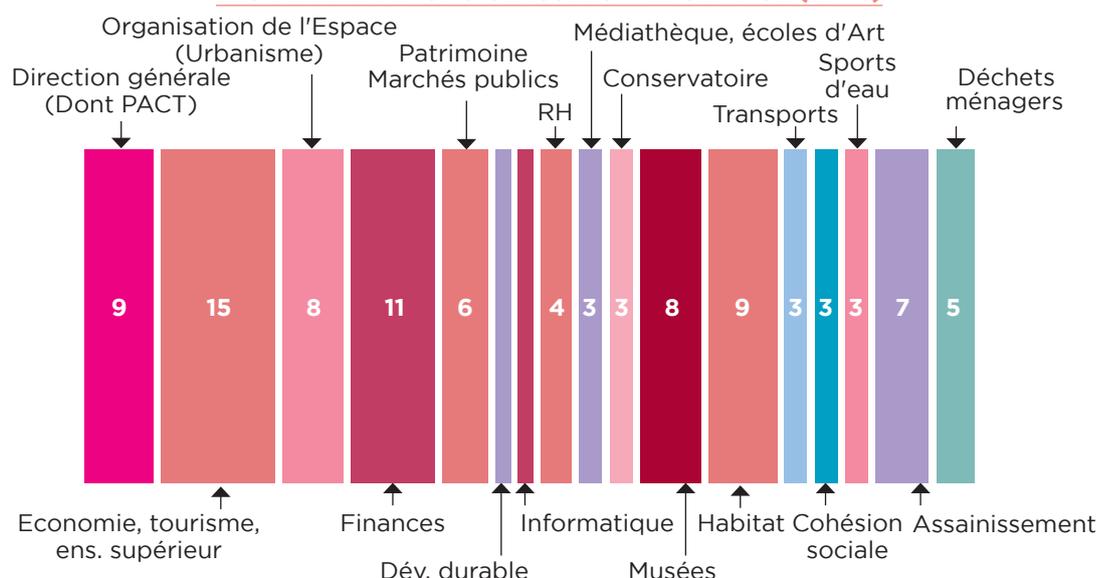
Il a en outre accompagné plusieurs projets structurants, principalement liés à l'évolution des compétences de l'agglomération.

**6** nouvelles requêtes contentieuses ont été enregistrées auprès du Tribunal Administratif de Poitiers et du Tribunal de Grande Instance de Niort sur l'année 2017.

### 600 DÉCISIONS DU PRÉSIDENT PRÉSENTÉES AUX ÉLUS COMMUNAUTAIRES.

DATE CONSEIL	30/01	6/03	10/04	29/05	24/05	19/11	11 ET 21/12	TOTAL
- DE 4000€	36	43	57	43	76	8	36	299
+ DE 4000€	18	21	13	28	31	13	9	133
AUTRES DÉLÉGATIONS	12	12	17	25	25	9	11	111
TRÉSORERIE	9	5	15	5	20	1	2	57
<b>TOTAL</b>	<b>75</b>	<b>81</b>	<b>102</b>	<b>101</b>	<b>152</b>	<b>31</b>	<b>58</b>	<b>600</b>

### LES DÉLIBÉRATIONS CLASSÉES PAR SERVICE (EN %)



### BUDGET DU SERVICE

Conseils d'Agglomération (Reprographie - Locations - Sonorisation)	31 000 €
Prestations intellectuelles (Honoraires avocat et Frais d'Actes et contentieux)	34 000 €
Catalogues et imprimés	1 000 €
Concours divers (cotisations ADCF, Afigese, AMD 79, IDEAL connaissances)	22 000 €
<b>TOTAL réalisé 2017</b>	<b>88 000 €</b>



# La communication

Le service communication externe assure l'ensemble des actions de communication pour le compte de la Ville de Niort et de l'agglomération. Les principales missions sont : pilotage et coordination de la stratégie de communication, la rédaction des magazines Vivre à Niort et Territoire de Vie, l'administration des sites Internet niortagгло.fr et vivre-a-niort.com, l'animation des réseaux sociaux Facebook et Twitter pour les deux collectivités, conception et organisation d'événementiels sur l'ensemble du territoire.

## SITES INTERNET & RÉSEAUX SOCIAUX

- **niortagгло.fr** : 139 articles d'actualité + 530 manifestations agenda + 296 pages d'information créées + 2044 followers Twitter + 979 fans Facebook [242 posts]
- **vivre-a-niort.com** : 241 articles d'actualité + 1007 manifestations agenda + 69 pages d'info créées 262 pages mises à jour + 61 formalités administratives + 6635 followers Twitter [8700 tweets] + 9762 fans Facebook [599 posts]
- En 2017, sur **Twitter** à l'échelle nationale, Niort est la 3e ville la plus active et Niort Agglo 2e agglomération la plus active (source e-territoire).

## LA WEB TV

46 vidéos réalisées.

### NiortAgglo TV

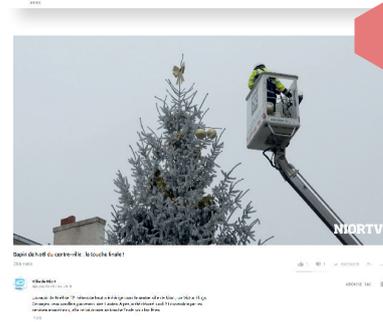
- 10 vidéos réalisées sur le thème économique : Niort Numeric/Salon de l'ESS/Trophées des Quartiers
- En cumulé, les vidéos NiortAgglo TV ont été partagées 370 fois, et aimées 301 fois sur Facebook.
- 56 abonnés à la chaîne Youtube NiortAgglo TV en 2017.

### Niort TV

- 25.513 vues : nombre de vues cumulées pour le feuilleton sur la préparation de Noël à Niort, en 4 épisodes.
- En cumulé, les vidéos Niort TV ont été partagées 986 fois, et aimées 1.502 fois sur Facebook.
- 115 abonnés à la chaîne Youtube Niort TV en 2017.

### Objectifs 2018

- Refonte de la signature visuelle de chaque chaîne, Niort TV et NiortAgglo TV, avec la création d'un générique d'introduction et une animation de fin de vidéo.
- Animation de la chaîne, avec apparition d'un intervieweur à l'antenne, sur les temps forts du territoire, afin d'incarner la web TV.
- Doublement du nombre de vidéos produites, qui s'accompagnera d'une progression du nombre d'abonnés aux chaînes Youtube.



## RELATIONS PRESSE

??



## RÉSEAU D’AFFICHAGE GRAND FORMAT

- 70 faces Decaux en 120 cm x 176 cm
- 35 faces 3,20 m x 2,40 m
- 2 colonnes Morris (3 faces chacune)
- 16 abribus NiortAgglo en 120cm x 176 cm
- 2 caissons 120 cm x 176 cm en gare de Niort



## RÉDACTION

- 11 magazines Vivre à Niort
- 5 Tapages, supplément trimestriel culturel du Vivre à Niort

## ÉDITIONS PAPIER

Supports de communication papier en collaboration avec les différents services de l'Agglo et de la Ville de Niort, voici quelques exemples de travaux :



## Chiffres clés

? ????



# Les finances

**Le service Finances assure, dans ses domaines de compétences :**

- l'élaboration, l'exécution et le suivi des budgets ;
- la gestion comptable du patrimoine et la gestion de la dette ;
- le suivi administratif des régies ;
- les déclarations fiscales, le débat sur le vote des taux de fiscalité ;
- les analyses financières, prospectives et études juridico-fiscales ;
- l'information aux élus, le conseil aux services.

## ◆ ÉQUIPE "GESTION BUDGÉTAIRE ET DETTES"

### DÉCISIONS BUDGÉTAIRES ET ANALYSES FINANCIÈRES

En lien permanent avec les services et les Vice-Présidents, le processus d'élaboration a permis aux conseillers communautaires d'adopter les budgets primitifs et supplémentaires, les comptes administratifs, les décisions modificatives des six budgets de l'Agglo : Budget principal, Transports urbains, Zones d'activités économiques, Immobiliers d'entreprise, Activités assujetties à T.V.A et Régie énergies renouvelables. Une coordination et un contrôle sont opérés sur les décisions budgétaires du budget annexe assainissement. Le service Budget a mis en place un processus de suivi de consommation des crédits (tableaux de bord, réunions) en lien avec l'ensemble des Directions et des membres de la Direction Générale.

Au-delà de la communication financière sur les décisions budgétaires, des analyses financières synthétiques et pédagogiques sont réalisées régulièrement. Outre leurs missions d'information auprès des élus et des Directions, les agents tiennent une veille permanente du respect des règles budgétaires légales et conventionnelles en vigueur.

### GESTION DE LA DETTE

Comme chaque année, le suivi des emprunts fait l'objet d'une surveillance particulière. La CAN ne détient plus d'emprunts à risque. Le bilan annuel de la gestion de la dette présenté le 11 décembre 2017, constate entre autres, le recours à deux emprunts croissance verte à taux zéro d'un montant total de 1,5M€ auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et deux emprunts à taux zéro auprès de l'agence de l'eau d'un montant total de 0,803M€.

Par ailleurs, le service Budget assure le suivi de treize contrats de prêts liés à des garanties d'emprunt.

## ◆ ÉQUIPE "GESTION COMPTABLE"

En lien permanent avec les services, elle assure le traitement et le contrôle des opérations comptables des budgets de l'agglomération, sauf pour les activités assainissement et déchets ménagers. Pour l'ensemble des budgets, elle coordonne les principales actions comptables et représente le lien principal avec le trésorier.

### EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Elle garantit le bon fonctionnement de la chaîne comptable dans le respect des normes réglementaires et maintient une volonté permanente d'amélioration de la qualité comptable. Pour 2016, l'effet de dématérialisation de la chaîne comptable mise en œuvre depuis le 1<sup>er</sup> avril 2014, reste significatif et l'excellente implication de l'ensemble des acteurs a permis d'afficher un délai global de paiement moyen de 19 jours (délai moyen de mandatement de 13 jours pour l'agglomération et le délai de paiement de 6 jours pour la trésorerie).

### GESTION DU PATRIMOINE

Elle suit l'inventaire comptable des immobilisations et élabore les procès-verbaux de transfert et de détransferts des biens et équipements en collaboration avec les communes concernées.

### LES RÉGIES

Elle assure la gestion administrative et comptable des régies. Elle élabore les décisions de création et de modification des régies. En lien avec la DGFIP, elle veille au respect de la réglementation par des contrôles sur place et assure son rôle de conseil.

## ALLOCATION COMMUNAUTAIRE ET CLECT

Elle calcule l'allocation communautaire des 45 communes membres de l'agglomération et est chargée de l'élaboration du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC). Une session a eu lieu le 25 janvier 2016 afin d'évaluer le détransfert de charges au 1<sup>er</sup> janvier 2016 liés au retour du camping Terre-neuve à la commune de Mairigny, au retour du parcours pédagogique et géologique de la Maraichine à la commune du Bourdet, au retour des voiries aux communes de Beauvoir-sur-Niort, Fors et Prahecq ainsi qu'évaluer la prise de compétence par l'agglomération du Plan local d'urbanisme (PLU). De nombreux tableaux de bord et études sont réalisés notamment sur le suivi des allocations communautaires. L'équipe "gestion comp-

table" définit le cadre juridico-financier du dossier sur les mises aux normes des équipements communautaires.

## TARIFS

En lien avec les services, elle élabore la révision des grilles tarifaires des équipements communautaires.

## TVA-FCTVA-IS

Elle déclare trimestriellement le FCTVA pour le budget principal et la TVA pour les budgets annexes assujettis. Elle met en œuvre le paiement de l'impôt sur les sociétés pour l'activité « énergies renouvelables ». Elle assure régulièrement la communication sur les nouvelles dispositions fiscales.



## ÉQUIPE "GESTION PROSPECTIVE FISCALITÉ"

### RECETTES DE FISCALITÉ LOCALE

L'équipe procède au suivi des recettes fiscales issues du nouveau panier fiscal des intercommunalités depuis la suppression de la taxe professionnelle en 2010. Celui-ci comprend huit impôts payés par les habitants et les entreprises du territoire.

Des études et analyses sont effectuées tout au long de l'année notamment lors de la préparation de la commission intercommunale des impôts directs et lors du vote des taux de fiscalité.

**Les taux de fiscalité votés par l'agglomération n'ont pas augmenté en 2017.**

Impôts	Taux 2016
Cotisation foncière des entreprises	26,26 %
Taxe d'habitation	10,57 %
Taxe foncière sur le bâti	0,055 %
Taxe foncière sur le non bâti	3,88 %
Taxe additionnelle sur la taxe foncière non bâti	48,19 %
Coefficient applicable au tarif national de la TASCOM	1,05 %

N° de zone	Appellation de la zone en 2016	Taux 2016 de TEOM
01	Zone urbaine de Niort	10.20%
02	Zone suburbaine	12.82%
03	Autres communes	14.56%

### PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT/ PROSPECTIVES - STRATÉGIE FINANCIÈRE

- Des études et rapports sont rédigés tout au long de l'année comme par exemple :
  - le rapport pour le débat d'orientation budgétaire
  - des fiches synthétiques individuelles des comptes administratifs des 42 communes de l'agglomération
  - une note d'information sur les lois de finances à destination des communes.
- Un suivi constant des dotations de l'Etat au fil des évolutions réglementaires permet aussi d'informer les communes sur les variations de leur DGF et sur le FPIC.
- Le suivi et l'analyse des indicateurs financiers et fiscaux des 45 communes de l'agglomération ont permis de présenter aux élus un nouveau pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021 adopté le 26 septembre 2016 par le conseil de communauté.

- Durant l'année 2016, plusieurs actualisations du plan pluriannuel d'investissement et de la prospective financière concernant le budget principal et le budget transport ont permis d'aider les élus dans leur décision (nouveau contrat DSP, stratégie fiscale,...).

### INDICATEURS D'ACTIVITÉS COMPTABLES QUELQUES CHIFFRES CLÉS 2016 (TOUS BUDGETS)

- 12 418 factures mandatées
- 1 516 fournisseurs
- 16 623 mandats et 5 384 titres
- 1 531 fiches d'immobilisations créées en 2017  
32 régies dont 24 de recettes, 3 d'avances et 5 mixtes, 73 décisions de régies
- 28 déclarations de TVA (soit 7 par trimestre), 8 déclarations de FCTVA, 1 déclaration d'IS
- 85 contrats d'emprunt gérés pour un encours net de 74,428 M€ fin 2017.

# Les marchés publics

## LES MISSIONS DU SERVICE DES MARCHÉS PUBLICS

### MISSIONS PRINCIPALES :

- Veiller à la fiabilité juridique des procédures de mise en concurrence et de passation des marchés publics.
- Gérer les procédures de passation des marchés supérieurs à 90 000 € HT et de leurs avenants (élaboration des dossiers, mise en œuvre des procédures).

### MISSIONS ACCESSOIRES :

- Information conseil et aide à la décision des services en matière de marchés publics.
- Participation à la réflexion sur les modes contractuels relevant de la commande publique.

## LES ÉVÈNEMENTS MAJEURS DE 2017

### SUITES DE LA RÉFORME COMPLÈTE DU CADRE JURIDIQUE

Dans la perspective de préparer les grosses échéances de 2018 (simplification des démarches de candidature des entreprises, dématérialisation totale des échanges avec les entreprises lors des consultations, « open data »), quelques textes ont été publiés.

Les collectivités demeurent dans l'attente des éléments concrets de mise en œuvre de ces échéances phares, craignant que malgré les tests parfois en cours, les modalités concrètes ne soient encore une fois communiquées qu'en extrême limite, ce qui ne permet pas d'anticiper aisément une réorganisation à la hauteur des enjeux.

### QUELQUES DOSSIERS DE MARCHÉS MARQUANTS

#### Pour des travaux :

- Construction d'un centre technique au Vallon d'Arty.
- Démantèlement de l'ancienne usine UIOM de Souché.
- Divers travaux d'assainissement (autosurveillance des réseaux, renouvellement de réseaux, construction de postes de refoulement,...) pour l'agglomération en général et en particulier pour certaines communes (Vouillé, Vallans, Chauray, Aiffres et Niort), aménagement d'une zone de rejet végétalisée (ZRV) à la STEP d'Aiffres.

#### Pour les fournitures :

- Des achats atypiques :
  - engins de chantier pour le site Vallon d'Arty (chargeuse télescopique, pelle hydraulique).
  - machines pour la plateforme de valorisation des déchets verts.

- applications mobiles, audioguides, tablettes et système de gestion pour les musées.
- approvisionnement de plaquettes bois pour la piscine communautaire de Mauzé sur le Mignon.
- D'autres achats plus courants mais indispensables : pneumatiques et prestations associées pour les poids lourds, engins agricoles, de génie civil et de travaux publics, ainsi que petites fournitures, pour les flottes de véhicules de la CAN et de la Ville de Niort, fourniture et acheminement d'électricité et services associés, fourniture de carburant en vrac...

### Mais aussi pour des prestations intellectuelles ou de TIC (technologies de l'information et de la communication) notables :

- Maîtrise d'œuvre pour la requalification du bâtiment SANDEFO, pour création de cellules de conservation d'archives et réserves de musées.
- Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la piscine Pré Leroy à Niort.
- Suivi animation programme communautaire d'amélioration du parc ancien privé 2018-2022.
- Assistance à la mobilisation des professionnels de bâtiment sur le champ de la Rénovation Globale Performante dans le cadre du dispositif ACT'e Bressuirais, Niortais et Thouarsais.
- Pôle Gare Niort Atlantique : assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition des stratégies, la réalisation d'un schéma directeur et de schémas de principe.
- Diagnostic et schéma directeur des eaux pluviales de la commune de Chauray.

### Chiffres clés

**21** avenants **42** consultations ont été lancées  
28 en 2016 32 en 2016

**37** La Commission d'appel d'offres / Commission des marchés s'est réunie 37 fois. 4 réunions de jury ont eu lieu par ailleurs  
33 en 2016

### Montant des contrats : environ

**17 000 000 €HT**

TRAVAUX	32 marchés	6,9 M €HT
SERVICES	31 marchés	7,2 M €HT
FOURNITURES	22 marchés	2,9 M €HT



# Les technologies de l'information (STI)

Le Service Technologies de l'information (STI) veille à ce que chaque utilisateur des services dispose d'un système d'information sécurisé, performant pour son activité, et en phase avec les orientations stratégiques. L'année 2017 a été marquée principalement pour l'ensemble de la direction par la préparation de la mutualisation des deux services informatique de l'agglomération et de la ville de Niort.

## EN 2017, POUR L'ÉQUIPE INFRASTRUCTURE, RÉSEAU, ASSISTANCE UTILISATEURS

### SÉCURITÉ :

- Poursuite de l'audit de sécurité, audit des flux internes

### RÉSEAUX-TÉLÉCOM :

- Déplacement du conservatoire, rue l'ancien musée.
- Déplacement de l'infrastructure informatique de secours à la mairie de Niort
- Mise en place du nouveau marché télécom.
- Mise en place du nouveau marché de maintenance téléphonique.
- Mise en place de la station d'épuration de la Step d'AIFFRES.
- Mise en place des locaux temporaires au

vallon d'ARTY

### SYSTÈME :

- Sur les postes de travail, mise en place de l'authentification automatique (SSO) sur les applications métiers principales
- Travaux préparatoires à la mutualisation (infra, salle serveurs..)
- Modernisation de la solution de sauvegarde (montée de version + Plan de Reprise d'Activité)

### DIVERS :

- Etude sur l'évolution des logiciels de Desin Assisté par Ordinateur (DAO)

## POUR L'ÉQUIPE ÉTUDES ET APPLICATIONS

- Passation du marché sur le musée numérique
- Mise en place de l'intranet
- Poursuite du déploiement de la GED avec notamment à la connexion avec l'intranet TAPTAP et la publication de documents
- Remplacement du logiciel de planification pour le service des déchets ménagers
- Mise en place du module mobilité pour le logiciel ATAL
- Mise en place d'un système de circuit de validation pour la gestion des délibérations
- Evolution du logiciel de gestion des finances passage sur une version web

### BILAN FINANCIER : EN K

Dépenses d'i	Mandaté	Voté	Engagé	Mandaté	Reports
Co					
Fr					
Ma					
<b>To</b>					
<b>Pri de</b>	<b>Etudes sur la mutualisation des services informatiques de la CAN et Ville de Niort</b>				<b>s</b>
	<b>Bilan financier : en K</b>				
	<b>A récupérer auprès du service budget</b>				
Co					
de					
Fo					
Ma					
Fr					
Au					
<b>Total</b>	<b>347</b>	<b>327</b>	<b>773</b>	<b>333</b>	<b>23</b>

# Patrimoine-Logistique-Énergies

## LES MISSIONS DU SERVICE

- **La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion du patrimoine bâti des équipements communautaires** : conduite d'opération de petite envergure ; maîtrise d'œuvre, exécution en régie des travaux de petit entretien, sécurité, dépannage et maintenance, gestion et suivi du patrimoine.
- **Atelier mécanique** : entretien, maintenance et réparation des véhicules de l'agglomération et de la Ville de Niort dans le cadre du service commun ; achat, gestion et distribution des carburants ; acquisition des véhicules et matériels neufs.
- **Foncier-assurance** : gestion foncière, maîtrise d'œuvre des marchés et contrats d'assurance, gestion et suivi des sinistres
- **Logistique** : gestion des achats, des produits d'entretien, des fournitures, du papier, du mobilier, du déménagement et de l'entretien des locaux. Standard général et accueil du siège social, traitement du courrier et de la dématérialisation des factures.
- **Énergies** : gestion des contrats, entretien, maintenance, amélioration et programmation pluriannuelle des investissements.
- **Achats** : coordination des achats visant à uniformiser les pratiques dans le respect du code des marchés publics.
- **Accessibilité** : début de la mise en œuvre du programme de travaux pour la mise en accessibilité du patrimoine bâti (Ad'AP) qui se déroulera sur 3 ans.

## CHIFFRES CLÉS

- **Patrimoine bâti** : 91 900 m<sup>2</sup> (assuré)
- **Nombre de véhicules** : 168 véhicules + 272 engins communautaires et avec service commun compris 471 véhicules et 1 372 engins
- **Gestion des travaux, interventions et contrats** :
  - 46 opérations d'investissement ;
  - 75 marchés ;
  - 39 contrats (conventions, CUP, locations) ;
  - 3 913 factures mandatées ;
  - 3 789 interventions en régie ;

## ENTRETIEN

103 opérations, 162 contrôles périodiques, 433 interventions de maintenance, 47 contrats de maintenance et conventions de prestations de services.

Exécution en régie des travaux de petit entretien, sécurité, dépannage et maintenance : 794 interventions en 2017 pour un coût moyen de 626 € par intervention.

### ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES (PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS OU EN COURS EN 2017)

Équipements	Nature et réalisation des travaux
Centre aquatique de Chauray	Ravalement de façades
Bâtiments du SIEDS rue de l'ancien Musée	Transformation et aménagement des bureaux en vue d'accueillir l'école de musique du Centre Du Guesclin le temps des travaux d'aménagement du bâtiment actuel
22 équipements communautaires	Réalisation de travaux de mise aux normes PMR de divers équipements dans le cadre du programme Ad'AP 2017
15 Rue de l'Hôtel de ville	Etude et démarrage de la réhabilitation du site pour accueillir le futur accélérateur de startups et la médiathèque de poche.
Ateliers relais Echiré	Création d'un système de désenfumage sur chaque atelier et de lignes de vie en toiture pour l'entretien des panneaux solaires

## ÉNERGIES

- 10,366 GWh d'énergies
- Suivi des installations photovoltaïques (3 sites, 136 kWc).
- Suivi des contrats de fourniture d'énergie (gaz, électricité, plaquettes bois) et d'exploitation-maintenance.
- Programmation de travaux d'efficacité énergétique.

## VÉHICULES ET MATÉRIELS

- Renouvellement de 9 véhicules (5VL dont 2 électrique, et 2 hybride, 4 VU dont 1 électrique)
- Achat, approvisionnement et distribution de gasoil : 614 273 litres, 1,1182 € TTC/litre
- Maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien spécialisé : 865 opérations
- Travaux d'entretien réalisés en régie : 2995 interventions
- Contrôles périodiques des véhicules et matériels : 590 contrôles

## ASSURANCE GESTION FONCIÈRE

- Assurances : 76 dossiers sinistres. Coût annuel de la responsabilité civile, biens et véhicules, protection juridique, environnement et dommage d'ouvrage : 241 K€ TTC.
- Gestion foncière : 63 dossiers ou opérations suivis.

## LOGISTIQUE

- Moyens mis à disposition des services : 25 commandes de papier (3060 ramettes de papier blanc A4 en 80g et 30 commandes de fournitures administratives ; 64 repas commandés ; 86 abonnements ; 29 véhicules nettoyés.
- Accueil physique et téléphonique (34 appels/jour en moyenne) sur le siège social, gestion des 2 grandes salles de réunion (330 réunions/an)
- En moyenne, 52 factures et 150 pièces jointes à dématérialiser chaque jour, 79 courriers arrivés/jour, 195 courriers à affranchir/jour
- Investissement dans 57 fauteuils de bureau ergonomiques et 15 bureaux.
- 14 opérations de déplacement de mobilier ou de déménagement, dont le déménagement du Conservatoire Auguste Tolbecque dans les locaux provisoires (27 pianos - opération sur 15 jours)

## ENTRETIEN DES LOCAUX

- L'entretien des locaux est réalisé :
  - En interne : 20 000 m<sup>2</sup>, avec 11,5 ETP, répartis sur 15 sites soit 1700m<sup>2</sup>/agent
  - En externe : 3661 m<sup>2</sup>, la clause d'insertion inscrit sur ce marché, a permis à l'entreprise SOLNET de recruter un agent en CDI

## COORDINATION PROCESSUS ACHATS

Le bilan de la phase d'expérimentation de la Carte achat sur les familles « contrôles techniques » et « pneumatiques » est positif sur bien des plans. Il a été décidé d'étendre le dispositif, dans un premier temps, sur davantage de fournisseurs au Garage et sur tous les métiers de la Régie bâtiments, et de faire un nouveau bilan fin 2019. Le dispositif compte à ce jour 12 porteurs de carte d'achat, ce chiffre devrait doubler d'ici 2019. La nomenclature achats a subi quelques ajustements pour correspondre aux nouveaux besoins en internes et entamera son 3<sup>ème</sup> exercice comptable en 2018.

## SERVICE ARCHIVES

En 2017, la collecte d'archives publiques entrées par versement représente 79,54 ml d'archives, de la part de 7 services différents. C'est un chiffre plutôt stable sur les 3 dernières années.

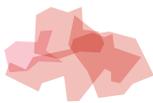
En terme d'accroissement net, cela représente 39,92 ml d'archives entrées en plus dans les locaux de conservation, puisque 39,62 ml d'archives ont été éliminées après versement.

Au total, les éliminations de l'année 2017 représentent 78,03 ml :

- 39,62 ml d'archives éliminées après versement,
  - 38,41 ml d'archives éliminées à l'issue du tri effectué lors du traitement des dossiers en provenance des services (pré-archivage).
- Les chiffres sont également stables concernant les éliminations sur les dernières années. L'espace disponible dans les locaux de conservation de l'ancien groupe scolaire Langevin Wallon est restreint (113,91 ml au 31 décembre 2017). Chaque année, ce sont les éliminations réalisées qui permettent de pouvoir accueillir de nouveaux versements l'année suivante.

## BUDGET 2017 (EN M€) MANDATÉ

Fonctionnement  
(y compris coût personnel) : 7,08 M€  
Investissement : 3,293 M€



# Études et conduite d'opérations (ETCO)

Le service "Études et conduite d'opérations" intervient dans le domaine des équipements (bâtiments) et des infrastructures (voiries). Il a un rôle d'assistance auprès des services "maître d'ouvrage". Il a également en charge l'entretien, l'aménagement ou la création des voiries d'intérêt communautaire hors ZAE.

## MISSIONS

### RÉALISER DES ÉTUDES (PRÉALABLES OU PROJETS) OU LES PILOTER QUAND ELLES SONT EXTERNALISÉES

- Il assure la coordination des différents prestataires si nécessaire pour une même opération.
- Il pilote ces études pour le compte des services « maître d'ouvrage » sur le plan technique et financier.
- Il travaille fortement en équipe avec ces services et s'assure que les études menées correspondent parfaitement aux besoins exprimés.

### ASSURER LA CONDUITE D'OPÉRATION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION, DE RESTRUCTURATION ET DE RÉHABILITATION DANS LE DOMAINE DES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

- Les opérations concernées sont soit importantes et/ou complexes et/ou de type « coordonnées ».
- Les opérations coordonnées sont celles qui font appel à plusieurs compétences de l'agglomération et donc plusieurs services « maître d'ouvrage »
- La mission d'assistance du service ETCO peut commencer dès les études préalables si elles lui sont confiées
- C'est le cas notamment pour l'aspect faisabilité et programmation des opérations. Cette étape est primordiale car elle apporte un éclairage précis sur l'opportunité de faire ou ne pas faire telle ou telle opération.
- Pour la partie travaux, la mission du service ETCO commence avec l'élaboration du dossier de consultation pour le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre.
- Le service pilote l'ensemble des études projet et la réalisation des travaux pour le compte des services « maître d'ouvrage » sur le plan technique et financier avec la coordination de l'ensemble des prestataires.
- Il travaille fortement en équipe avec ces services et s'assure à chaque étape que les études menées ou les travaux réalisés correspondent parfaitement aux besoins exprimés.

### ASSURER LA MAÎTRISE D'ŒUVRE ET/OU CONDUITE D'OPÉRATION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN, D'AMÉNAGEMENT OU DE CONSTRUCTION DES VOIRIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE HORS ZAE.

## LISTE DES OPÉRATIONS / INFRASTRUCTURES

Domaines d'intervention	Nature et réalisation des travaux
Économie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Espace multi-services Saint Georges-de-Rex</b> Mise en conformité de la cuisine, de la sécurité incendie et de l'accessibilité Réalisation du programme et lancement de la sélection de maîtrise d'œuvre</li> </ul>
Culture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Conservatoire Auguste Tolbecque à Niort</b> Requalification et mise aux normes - Notification du marché de maîtrise d'œuvre (février 2017) puis études de conception. Consultation marchés de travaux (1er semestre 2018)</li> <li>• <b>Médiathèque Pierre-Henri Mitard à Usseau</b> Réalisation de travaux de mise en conformité et d'extension (livraison travaux avril 2017)</li> <li>• <b>Médiathèque Pierre Moinot à Niort</b> Requalification et mise aux normes - Notification du marché de maîtrise œuvre (juin 2017). Conception juillet 2017 – juin 2018</li> </ul>
Sports d'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Piscine Pré-Leroy à Niort</b> Réhabilitation de l'équipement. Sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre (concours) – février 2017 – décembre 2017.</li> <li>• <b>Piscine Sansais-La Garette</b> Réfection complète des goulottes périphériques du bassin - travaux janvier/mai 2017</li> <li>• <b>Piscine de Champommiers à Niort</b> Etudes &amp; consultation pour l'installation provisoires de vestiaires (scolaires et personnel) sur le site</li> </ul>
Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Château du Coudray-Salbart à Échiré</b> Fouilles archéologiques et travaux de restauration de la courtine Est (livraison octobre 2017)</li> <li>• <b>Donjon à Niort</b> Lancement d'une étude d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : faisabilité/programmation (restauration patrimoniale, mise en accessibilité, scénographie/muséographie)</li> <li>• Dernière tranche d'éclairage coté basse cour en lien avec les travaux d'aménagement réalisés par la Ville de Niort – livraison octobre 2017.</li> <li>• <b>Château de Mursay à Echiré</b> Réalisation d'une passerelle d'accès à la prairie - livraison juin 2016</li> </ul>
Déchets	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Construction d'un Centre technique Vallon d'Arty à Niort</b> Consultation des marchés travaux avril 2017 / octobre 2017. Début des travaux octobre 2017 – livraison prévue pour 1er trimestre 2019</li> <li>• <b>Site Vallon d'Arty</b> Installation d'une station carburant - livraison septembre 2017 Centre de Transfert - Assistance technique pour site provisoire</li> </ul>
Infrastructures générales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Boulevard Willy Brandt</b> Réfection complète de la couche de roulement, interventions de remise à niveaux des ouvrages d'art de la zone</li> </ul>



**LISTE DES OPÉRATIONS  
INFRASTRUCTURES**

Transports	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Dépôt TAN</b> Accompagnement dans l’affinage des recherches foncières du site retenu Installation d’une station de lavage – livraison juin 2017</li> </ul>
Autres projets	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Ex MSA - 12-14 avenue Bujault à Niort</b> Réalisation de différents diagnostics techniques suite à l’acquisition fin 2017 Sélection maitres d’oeuvre et BET divers</li> <li>• <b>Ancienne usine SANDEFO</b> Accueil des archives mutualisées de la CAN et de la Ville de Niort ainsi que des réserves des musées de la CAN. Sélection d’une équipe de maitrise d’oeuvre – juin 2017 Début études de conception à partir de l’été 2017</li> <li>• <b>Aire de Grands Rassemblements à Niort</b> Etude pour installation d’alimentation &amp; bornes électriques + Création d’un local électrique spécifique</li> <li>• <b>Sécurité informatique, pose de fibres optiques en partenariat avec la Ville de Niort et opérations mutualisées avec un concessionnaire de réseaux</b> Travaux réalisés en 2017 (Centre Duguesclin, Pré Leroy, base nautique.....) Etudes pour raccordement siège de la CAN vers ex locaux RSI et zone d’activité d’Ebaupin</li> </ul>



**BUDGET 2017 (Y COMPRIS BUDGETS ANNEXES)**

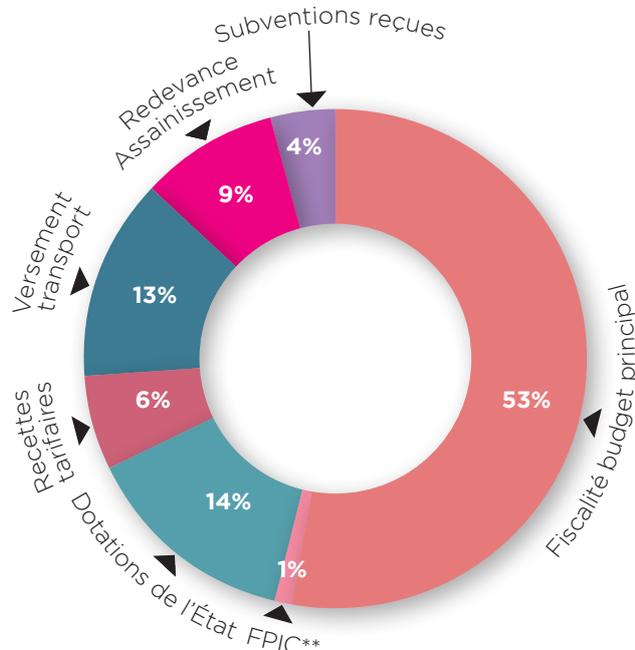
<b>Dépenses</b>	
Fonctionnement	26 000 € TTC
Investissement	4 644 457 € TTC
<b>Recettes</b>	
Fonctionnement	5 000 € TTC (patrimoine historique)
Investissement	180 000 € TTC



## LES REPÈRES FINANCIERS DU BUDGET AGRÉGÉ

(budget principal et budgets annexes)

### LES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (HORS OPÉRATIONS D'ORDRE)



\* DGF, DGD et compensation des exonérations fiscales  
 \*\* Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales

#### • Les taxes ou impôts affectés :

- La taxe et la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : 15,388 M€  
 Acquittée par les usagers, elle finance la collecte et le traitement des ordures ménagères.
- Le versement transport : 15,396 M€  
 Acquitté par les entreprises publiques et privées de plus de 10 salariés, il finance le réseau des transports publics de l'agglomération.
- La redevance assainissement : 10,823 M€  
 Acquittée par les redevables, elle finance la collecte et le traitement des eaux usées.

#### • Les dotations de l'état :

- La dotation de compensation s'élève à 12,935 M€
- La dotation d'intercommunalité : 2,683 M€
- L'Etat compense des exonérations fiscales à hauteur de 0,954 M€
- La DGD : 0,048 M€

### LES RECETTES DE FISCALITÉ DU BUDGET PRINCIPAL EN M (HORS FPIC)

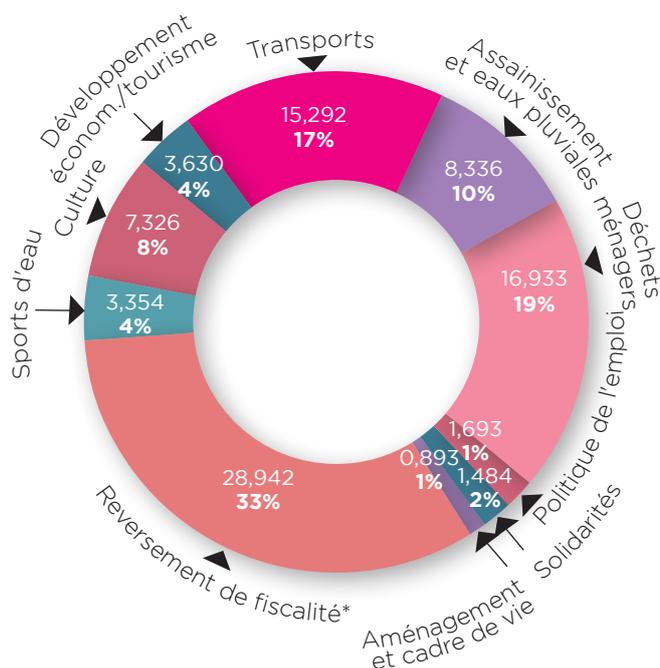
Fiscalité ménages	Montants
Taxe d'habitation	17,089
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	10,502
Taxe foncière sur propriétés non bâties et additionnelle	0,148
Taxe foncière sur propriétés bâties	0,048
Taxe de séjour	0,289
Droits de stationnement des gens du voyage	0,076
<b>Totaux</b>	<b>28,069</b>
<b>Part ménages</b>	<b>45%</b>
Fiscalité économique	Montants
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	12,086
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	13,185
Taxe sur les surfaces commerciales	2,540
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	1,051
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	4,886
Taxe d'habitation	0,212
Taxe foncière sur propriétés bâties	0,048
Taxe sur les publicités locales extérieures	0,138
<b>Totaux</b>	<b>34,242</b>
<b>Part entreprises</b>	<b>55%</b>

#### • Les recettes tarifaires :

À hauteur de 6,542 M€, on retrouve principalement les ventes de terrains aménagés et les droits d'entrée dans les équipements culturels et sportifs (piscines, bibliothèques, musées...) et les autres redevances (ordures ménagères, assainissement non collectif...)

## LES PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

(HORS OPÉRATIONS D'ORDRE ET VIREMENT INTERNE ENTRE BUDGET)



À partir du budget agrégé retraité des flux financiers internes, les grandes masses en fonctionnement se répartissent comme suit :

- les charges à caractère général nécessaires à la gestion des équipements et des services **30,339 M€**,
- les ressources humaines **27,795 M€**,
- le reversement de fiscalité **29,621 M€**,
- les subventions versées **4,800 M€**,
- les intérêts d'emprunts **2,994 M€**.

**Solidarités** : gens du voyage, cohésion sociale et insertion, habitat.

**Aménagement et cadre de vie** : Enseignement supérieur, Responsabilité sociétale des organisations, Aménagement du territoire dont l'Autorisation du droit des sols, CD CAN.

\* Dont Allocation communautaire 24,811 M€ et Fonds national de garantie individuelle des ressources 4,131 M€

## LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

L'agglomération est intervenue dans l'exercice de ses compétences en investissant massivement sur tout le territoire. Tous budgets confondus, l'agglomération a investi globalement 24,4 M€ (hors virements internes entre budgets).

**Cet effort se concrétise par la réalisation en 2016 de plusieurs programmes d'investissement dont les principaux sont :**

- 12,443 M€ de travaux d'assainissement (réseaux, stations d'épuration,...) dont 2,493 M€ pour les réseaux d'eaux pluviales.
- 7,167 M€ d'infrastructures (voiries, viabilisation de terrains) liées au développement économique : zones d'activités, immobilier d'entreprises, tourisme...
- 3,520 M€ pour la collecte et le traitement des déchets (aménagement des déchèteries et acquisitions de bennes).
- 2,001 M€ pour l'entretien des piscines et des équipements culturels.
- 1,314 M€ alloués au transport dont notamment l'achat de bus pour 0,762 M€.
- 3,238 M€ pour la construction de logements dans le cadre du plan local de l'habitat.

### Pour mémoire

L'épargne brute correspond au solde en fonctionnement des recettes réelles moins les dépenses réelles hors intérêt d'emprunt.

Il s'agit donc d'une enveloppe affectée au remboursement de l'annuité d'emprunt et au financement des investissements. La capacité de désendettement mesure en nombre d'années la capacité d'une collectivité à rembourser sa dette si elle affecte la totalité de son épargne.

## LES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Tous budgets confondus, les dépenses d'équipement sont financées par des ressources propres (autofinancement et FCTVA) et par des recettes externes (subventions et emprunts).

## UN ENDETTEMENT MAÎTRISÉ

**L'agglomération reste vigilante sur la gestion de la dette, pour 2017 :**

- Deux emprunts ont été contractés pour 2,3 M€ à taux 0%.
- Le stock de dette est de 74,428 M€ hors dette récupérable, soit 602 € par habitant
- Tous budgets confondus, l'épargne brute est de 24,331 M€ corrigée des événements dits exceptionnels (provisions, travaux en régie, dépenses et recettes exceptionnelles).
- La capacité de désendettement retraitée s'élève, tous budgets confondus, à 3,06 années en 2017 et à 2,04 années pour le budget principal.

